



ETUDE GEOTECHNIQUE PREALABLE

MISSION G1 – PGC

(31) VILLENEUVE LES BOULOC

Parcelle C 669 P

Lotissement

Référence dossier	Indice	Date d'émission	Rédigé par	Visé par
PL / 18993.21 – G1PGC	0	11/02/2021	P.LELEU	J.F. CHIAPPA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. LELEU', is written over a light blue rectangular background.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J.F. CHIAPPA', is written over a light blue rectangular background.

I – MISSION

Client : SATER

Références cadastrales : Parcelle C 669 P

Commune : VILLENEUVE LES BOULOC (31)

La mission réalisée correspond à une **étude géotechnique préalable phase Principes Généraux de Construction (Mission G1_{PGC})** selon la norme NF P 94-500 du 30 Novembre 2013. Elle est réalisée conformément à l'arrêté du 22/07/20 relatif aux techniques particulières de construction dans les zones exposées au phénomène de mouvement de terrain consécutif à la sécheresse et à la réhydratation des sols.

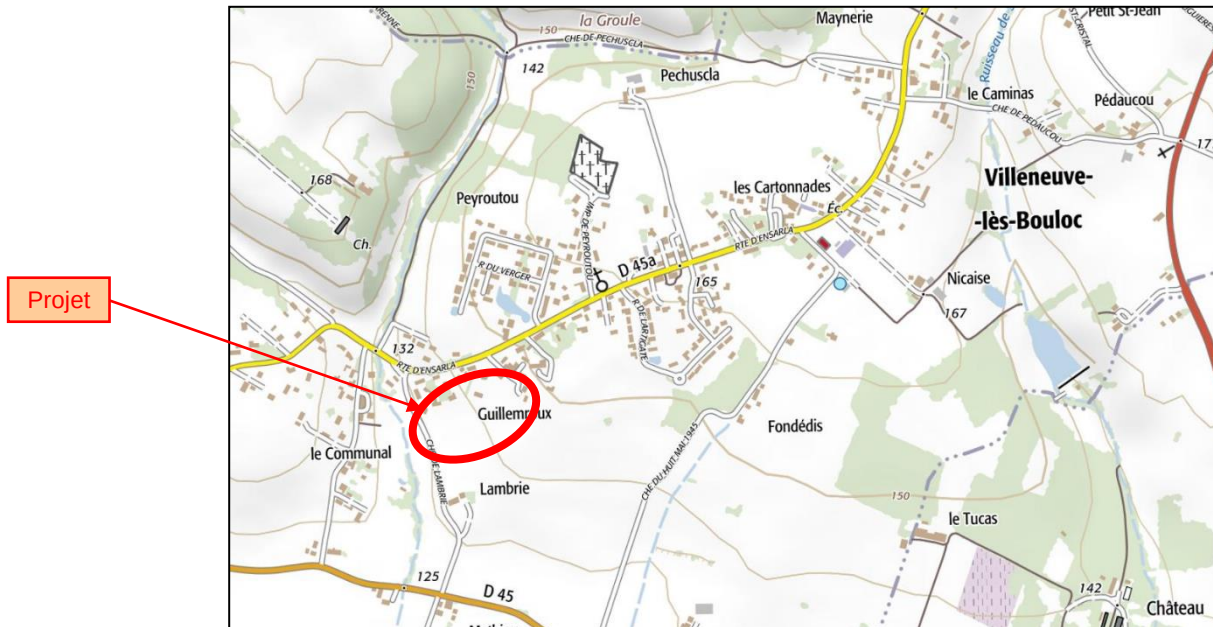
La présente étude géotechnique permet une première identification des risques géotechniques d'un site. Elle doit fournir un modèle géologique préliminaire et les principales caractéristiques géotechniques du site ainsi que les principes généraux de construction pour se prémunir du risque de mouvement de terrain différentiel consécutif à la sécheresse et à la réhydratation des sols. Cette mission exclut l'étude de pollution, l'étude des terrassements et de la stabilité des terres.

PRINCIPE D'ENCHAÎNEMENT ET SYNCHRONISATION DES MISSIONS D'INGENIERIE GEOTECHNIQUE (Norme NF P 94-500 – 30 Novembre 2013) ET DE MAITRISE D'ŒUVRE

Mission de maîtrise d'œuvre		ESQUISSE APS	AVP APD PC	PRO	DCE ACT
Phase d'avancement du projet	Recherche d'un terrain	Ebauche du projet	Dossier de permis de construire	Détermination du coût prévisionnel de l'ouvrage	Consultation des Entreprises
Mission d'ingénierie géotechnique	G1 phase Etude de site	G1 phase Principes généraux de construction	G2 phase Avant-projet	G2 phase Projet	G2 phase DCE / ACT
	Etude géotechnique préalable		Etude géotechnique de conception		

II – CONTEXTE DE L'ETUDE

II.1 – Situation géographique



Extrait de carte IGN

II.2 – Contexte géologique et risques naturels

⇒ Géologie

D'après la carte géologique de la France au 1/50.000, feuille de GRENADE SUR GARONNE, le contexte géologique du site est le suivant :

- Solifluxions, éboulis et formations superficielles de la molasse
- Complexe molassique de l'Agenais Aquitanien-Stampien

⇒ Risques naturels

D'après le site <http://www.georisques.gouv.fr>, au 11/02/21, les risques naturels identifiés sur la commune sont les suivants :

Risque	Séisme	Inondation et coulée de boue	Retrait / Gonflement
PPRn	-	-	Approuvé en 2011
Aléa sur la parcelle	Zone de sismicité 1 (aléa très faible)	Non inondable	Fort

Lot n°2

Essai de pénétration dynamique : PD2
Sondage à la pelle mécanique : SP2



Topographie / Environnement

Le lot concerné, situé sur un versant, présente une légère pente vers le Sud-Ouest. Au moment de l'étude, il s'agit d'un champ

Cadre géologique et géotechnique

Toit de la couche (m/TN)	Nature et compacité des sols	Paramètres d'identification			Susceptibilité de variation de volume du sol
		Indice de plasticité (%)	Pourcentage de passant au tamis de 80 µm	Valeur de bleu V_{BS} (NF P 94-068)	
0,0	Sols fins (argile silteuse, argile sableuse et sable argileux) Caractéristiques mécaniques faibles	> 30	> 90 %	> 6	Fort
		$15 < I_p < 30$	> 50 %	$2 < V_{BS} < 6$	Moyenne
		< 15	< 50 %	< 2	Faible
5,5 à 7,0	Substratum molassique +/- compact Caractéristiques mécaniques élevées	Valeur au bleu (V_{BS}) = 2,7 (mesurée à 0,6 m de profondeur dans le sondage SP1)			

Hydrogéologie

Possibles circulations d'eau erratiques

Zone d'Influence Géotechnique (ZIG)

Ensemble du terrain, voire terrains mitoyens en cas de terrassements proches des limites de propriété

Principes généraux de constructions

Principe de fondations	Ordre de grandeur de l'horizon d'ancrage	Principe du dallage
Fondations profondes de type pieux	Substratum molassique - vers 5,5/7,0 m	Plancher porté ou établi sur vide sanitaire

- Dispositions spécifiques dans le cas d'éléments enterrés (sous-sol, cave, etc...)

Lot n°3

Essai de pénétration dynamique : PD3
Sondage à la pelle mécanique : SP2



Topographie / Environnement

Le lot concerné, situé sur un versant, présente une légère pente vers le Sud-Ouest. Au moment de l'étude, il s'agit d'un champ

Cadre géologique et géotechnique

Toit de la couche (m/TN)	Nature et compacité des sols	Paramètres d'identification			Susceptibilité de variation de volume du sol
		Indice de plasticité (%)	Pourcentage de passant au tamis de 80 µm	Valeur de bleu V_{BS} (NF P 94-068)	
0,0	Sols fins (argile silteuse, argile sableuse et sable argileux) Caractéristiques mécaniques faibles	> 30	> 90 %	> 6	Fort
		$15 < I_p < 30$	> 50 %	$2 < V_{BS} < 6$	Moyenne
		< 15	< 50 %	< 2	Faible
5,5	Substratum molassique +/- compact Caractéristiques mécaniques élevées	Valeur au bleu (V_{BS}) = 2,7 (mesurée à 0,6 m de profondeur dans le sondage SP1)			

Hydrogéologie

Possibles circulations d'eau erratiques

Zone d'Influence Géotechnique (ZIG)

Ensemble du terrain, voire terrains mitoyens en cas de terrassements proches des limites de propriété

Principes généraux de constructions

Principe de fondations	Ordre de grandeur de l'horizon d'ancrage	Principe du dallage
Fondations profondes de type pieux	Substratum molassique vers 5,5 m	Plancher porté ou établi sur vide sanitaire

- Dispositions spécifiques dans le cas d'éléments enterrés (sous-sol, cave, etc...)

Lot n°4

Essai de pénétration dynamique : PD4
Sondage à la pelle mécanique : SP3



Topographie / Environnement

Le lot concerné, situé sur un versant, présente une légère pente vers le Sud-Ouest. Au moment de l'étude, il s'agit d'un champ

Cadre géologique et géotechnique

Toit de la couche (m/TN)	Nature et compacité des sols	Paramètres d'identification			Susceptibilité de variation de volume du sol
		Indice de plasticité (%)	Pourcentage de passant au tamis de 80 µm	Valeur de bleu V_{BS} (NF P 94-068)	
0,0	Sols fins (argile silteuse, argile sableuse et sable argileux) Caractéristiques mécaniques faibles	> 30	> 90 %	> 6	Fort
		$15 < I_p < 30$	> 50 %	$2 < V_{BS} < 6$	Moyenne
		< 15	< 50 %	< 2	Faible
1,0 / 1,5	Substratum molassique +/- compact Caractéristiques mécaniques élevées	Valeur au bleu (V_{BS}) = 2,7 (mesurée à 0,6 m de profondeur dans le sondage SP1)			

Hydrogéologie

Possibles circulations d'eau erratiques

Zone d'Influence Géotechnique (ZIG)

Ensemble du terrain, voire terrains mitoyens en cas de terrassements proches des limites de propriété

Principes généraux de constructions

Principe de fondations	Ordre de grandeur de l'horizon d'ancrage	Principe du dallage
Fondations superficielles	Substratum molassique vers 1,5 m	Plancher porté ou établi sur vide sanitaire

- Dispositions spécifiques dans le cas d'éléments enterrés (sous-sol, cave, etc...)
- Respect des prescriptions du PPR Retrait / gonflement des argiles (cf. annexe)
- Respect d'une distance au moins égale à la taille du végétal à l'âge adulte entre la construction et les arbres existants ou pour toute nouvelle plantation. En cas d'impossibilité, mise en place d'un écran anti-racines

Lot n°5

Essai de pénétration dynamique : PD5
Sondage à la pelle mécanique : SP3/SP4



Topographie / Environnement

Le lot concerné, situé sur un versant, présente une légère pente vers le Sud-Ouest. Au moment de l'étude, il s'agit d'un champ

Cadre géologique et géotechnique

Toit de la couche (m/TN)	Nature et compacité des sols	Paramètres d'identification			Susceptibilité de variation de volume du sol
		Indice de plasticité (%)	Pourcentage de passant au tamis de 80 µm	Valeur de bleu V_{BS} (NF P 94-068)	
0,0	Sols fins (argile silteuse, argile sableuse et sable argileux) Caractéristiques mécaniques faibles	> 30	> 90 %	> 6	Fort
		$15 < I_p < 30$	> 50 %	$2 < V_{BS} < 6$	Moyenne
		< 15	< 50 %	< 2	Faible
2,5	Substratum molassique +/- compact Caractéristiques mécaniques élevées	Valeur au bleu (V_{BS}) = 2,7 (mesurée à 0,6 m de profondeur dans le sondage SP1)			

Hydrogéologie

Possibles circulations d'eau erratiques

Zone d'Influence Géotechnique (ZIG)

Ensemble du terrain, voire terrains mitoyens en cas de terrassements proches des limites de propriété

Principes généraux de constructions

Principe de fondations	Ordre de grandeur de l'horizon d'ancrage	Principe du dallage
Fondations semi-profondes	Substratum molassique vers 2,5 m	Plancher porté ou établi sur vide sanitaire

- Dispositions spécifiques dans le cas d'éléments enterrés (sous-sol, cave, etc...)
- Respect des prescriptions du PPR Retrait / gonflement des argiles (cf. annexe)
- Respect d'une distance au moins égale à la taille du végétal à l'âge adulte entre la construction et les arbres existants ou pour toute nouvelle plantation. En cas d'impossibilité, mise en place d'un écran anti-racines

Lot n°6

Essai de pénétration dynamique : PD6
Sondage à la pelle mécanique : SP4



Topographie / Environnement

Le lot concerné, situé sur un versant, présente une légère pente vers le Sud-Ouest. Au moment de l'étude, il s'agit d'un champ

Cadre géologique et géotechnique

Toit de la couche (m/TN)	Nature et compacité des sols	Paramètres d'identification			Susceptibilité de variation de volume du sol
		Indice de plasticité (%)	Pourcentage de passant au tamis de 80 µm	Valeur de bleu V_{BS} (NF P 94-068)	
0,0	Sols fins (argile silteuse, argile sableuse et sable argileux) Caractéristiques mécaniques faibles	> 30	> 90 %	> 6	Fort
		$15 < I_p < 30$	> 50 %	$2 < V_{BS} < 6$	Moyenne
		< 15	< 50 %	< 2	Faible
2,5	Substratum molassique +/- compact Caractéristiques mécaniques élevées	Valeur au bleu (V_{BS}) = 2,7 (mesurée à 0,6 m de profondeur dans le sondage SP1)			

Hydrogéologie

Possibles circulations d'eau erratiques

Zone d'Influence Géotechnique (ZIG)

Ensemble du terrain, voire terrains mitoyens en cas de terrassements proches des limites de propriété

Principes généraux de constructions

Principe de fondations	Ordre de grandeur de l'horizon d'ancrage	Principe du dallage
Fondations semi-profondes	Substratum molassique vers 2,5 m	Plancher porté ou établi sur vide sanitaire

- Dispositions spécifiques dans le cas d'éléments enterrés (sous-sol, cave, etc...)
- Respect des prescriptions du PPR Retrait / gonflement des argiles (cf. annexe)
- Respect d'une distance au moins égale à la taille du végétal à l'âge adulte entre la construction et les arbres existants ou pour toute nouvelle plantation. En cas d'impossibilité, mise en place d'un écran anti-racines

Lot n°7

Essai de pénétration dynamique : PD7
Sondage à la pelle mécanique : SP4/SP5



Topographie / Environnement

Le lot concerné, situé sur un versant, présente une légère pente vers le Sud-Ouest. Au moment de l'étude, il s'agit d'un champ

Cadre géologique et géotechnique

Toit de la couche (m/TN)	Nature et compacité des sols	Paramètres d'identification			Susceptibilité de variation de volume du sol
		Indice de plasticité (%)	Pourcentage de passant au tamis de 80 µm	Valeur de bleu V_{BS} (NF P 94-068)	
0,0	Sols fins (argile silteuse, argile sableuse et sable argileux) Caractéristiques mécaniques faibles	> 30	> 90 %	> 6	Fort
		$15 < I_p < 30$	> 50 %	$2 < V_{BS} < 6$	Moyenne
		< 15	< 50 %	< 2	Faible
2,0	Substratum molassique +/- compact Caractéristiques mécaniques élevées	Valeur au bleu (V_{BS}) = 8,6 (mesurée à 0,6 m de profondeur dans le sondage SP5)			

Hydrogéologie

Possibles circulations d'eau erratiques

Zone d'Influence Géotechnique (ZIG)

Ensemble du terrain, voire terrains mitoyens en cas de terrassements proches des limites de propriété

Principes généraux de constructions

Principe de fondations	Ordre de grandeur de l'horizon d'ancrage	Principe du dallage
Fondations superficielles	Substratum molassique vers 2,0 m	Plancher porté ou établi sur vide sanitaire

- Dispositions spécifiques dans le cas d'éléments enterrés (sous-sol, cave, etc...)
- **Respect des prescriptions du PPR Retrait / gonflement des argiles (cf. annexe)**
- **Respect d'une distance au moins égale à la taille du végétal à l'âge adulte entre la construction et les arbres existants ou pour toute nouvelle plantation. En cas d'impossibilité, mise en place d'un écran anti-racines**

Lot n°8

Essai de pénétration dynamique : PD8
Sondage à la pelle mécanique : SP5



Topographie / Environnement

Le lot concerné, situé sur un versant, présente une légère pente vers le Sud-Ouest. Au moment de l'étude, il s'agit d'un champ

Cadre géologique et géotechnique

Toit de la couche (m/TN)	Nature et compacité des sols	Paramètres d'identification			Susceptibilité de variation de volume du sol
		Indice de plasticité (%)	Pourcentage de passant au tamis de 80 µm	Valeur de bleu V_{BS} (NF P 94-068)	
0,0	Sols fins (argile silteuse, argile sableuse et sable argileux) Caractéristiques mécaniques faibles	> 30	> 90 %	> 6	Fort
		$15 < I_p < 30$	> 50 %	$2 < V_{BS} < 6$	Moyenne
		< 15	< 50 %	< 2	Faible
2,5	Substratum molassique +/- compact Caractéristiques mécaniques élevées	Valeur au bleu (V_{BS}) = 8,6 (mesurée à 0,6 m de profondeur dans le sondage SP5)			

Hydrogéologie

Possibles circulations d'eau erratiques

Zone d'Influence Géotechnique (ZIG)

Ensemble du terrain, voire terrains mitoyens en cas de terrassements proches des limites de propriété

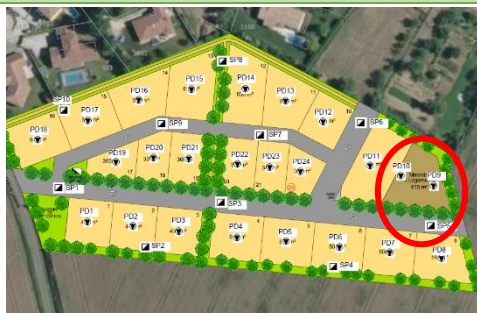
Principes généraux de constructions

Principe de fondations	Ordre de grandeur de l'horizon d'ancrage	Principe du dallage
Fondations semi-profondes	Substratum molassique vers 2,5 m	Plancher porté ou établi sur vide sanitaire

- Dispositions spécifiques dans le cas d'éléments enterrés (sous-sol, cave, etc...)
- **Respect des prescriptions du PPR Retrait / gonflement des argiles (cf. annexe)**
- **Respect d'une distance au moins égale à la taille du végétal à l'âge adulte entre la construction et les arbres existants ou pour toute nouvelle plantation. En cas d'impossibilité, mise en place d'un écran anti-racines**

Macrolot

Essai de pénétration dynamique : PD9/PD10
Sondage à la pelle mécanique : SP5



Topographie / Environnement

Le lot concerné, situé sur un versant, présente une légère pente vers le Sud-Ouest. Au moment de l'étude, il s'agit d'un champ

Cadre géologique et géotechnique

Toit de la couche (m/TN)	Nature et compacité des sols	Paramètres d'identification			Susceptibilité de variation de volume du sol
		Indice de plasticité (%)	Pourcentage de passant au tamis de 80 µm	Valeur de bleu V_{BS} (NF P 94-068)	
0,0	Sols fins (argile silteuse, argile sableuse et sable argileux) Caractéristiques mécaniques faibles	> 30	> 90 %	> 6	Fort
		$15 < I_p < 30$	> 50 %	$2 < V_{BS} < 6$	Moyenne
		< 15	< 50 %	< 2	Faible
2,0 / 3,0	Substratum molassique +/- compact Caractéristiques mécaniques élevées	Valeur au bleu (V_{BS}) = 8,6 (mesurée à 0,6 m de profondeur dans le sondage SP5)			

Hydrogéologie

Possibles circulations d'eau erratiques

Zone d'Influence Géotechnique (ZIG)

Ensemble du terrain, voire terrains mitoyens en cas de terrassements proches des limites de propriété

Principes généraux de constructions

Principe de fondations	Ordre de grandeur de l'horizon d'ancrage	Principe du dallage
Fondations semi-profondes	Substratum molassique vers 2,0 / 3,0 m	Plancher porté ou établi sur vide sanitaire

- Dispositions spécifiques dans le cas d'éléments enterrés (sous-sol, cave, etc...)
- **Respect des prescriptions du PPR Retrait / gonflement des argiles (cf. annexe)**
- **Respect d'une distance au moins égale à la taille du végétal à l'âge adulte entre la construction et les arbres existants ou pour toute nouvelle plantation. En cas d'impossibilité, mise en place d'un écran anti-racines**

Lot N°9

Essai de pénétration dynamique : PD11
Sondage à la pelle mécanique : SP6



Topographie / Environnement

Le lot concerné, situé sur un versant, présente une légère pente vers le Sud-Ouest. Au moment de l'étude, il s'agit d'un champ

Cadre géologique et géotechnique

Toit de la couche (m/TN)	Nature et compacité des sols	Paramètres d'identification			Susceptibilité de variation de volume du sol
		Indice de plasticité (%)	Pourcentage de passant au tamis de 80 µm	Valeur de bleu V_{BS} (NF P 94-068)	
0,0	Sols fins (argile silteuse, argile sableuse et sable argileux) Caractéristiques mécaniques faibles	> 30	> 90 %	> 6	Fort
		$15 < I_p < 30$	> 50 %	$2 < V_{BS} < 6$	Moyenne
		< 15	< 50 %	< 2	Faible
3,5	Substratum molassique +/- compact Caractéristiques mécaniques élevées	Valeur au bleu (V_{BS}) = 8,6 (mesurée à 0,6 m de profondeur dans le sondage SP5)			

Hydrogéologie

Possibles circulations d'eau erratiques

Zone d'Influence Géotechnique (ZIG)

Ensemble du terrain, voire terrains mitoyens en cas de terrassements proches des limites de propriété

Principes généraux de constructions

Principe de fondations	Ordre de grandeur de l'horizon d'ancrage	Principe du dallage
Fondations semi-profondes	Substratum molassique vers 3,5 m	Plancher porté ou établi sur vide sanitaire

- Dispositions spécifiques dans le cas d'éléments enterrés (sous-sol, cave, etc...)
- **Respect des prescriptions du PPR Retrait / gonflement des argiles (cf. annexe)**
- **Respect d'une distance au moins égale à la taille du végétal à l'âge adulte entre la construction et les arbres existants ou pour toute nouvelle plantation. En cas d'impossibilité, mise en place d'un écran anti-racines**

Lot n°10

Essai de pénétration dynamique : PD12
Sondage à la pelle mécanique : SP6



Topographie / Environnement

Le lot concerné, situé sur un versant, présente une légère pente vers le Sud-Ouest. Au moment de l'étude, il s'agit d'un champ

Cadre géologique et géotechnique

Toit de la couche (m/TN)	Nature et compacité des sols	Paramètres d'identification			Susceptibilité de variation de volume du sol
		Indice de plasticité (%)	Pourcentage de passant au tamis de 80 µm	Valeur de bleu V_{BS} (NF P 94-068)	
0,0	Sols fins (argile silteuse, argile sableuse et sable argileux) Caractéristiques mécaniques faibles	> 30	> 90 %	> 6	Forte
		$15 < I_p < 30$	> 50 %	$2 < V_{BS} < 6$	Moyenne
		< 15	< 50 %	< 2	Faible
7,0	Substratum molassique +/- compact Caractéristiques mécaniques élevées	Valeur au bleu (V_{BS}) = 8,6 (mesurée à 0,6 m de profondeur dans le sondage SP5)			

Hydrogéologie

Possibles circulations d'eau erratiques

Zone d'Influence Géotechnique (ZIG)

Ensemble du terrain, voire terrains mitoyens en cas de terrassements proches des limites de propriété

Principes généraux de constructions

Principe de fondations	Ordre de grandeur de l'horizon d'ancrage	Principe du dallage
Fondations profondes de type pieux	Substratum molassique vers 7,0 m	Plancher porté ou établi sur vide sanitaire

- Dispositions spécifiques dans le cas d'éléments enterrés (sous-sol, cave, etc...)

Lot n°11

Essai de pénétration dynamique : PD13
Sondage à la pelle mécanique : SP7



Topographie / Environnement

Le lot concerné, situé sur un versant, présente une légère pente vers le Sud-Ouest. Au moment de l'étude, il s'agit d'un champ

Cadre géologique et géotechnique

Toit de la couche (m/TN)	Nature et compacité des sols	Paramètres d'identification			Susceptibilité de variation de volume du sol
		Indice de plasticité (%)	Pourcentage de passant au tamis de 80 µm	Valeur de bleu V_{BS} (NF P 94-068)	
0,0	Sols fins (argile silteuse, argile sableuse et sable argileux) Caractéristiques mécaniques faibles	> 30	> 90 %	> 6	Fort
		$15 < I_p < 30$	> 50 %	$2 < V_{BS} < 6$	Moyenne
		< 15	< 50 %	< 2	Faible
5,0	Substratum molassique +/- compact Caractéristiques mécaniques élevées	Valeur au bleu (V_{BS}) = 3,5 (mesurée à 0,6 m de profondeur dans le sondage SP7)			

Hydrogéologie

Possibles circulations d'eau erratiques

Zone d'Influence Géotechnique (ZIG)

Ensemble du terrain, voire terrains mitoyens en cas de terrassements proches des limites de propriété

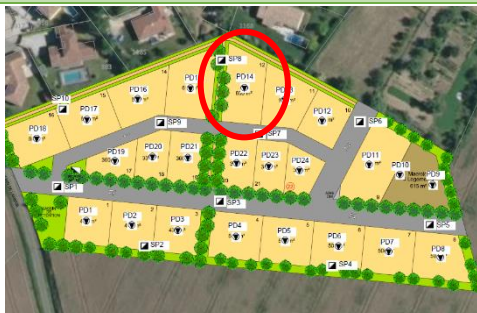
Principes généraux de constructions

Principe de fondations	Ordre de grandeur de l'horizon d'ancrage	Principe du dallage
Fondations profondes de type pieux	Substratum molassique vers 5,0 m	Plancher porté ou établi sur vide sanitaire

- Dispositions spécifiques dans le cas d'éléments enterrés (sous-sol, cave, etc...)

Lot n°12

Essai de pénétration dynamique : PD14
Sondage à la pelle mécanique : SP8



Topographie / Environnement

Le lot concerné, situé sur un versant, présente une légère pente vers le Sud-Ouest. Au moment de l'étude, il s'agit d'un champ

Cadre géologique et géotechnique

Toit de la couche (m/TN)	Nature et compacité des sols	Paramètres d'identification			Susceptibilité de variation de volume du sol
		Indice de plasticité (%)	Pourcentage de passant au tamis de 80 µm	Valeur de bleu V_{BS} (NF P 94-068)	
0,0	Sols fins (argile silteuse, argile sableuse et sable argileux) Caractéristiques mécaniques faibles	> 30	> 90 %	> 6	Fort
		$15 < I_p < 30$	> 50 %	$2 < V_{BS} < 6$	Moyenne
		< 15	< 50 %	< 2	Faible
4,5	Substratum molassique +/- compact Caractéristiques mécaniques élevées	Valeur au bleu (V_{BS}) = 3,5 (mesurée à 0,6 m de profondeur dans le sondage SP7)			

Hydrogéologie

Possibles circulations d'eau erratiques

Zone d'Influence Géotechnique (ZIG)

Ensemble du terrain, voire terrains mitoyens en cas de terrassements proches des limites de propriété

Principes généraux de constructions

Principe de fondations	Ordre de grandeur de l'horizon d'ancrage	Principe du dallage
Fondations profondes de type pieux	Substratum molassique vers 4,5 m	Plancher porté ou établi sur vide sanitaire

- Dispositions spécifiques dans le cas d'éléments enterrés (sous-sol, cave, etc...)

Lot n°13

Essai de pénétration dynamique : PD15
Sondage à la pelle mécanique : SP8/SP9



Topographie / Environnement

Le lot concerné, situé sur un versant, présente une légère pente vers le Sud-Ouest. Au moment de l'étude, il s'agit d'un champ

Cadre géologique et géotechnique

Toit de la couche (m/TN)	Nature et compacité des sols	Paramètres d'identification			Susceptibilité de variation de volume du sol
		Indice de plasticité (%)	Pourcentage de passant au tamis de 80 µm	Valeur de bleu V_{BS} (NF P 94-068)	
0,0	Sols fins (argile silteuse, argile sableuse et sable argileux) Caractéristiques mécaniques faibles	> 30	> 90 %	> 6	Fort
		$15 < I_p < 30$	> 50 %	$2 < V_{BS} < 6$	Moyenne
		< 15	< 50 %	< 2	Faible
4,5	Substratum molassique +/- compact Caractéristiques mécaniques élevées	Valeur au bleu (V_{BS}) = 3,5 (mesurée à 0,6 m de profondeur dans le sondage SP7)			

Hydrogéologie

Possibles circulations d'eau erratiques

Zone d'Influence Géotechnique (ZIG)

Ensemble du terrain, voire terrains mitoyens en cas de terrassements proches des limites de propriété

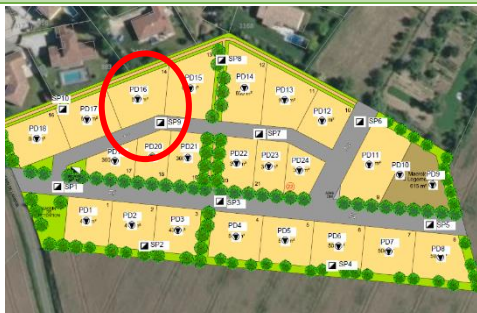
Principes généraux de constructions

Principe de fondations	Ordre de grandeur de l'horizon d'ancrage	Principe du dallage
Fondations profondes de type pieux	Substratum molassique vers 4,5 m	Plancher porté ou établi sur vide sanitaire

- Dispositions spécifiques dans le cas d'éléments enterrés (sous-sol, cave, etc...)

Lot n°14

Essai de pénétration dynamique : PD16
Sondage à la pelle mécanique : SP9



Topographie / Environnement

Le lot concerné, situé sur un versant, présente une légère pente vers le Sud-Ouest. Au moment de l'étude, il s'agit d'un champ

Cadre géologique et géotechnique

Toit de la couche (m/TN)	Nature et compacité des sols	Paramètres d'identification			Susceptibilité de variation de volume du sol
		Indice de plasticité (%)	Pourcentage de passant au tamis de 80 µm	Valeur de bleu V_{BS} (NF P 94-068)	
0,0	Sols fins (argile silteuse, argile sableuse et sable argileux) Caractéristiques mécaniques faibles	> 30	> 90 %	> 6	Fort
		$15 < I_p < 30$	> 50 %	$2 < V_{BS} < 6$	Moyenne
		< 15	< 50 %	< 2	Faible
4,0	Substratum molassique +/- compact Caractéristiques mécaniques élevées	Valeur au bleu (V_{BS}) = 3,5 (mesurée à 0,6 m de profondeur dans le sondage SP7)			

Hydrogéologie

Possibles circulations d'eau erratiques

Zone d'Influence Géotechnique (ZIG)

Ensemble du terrain, voire terrains mitoyens en cas de terrassements proches des limites de propriété

Principes généraux de constructions

Principe de fondations	Ordre de grandeur de l'horizon d'ancrage	Principe du dallage
Fondations profondes de type pieux	Substratum molassique vers 4,0 m	Plancher porté ou établi sur vide sanitaire

- Dispositions spécifiques dans le cas d'éléments enterrés (sous-sol, cave, etc...)

Lot n°15

Essai de pénétration dynamique : PD17
Sondage à la pelle mécanique : SP10



Topographie / Environnement

Le lot concerné, situé sur un versant, présente une légère pente vers le Sud-Ouest. Au moment de l'étude, il s'agit d'un champ

Cadre géologique et géotechnique

Toit de la couche (m/TN)	Nature et compacité des sols	Paramètres d'identification			Susceptibilité de variation de volume du sol
		Indice de plasticité (%)	Pourcentage de passant au tamis de 80 µm	Valeur de bleu V_{BS} (NF P 94-068)	
0,0	Sols fins (argile silteuse, argile sableuse et sable argileux) Caractéristiques mécaniques faibles	> 30	> 90 %	> 6	Fort
		$15 < I_p < 30$	> 50 %	$2 < V_{BS} < 6$	Moyenne
		< 15	< 50 %	< 2	Faible
5,5 / 8,5	Substratum molassique +/- compact Caractéristiques mécaniques élevées	Valeur au bleu (V_{BS}) = 3,5 (mesurée à 0,6 m de profondeur dans le sondage SP7)			

Hydrogéologie

Possibles circulations d'eau erratiques

Zone d'Influence Géotechnique (ZIG)

Ensemble du terrain, voire terrains mitoyens en cas de terrassements proches des limites de propriété

Principes généraux de constructions

Principe de fondations	Ordre de grandeur de l'horizon d'ancrage	Principe du dallage
Fondations profondes de type pieux	Substratum molassique vers 5,5 / 8,5 m	Plancher porté ou établi sur vide sanitaire

- Dispositions spécifiques dans le cas d'éléments enterrés (sous-sol, cave, etc...)

Lot n°16

Essai de pénétration dynamique : PD18
Sondage à la pelle mécanique : SP10



Topographie / Environnement

Le lot concerné, situé sur un versant, présente une légère pente vers le Sud-Ouest. Au moment de l'étude, il s'agit d'un champ

Cadre géologique et géotechnique

Toit de la couche (m/TN)	Nature et compacité des sols	Paramètres d'identification			Susceptibilité de variation de volume du sol
		Indice de plasticité (%)	Pourcentage de passant au tamis de 80 µm	Valeur de bleu V_{BS} (NF P 94-068)	
0,0	Sols fins (argile silteuse, argile sableuse et sable argileux) Caractéristiques mécaniques faibles	> 30	> 90 %	> 6	Fort
		$15 < I_p < 30$	> 50 %	$2 < V_{BS} < 6$	Moyenne
		< 15	< 50 %	< 2	Faible
9,5 / 10,5	Substratum molassique +/- compact Caractéristiques mécaniques élevées	Valeur au bleu (V_{BS}) = 3,5 (mesurée à 0,6 m de profondeur dans le sondage SP7)			

Hydrogéologie

Possibles circulations d'eau erratiques

Zone d'Influence Géotechnique (ZIG)

Ensemble du terrain, voire terrains mitoyens en cas de terrassements proches des limites de propriété

Principes généraux de constructions

Principe de fondations	Ordre de grandeur de l'horizon d'ancrage	Principe du dallage
Fondations profondes de type pieux	Substratum molassique vers 9,5 / 10,5 m	Plancher porté ou établi sur vide sanitaire

- Dispositions spécifiques dans le cas d'éléments enterrés (sous-sol, cave, etc...)

Lot n°17

Essai de pénétration dynamique : PD19
Sondage à la pelle mécanique : SP1



Topographie / Environnement

Le lot concerné, situé sur un versant, présente une légère pente vers le Sud-Ouest. Au moment de l'étude, il s'agit d'un champ

Cadre géologique et géotechnique

Toit de la couche (m/TN)	Nature et compacité des sols	Paramètres d'identification			Susceptibilité de variation de volume du sol
		Indice de plasticité (%)	Pourcentage de passant au tamis de 80 µm	Valeur de bleu V_{BS} (NF P 94-068)	
0,0	Sols fins (argile silteuse, argile sableuse et sable argileux) Caractéristiques mécaniques faibles	> 30	> 90 %	> 6	Fort
		$15 < I_p < 30$	> 50 %	$2 < V_{BS} < 6$	Moyenne
		< 15	< 50 %	< 2	Faible
10,0	Substratum molassique +/- compact Caractéristiques mécaniques élevées	Valeur au bleu (V_{BS}) = 2,7 (mesurée à 0,6 m de profondeur dans le sondage SP1)			

Hydrogéologie

Possibles circulations d'eau erratiques

Zone d'Influence Géotechnique (ZIG)

Ensemble du terrain, voire terrains mitoyens en cas de terrassements proches des limites de propriété

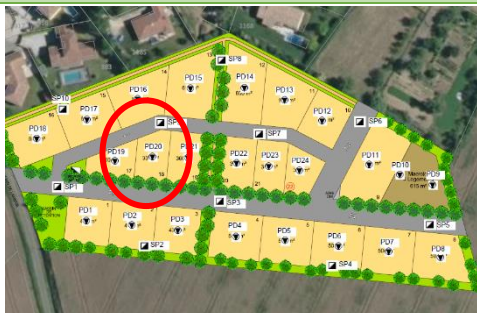
Principes généraux de constructions

Principe de fondations	Ordre de grandeur de l'horizon d'ancrage	Principe du dallage
Fondations profondes de type pieux	Substratum molassique vers 10 m	Plancher porté ou établi sur vide sanitaire

- Dispositions spécifiques dans le cas d'éléments enterrés (sous-sol, cave, etc...)

Lot n°18

Essai de pénétration dynamique : PD20
Sondage à la pelle mécanique : SP9



Topographie / Environnement

Le lot concerné, situé sur un versant, présente une légère pente vers le Sud-Ouest. Au moment de l'étude, il s'agit d'un champ

Cadre géologique et géotechnique

Toit de la couche (m/TN)	Nature et compacité des sols	Paramètres d'identification			Susceptibilité de variation de volume du sol
		Indice de plasticité (%)	Pourcentage de passant au tamis de 80 µm	Valeur de bleu V_{BS} (NF P 94-068)	
0,0	Sols fins (argile silteuse, argile sableuse et sable argileux) Caractéristiques mécaniques faibles	> 30	> 90 %	> 6	Fort
		$15 < I_p < 30$	> 50 %	$2 < V_{BS} < 6$	Moyenne
		< 15	< 50 %	< 2	Faible
9,0	Substratum molassique +/- compact Caractéristiques mécaniques élevées	Valeur au bleu (V_{BS}) = 2,7 (mesurée à 0,6 m de profondeur dans le sondage SP1)			

Hydrogéologie

Possibles circulations d'eau erratiques

Zone d'Influence Géotechnique (ZIG)

Ensemble du terrain, voire terrains mitoyens en cas de terrassements proches des limites de propriété

Principes généraux de constructions

Principe de fondations	Ordre de grandeur de l'horizon d'ancrage	Principe du dallage
Fondations profondes de type pieux	Substratum molassique vers 9,0 m	Plancher porté ou établi sur vide sanitaire

- Dispositions spécifiques dans le cas d'éléments enterrés (sous-sol, cave, etc...)

Lot n°19

Essai de pénétration dynamique : PD21
Sondage à la pelle mécanique : SP9



Topographie / Environnement

Le lot concerné, situé sur un versant, présente une légère pente vers le Sud-Ouest. Au moment de l'étude, il s'agit d'un champ

Cadre géologique et géotechnique

Toit de la couche (m/TN)	Nature et compacité des sols	Paramètres d'identification			Susceptibilité de variation de volume du sol
		Indice de plasticité (%)	Pourcentage de passant au tamis de 80 µm	Valeur de bleu V_{BS} (NF P 94-068)	
0,0	Sols fins (argile silteuse, argile sableuse et sable argileux) Caractéristiques mécaniques faibles	> 30	> 90 %	> 6	Fort
		$15 < I_p < 30$	> 50 %	$2 < V_{BS} < 6$	Moyenne
		< 15	< 50 %	< 2	Faible
7,0 / 9,5	Substratum molassique +/- compact Caractéristiques mécaniques élevées	Valeur au bleu (V_{BS}) = 2,7 (mesurée à 0,6 m de profondeur dans le sondage SP1)			

Hydrogéologie

Possibles circulations d'eau erratiques

Zone d'Influence Géotechnique (ZIG)

Ensemble du terrain, voire terrains mitoyens en cas de terrassements proches des limites de propriété

Principes généraux de constructions

Principe de fondations	Ordre de grandeur de l'horizon d'ancrage	Principe du dallage
Fondations profondes de type pieux	Substratum molassique vers 7,0 / 9,5 m	Plancher porté ou établi sur vide sanitaire

- Dispositions spécifiques dans le cas d'éléments enterrés (sous-sol, cave, etc...)

Lot n°20

Essai de pénétration dynamique : PD22
Sondage à la pelle mécanique : SP3/SP7



Topographie / Environnement

Le lot concerné, situé sur un versant, présente une légère pente vers le Sud-Ouest. Au moment de l'étude, il s'agit d'un champ

Cadre géologique et géotechnique

Toit de la couche (m/TN)	Nature et compacité des sols	Paramètres d'identification			Susceptibilité de variation de volume du sol
		Indice de plasticité (%)	Pourcentage de passant au tamis de 80 µm	Valeur de bleu V_{BS} (NF P 94-068)	
0,0	Sols fins (argile silteuse, argile sableuse et sable argileux) Caractéristiques mécaniques faibles	> 30	> 90 %	> 6	Fort
		$15 < I_p < 30$	> 50 %	$2 < V_{BS} < 6$	Moyenne
		< 15	< 50 %	< 2	Faible
7,5	Substratum molassique +/- compact Caractéristiques mécaniques élevées	Valeur au bleu (V_{BS}) = 3,5 (mesurée à 0,6 m de profondeur dans le sondage SP7)			

Hydrogéologie

Possibles circulations d'eau erratiques

Zone d'Influence Géotechnique (ZIG)

Ensemble du terrain, voire terrains mitoyens en cas de terrassements proches des limites de propriété

Principes généraux de constructions

Principe de fondations	Ordre de grandeur de l'horizon d'ancrage	Principe du dallage
Fondations profondes de type pieux	Substratum molassique vers 7,5 m	Plancher porté ou établi sur vide sanitaire

- Dispositions spécifiques dans le cas d'éléments enterrés (sous-sol, cave, etc...)

Lot n°21

Essai de pénétration dynamique : PD23
Sondage à la pelle mécanique : SP3/SP7



Topographie / Environnement

Le lot concerné, situé sur un versant, présente une légère pente vers le Sud-Ouest. Au moment de l'étude, il s'agit d'un champ

Cadre géologique et géotechnique

Toit de la couche (m/TN)	Nature et compacité des sols	Paramètres d'identification			Susceptibilité de variation de volume du sol
		Indice de plasticité (%)	Pourcentage de passant au tamis de 80 µm	Valeur de bleu V_{BS} (NF P 94-068)	
0,0	Sols fins (argile silteuse, argile sableuse et sable argileux) Caractéristiques mécaniques faibles	> 30	> 90 %	> 6	Fort
		$15 < I_p < 30$	> 50 %	$2 < V_{BS} < 6$	Moyenne
		< 15	< 50 %	< 2	Faible
6,5	Substratum molassique +/- compact Caractéristiques mécaniques élevées	Valeur au bleu (V_{BS}) = 3,5 (mesurée à 0,6 m de profondeur dans le sondage SP7)			

Hydrogéologie

Possibles circulations d'eau erratiques

Zone d'Influence Géotechnique (ZIG)

Ensemble du terrain, voire terrains mitoyens en cas de terrassements proches des limites de propriété

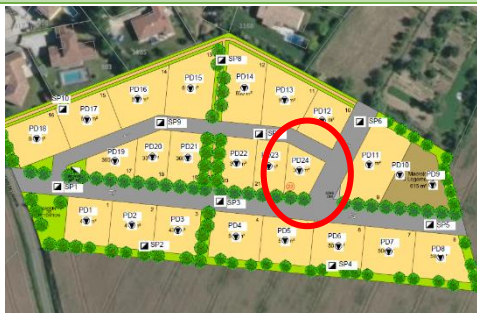
Principes généraux de constructions

Principe de fondations	Ordre de grandeur de l'horizon d'ancrage	Principe du dallage
Fondations profondes de type pieux	Substratum molassique vers 6,5 m	Plancher porté ou établi sur vide sanitaire

- Dispositions spécifiques dans le cas d'éléments enterrés (sous-sol, cave, etc...)

Lot n°22

Essai de pénétration dynamique : PD24
Sondage à la pelle mécanique : SP7



Topographie / Environnement

Le lot concerné, situé sur un versant, présente une légère pente vers le Sud-Ouest. Au moment de l'étude, il s'agit d'un champ

Cadre géologique et géotechnique

Toit de la couche (m/TN)	Nature et compacité des sols	Paramètres d'identification			Susceptibilité de variation de volume du sol
		Indice de plasticité (%)	Pourcentage de passant au tamis de 80 µm	Valeur de bleu V_{BS} (NF P 94-068)	
0,0	Sols fins (argile silteuse, argile sableuse et sable argileux) Caractéristiques mécaniques faibles	> 30	> 90 %	> 6	Fort
		$15 < I_p < 30$	> 50 %	$2 < V_{BS} < 6$	Moyenne
		< 15	< 50 %	< 2	Faible
6,5	Substratum molassique +/- compact Caractéristiques mécaniques élevées	Valeur au bleu (V_{BS}) = 3,5 (mesurée à 0,6 m de profondeur dans le sondage SP7)			

Hydrogéologie

Possibles circulations d'eau erratiques

Zone d'Influence Géotechnique (ZIG)

Ensemble du terrain, voire terrains mitoyens en cas de terrassements proches des limites de propriété

Principes généraux de constructions

Principe de fondations	Ordre de grandeur de l'horizon d'ancrage	Principe du dallage
Fondations profondes de type pieux	Substratum molassique vers 6,5 m	Plancher porté ou établi sur vide sanitaire

- Dispositions spécifiques dans le cas d'éléments enterrés (sous-sol, cave, etc...)



IV – SUITE DE L'ETUDE

L'étude géotechnique de conception (mission G2_{AVP}), prenant en compte l'implantation et les caractéristiques du bâtiment, a pour objet de fixer les prescriptions constructives adaptées à la nature du sol et au projet de construction.

Cette étude (mission G2_{AVP}) doit être réalisée afin de réduire les risques géotechniques, conformément à l'arrêté du 22/07/20 relatif aux techniques particulières de construction dans les zones exposées au phénomène de mouvement de terrain consécutif à la sécheresse et à la réhydratation des sols.

- de confirmer les hypothèses concernant le projet (calage altimétrique, implantation,...).
- de valider le modèle géologique ainsi que les caractéristiques géotechniques.
- d'étudier les terrassements et la stabilité des terres.
- d'optimiser le projet en fonction des principes constructifs envisagés.

Cette mission comprendra la réalisation d'investigations géotechniques complémentaires (sondages pénétrométriques, sondages à la pelle mécanique, sondages pressiométriques).

GFC reste à la disposition du demandeur pour fournir les renseignements qu'il pourrait désirer et pour participer à la suite de la mission.

N.B. : Les conclusions du présent rapport sont données sous réserve des documents joints ci-après :

- Conditions générales des missions géotechniques ;
- Classification des missions géotechniques types ;
- Schéma d'enchaînement des missions géotechniques types ;



Norme NF P 94-500 (Novembre 2013)

CONDITIONS GENERALES DES MISSIONS D'INGENIERIE GEOTECHNIQUE

1. Cadre de la mission

Par référence à la norme NF P 94-500 sur les missions d'ingénierie géotechnique, il appartient au maître d'ouvrage et à son maître d'œuvre de veiller à ce que toutes les missions d'ingénierie géotechnique nécessaires à la conception puis à l'exécution de l'ouvrage soient engagées avec les moyens opportuns et confiées à des hommes de l'Art.

L'enchaînement des missions d'ingénierie géotechnique suit la succession des phases d'élaboration du projet, chacune de ces missions ne couvrant qu'un domaine spécifique de la conception ou de l'exécution. En particulier :

- les missions d'étude géotechnique préalable (G1), d'étude géotechnique de conception (G2), d'étude et suivi géotechniques d'exécution (G3), de supervision géotechnique d'exécution (G4) sont réalisées dans l'ordre successif ;
- exceptionnellement, une mission confiée à notre société peut ne contenir qu'une partie des prestations décrites dans la mission type correspondante après accord explicite, le client confiant obligatoirement le complément de la mission à un autre prestataire spécialisé en ingénierie géotechnique ;
- l'exécution d'investigations géotechniques engage notre société uniquement sur la conformité des travaux exécutés à ceux contractuellement commandés et sur l'exactitude des résultats qu'elle fournit ;
- toute mission d'ingénierie géotechnique n'engage notre société sur son devoir de conseil que dans le cadre strict, d'une part, des objectifs explicitement définis dans notre proposition technique sur la base de laquelle la commande et ses avenants éventuels ont été établis, d'autre part, du projet du client décrit par les documents graphiques ou plans cités dans le rapport ;
- toute mission d'étude géotechnique préliminaire de site, d'étude géotechnique d'avant-projet ou de diagnostic géotechnique exclut tout engagement de notre société sur les quantités, coûts et délais d'exécution des futurs ouvrages géotechniques.

De convention expresse, la responsabilité de notre société ne peut être engagée que dans l'hypothèse où la mission suivante d'étude géotechnique de projet lui est confiée ; une mission d'étude géotechnique de conception phase projet G2-PRO engage notre société en tant qu'assistant technique à la maîtrise d'œuvre dans les limites du contrat fixant l'étendue de la mission et la (ou les) partie (s) d'ouvrage (s) concerné (s).

La responsabilité de notre société ne saurait être engagée en dehors du cadre de la mission d'ingénierie géotechnique objet du rapport. En particulier, toute modification apportée au projet ou à son environnement nécessite la réactualisation du rapport géotechnique dans le cadre d'une nouvelle mission.

2. Recommandations

Il est précisé que l'étude géotechnique repose sur une reconnaissance du sol dont la maille ne permet pas de lever la totalité des aléas toujours possibles en milieu naturel. En effet, des hétérogénéités, naturelles ou du fait de l'homme, des discontinuités et des aléas d'exécution peuvent apparaître compte tenu du rapport entre le volume échantillonné ou testé et le volume sollicité par l'ouvrage, et ce d'autant plus que ces singularités éventuelles peuvent être limitées en extension. Les éléments géotechniques nouveaux mis en évidence lors de l'exécution, pouvant avoir une influence sur les conclusions du rapport, doivent immédiatement être signalés à l'ingénierie géotechnique chargée de l'étude et suivi géotechniques d'exécution (mission G3) afin qu'elle en analyse les conséquences sur les conditions d'exécution voire la conception de l'ouvrage géotechnique.

Si un caractère évolutif particulier a été mis en lumière (notamment glissement, érosion, dissolution, remblais évolutifs, tourbe), l'application des recommandations du rapport nécessite une validation à chaque étape suivante de la conception ou de l'exécution. En effet, un tel caractère évolutif peut remettre en cause ces recommandations notamment s'il s'écoule un laps de temps important avant leur mise en œuvre.

3. Rapport de la mission

Le rapport géotechnique constitue le compte-rendu de la mission d'ingénierie géotechnique définie par la commande au titre de laquelle il a été établi et dont les références sont rappelées en tête. A défaut de clauses spécifiques contractuelles, la remise du rapport géotechnique fixe la fin de la mission.

Un rapport géotechnique et toutes ses annexes identifiées constituent un ensemble indissociable. Les deux exemplaires de référence en sont les deux originaux conservés : un par le client et le second par notre société. Dans ce cadre, toute autre interprétation qui pourrait être faite d'une communication ou reproduction partielle ne saurait engager la responsabilité de notre société. En particulier l'utilisation même partielle de ces résultats et conclusions par un autre maître d'ouvrage ou par un autre constructeur ou pour un autre ouvrage que celui objet de la mission confiée ne pourra en aucun cas engager la responsabilité de notre société et pourra entraîner des poursuites judiciaires.

CLASSIFICATION DES MISSIONS TYPES D'INGENIERIE GEOTECHNIQUE

L'enchaînement des missions d'ingénierie géotechnique (étapes 1 à 3) doit suivre les étapes de conception et de réalisation de tout projet pour contribuer à la maîtrise des risques géotechniques. Chaque mission s'appuie sur des données géotechniques adaptées issues d'investigations géotechniques appropriées.

ÉTAPE 1 : ÉTUDE GÉOTECHNIQUE PREALABLE (G1)

Cette mission exclut toute approche des quantités, délais et coûts d'exécution des ouvrages géotechniques qui entre dans le cadre de la mission d'étude géotechnique de conception (étape 2). Elle est à la charge du maître d'ouvrage ou son mandataire. Elle comprend deux phases :

Phase Etude de Site (ES)

Elle est réalisée en amont d'une étude préliminaire, d'esquisse ou d'APS pour une première identification des risques géotechniques d'un site :

- Faire une enquête documentaire sur le cadre géotechnique du site et l'existence d'avoisinants avec visite du site et des alentours.
- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Fournir un rapport donnant pour le site étudié un modèle géologique préliminaire, les principales caractéristiques géotechniques et une première identification des risques géotechniques majeurs.

Phase Principes Généraux de Construction (PGC)

Elle est réalisée au stade d'une étude préliminaire, d'esquisse ou d'APS pour réduire les conséquences des risques géotechniques majeurs identifiés. Elle s'appuie obligatoirement sur des données géotechniques adaptées :

- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Fournir un rapport de synthèse des données géotechniques à ce stade d'étude (première approche de la ZIG, horizons porteurs potentiels, ainsi que certains principes généraux de construction envisageables (notamment fondations, terrassements, ouvrages enterrés, améliorations de sols).

ÉTAPE 2 : ÉTUDE GÉOTECHNIQUE DE CONCEPTION (G2)

Cette mission permet l'élaboration du projet des ouvrages géotechniques et réduit les conséquences des risques géotechniques importants identifiés. Elle est à la charge du maître d'ouvrage ou son mandataire et est réalisée en collaboration avec la maîtrise d'œuvre ou intégrée à cette dernière. Elle comprend trois phases :

Phase Avant-Projet (AVP)

Elle est réalisée au stade de l'avant-projet de la maîtrise d'œuvre et s'appuie obligatoirement sur des données géotechniques adaptées.

- Définir un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Fournir un rapport donnant les hypothèses géotechniques à prendre en compte au stade de l'avant-projet, les principes de construction envisageables (terrassements, soutènements, pentes et talus, fondations, assises des dallages et voiries, améliorations de sols, dispositions générales vis-à-vis des nappes et des avoisinants), une ébauche dimensionnelle par type d'ouvrage géotechnique et la pertinence d'application de la méthode observationnelle pour une meilleure maîtrise des risques géotechniques.

Phase Projet (PRO)

Elle est réalisée au stade de la maîtrise d'œuvre et s'appuie obligatoirement sur des données géotechniques adaptées suffisamment représentatives pour le site.

- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Fournir un dossier de synthèse des hypothèses géotechniques à prendre en compte au stade du projet (valeurs caractéristiques des paramètres géotechniques en particulier), des notes techniques donnant les choix constructifs des ouvrages géotechniques (terrassements, soutènements, pentes et talus, fondations, assises des dallages et voiries, améliorations de sols, dispositions vis-à-vis des nappes et des avoisinants), des notes de calcul de dimensionnement, un avis sur les valeurs seuils et une approche des quantités.

Phase DCE / ACT

Elle est réalisée pour finaliser le Dossier de Consultation des Entreprises et assister le maître d'ouvrage pour l'établissement des Contrats de Travaux avec le ou les entrepreneurs retenus pour les ouvrages géotechniques.

- Établir ou participer à la rédaction des documents techniques nécessaires et suffisants à la consultation des entreprises pour leurs études de réalisation des ouvrages géotechniques (dossier de la phase Projet avec plans, notices techniques, cahier des charges particulières, cadre de bordereau des prix et d'estimatif, planning prévisionnel).
- Assister éventuellement le Maître d'ouvrage pour la sélection des entreprises, analyser les offres techniques, participer à la finalisation des pièces techniques des contrats de travaux.

ÉTAPE 3 : ETUDES GEOTECHNIQUES DE REALISATION (G3 et G4, distinctes et simultanées)

ÉTUDE ET SUIVI GÉOTECHNIQUES D'EXÉCUTION (G3)

Cette mission permet de réduire les risques géotechniques résiduels par la mise en œuvre à temps de mesures correctives d'adaptation ou d'optimisation. Elle est confiée à l'entrepreneur sauf disposition contractuelle contraire, sur la base de la phase G2 DCE/ACT. Elle comprend deux phases interactives :

Phase Étude

- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Étudier dans le détail les ouvrages géotechniques : notamment établissement d'une note d'hypothèses géotechniques sur la base des données fournies par le contrat de travaux ainsi que des résultats des éventuelles investigations complémentaires, définition et dimensionnement (calculs justificatifs) des ouvrages géotechniques, méthodes et conditions d'exécution (phasages généraux, suivis, auscultations et contrôles à prévoir, valeurs seuils, dispositions constructives complémentaires éventuelles).
- Elaborer le dossier géotechnique d'exécution des ouvrages géotechniques provisoires et définitifs : plans d'exécution, de phasage et de suivi.

CLASSIFICATION DES MISSIONS TYPES D'INGENIERIE GEOTECHNIQUE (Suite)

Phase Suivi

- Suivre en continu les auscultations et l'exécution des ouvrages géotechniques, appliquer si nécessaire des dispositions constructives prédéfinies en phase Etude.
- Vérifier les données géotechniques par relevés lors des travaux et par un programme d'investigations géotechniques complémentaire si nécessaire (le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats).
- Etablir la prestation géotechnique du dossier des ouvrages exécutés (DOE) et fournir les documents nécessaires à l'établissement du dossier d'interventions ultérieures sur l'ouvrage (DIUO).

SUPERVISION GÉOTECHNIQUE D'EXÉCUTION (G4)

Cette mission permet de vérifier la conformité des hypothèses géotechniques prises en compte dans la mission d'étude et suivi géotechniques d'exécution. Elle est à la charge du maître d'ouvrage ou son mandataire et est réalisée en collaboration avec la maîtrise d'œuvre ou intégrée à cette dernière. Elle comprend deux phases interactives :

Phase Supervision de l'étude d'exécution

- Donner un avis sur la pertinence des hypothèses géotechniques de l'étude géotechnique d'exécution, des dimensionnements et méthodes d'exécution, des adaptations ou optimisations des ouvrages géotechniques proposées par l'entrepreneur, du plan de contrôle, du programme d'auscultation et des valeurs seuils.

Phase Supervision du suivi d'exécution

- Par interventions ponctuelles sur le chantier, donner un avis sur la pertinence du contexte géotechnique tel qu'observé par l'entrepreneur (G3), du comportement tel qu'observé par l'entrepreneur de l'ouvrage et des avoisinants concernés (G3), de l'adaptation ou de l'optimisation de l'ouvrage géotechnique proposée par l'entrepreneur (G3).
- Donner un avis sur la prestation géotechnique du DOE et sur les documents fournis pour le DIUO.

DIAGNOSTIC GÉOTECHNIQUE (G5)

Pendant le déroulement d'un projet ou au cours de la vie d'un ouvrage, il peut être nécessaire de procéder, de façon strictement limitative, à l'étude d'un ou plusieurs éléments géotechniques spécifiques, dans le cadre d'une mission ponctuelle. Ce diagnostic géotechnique précise l'influence de cet ou ces éléments géotechniques sur les risques géotechniques identifiés ainsi que leurs conséquences possibles pour le projet ou l'ouvrage existant.

- Définir, après enquête documentaire, un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Étudier un ou plusieurs éléments géotechniques spécifiques (par exemple soutènement, causes géotechniques d'un désordre) dans le cadre de ce diagnostic, mais sans aucune implication dans la globalité du projet ou dans l'étude de l'état général de l'ouvrage existant.
- Si ce diagnostic conduit à modifier une partie du projet ou à réaliser des travaux sur l'ouvrage existant, des études géotechniques de conception et/ou d'exécution ainsi qu'un suivi et une supervision géotechniques seront réalisés ultérieurement, conformément à l'enchaînement des missions d'ingénierie géotechnique (étape 2 et/ou 3).

ENCHAÎNEMENT DES MISSIONS D'INGENIERIE GEOTECHNIQUE

Enchaînement des missions G1 à G4	Phases de la maîtrise d'œuvre	Mission d'ingénierie géotechnique (GN) et Phase de la mission	Objectifs à atteindre pour les ouvrages géotechniques	Niveau de management des risques géotechniques attendu	Prestations d'investigations géotechniques à réaliser
Étape 1 : Étude géotechnique préalable (G1)		Étude géotechnique préalable (G1) Phase Étude de Site (ES)	Spécificités géotechniques du site	Première identification des risques présentés par le site	Fonction des données existantes et de la complexité géotechnique
	Étude préliminaire, esquisse, APS	Étude géotechnique préalable (G1) Phase Principes Généraux de Construction (PGC)	Première adaptation des futurs ouvrages aux spécificités du site	Première identification des risques pour les futurs ouvrages	Fonction des données existantes et de la complexité géotechnique

ENCHAÎNEMENT DES MISSIONS D'INGENIERIE GEOTECHNIQUE (Suite)

Étape 2 : Étude géotechnique de conception (G2)	APD/AVP	Étude géotechnique de conception (G2) Phase Avant-projet (AVP)		Définition et comparaison des solutions envisageables pour le projet	Mesures préventives pour la réduction des risques identifiés, mesures correctives pour les risques résiduels avec détection au plus tôt de leur survenance	Fonction du site et de la complexité du projet (choix constructifs)
	PRO	Étude géotechnique de conception (G2) Phase Projet (PRO)		Conception et justifications du projet		Fonction du site et de la complexité du projet (choix constructifs)
	DCE/ACT	Étude géotechnique de conception (G2) Phase DCE / ACT		Consultation sur le projet de base / Choix de l'entreprise et mise au point du contrat de travaux		
Étape 3 : Études géotechniques de réalisation (G3/G4)		À la charge de l'entreprise	À la charge du maître d'ouvrage			
	EXE/VISA	Étude et suivi géotechniques d'exécution (G3) Phase Étude (en interaction avec la phase Suivi)	Supervision géotechnique d'exécution (G4) Phase Supervision de l'étude géotechnique d'exécution (en interaction avec la phase Supervision du suivi)	Étude d'exécution conforme aux exigences du projet, avec maîtrise de la qualité, du délai et du coût	Identification des risques résiduels, mesures correctives, contrôle du management des risques résiduels (réalité des actions, vigilance, mémorisation, capitalisation des retours d'expérience)	Fonction des méthodes de construction et des adaptations proposées si des risques identifiés surviennent
	DET/AOR	Étude et suivi géotechniques d'exécution (G3) Phase Suivi (en interaction avec la phase Étude)	Supervision géotechnique d'exécution (G4) Phase Supervision du suivi géotechnique d'exécution (en interaction avec la phase Supervision de l'étude)	Exécution des travaux en toute sécurité et en conformité avec les attentes du maître d'ouvrage		Fonction du contexte géotechnique observé et du comportement de l'ouvrage et des avoisinants en cours de travaux
À toute étape d'un projet ou sur un ouvrage existant	Diagnostic	Diagnostic géotechnique (G5)		Influence d'un élément géotechnique spécifique sur le projet ou sur l'ouvrage existant	Influence de cet élément géotechnique sur les risques géotechniques identifiés	Fonction de l'élément géotechnique étudié



— ANNEXES —

ANNEXE 1 : COUPES DES SONDAGES

ANNEXE 2 : EXTRAIT DU PPR SECHERESSE

ANNEXE 3 : PLAN D'IMPLANTATION DES SONDAGES



ANNEXE 1

COUPES DES SONDAGES



N° Dossier : 18993.21
Adresse : Chemin Lambrie

Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

Commune : VILLENEUVE LES BOULOC

Essai : PD1

Essai : PD1

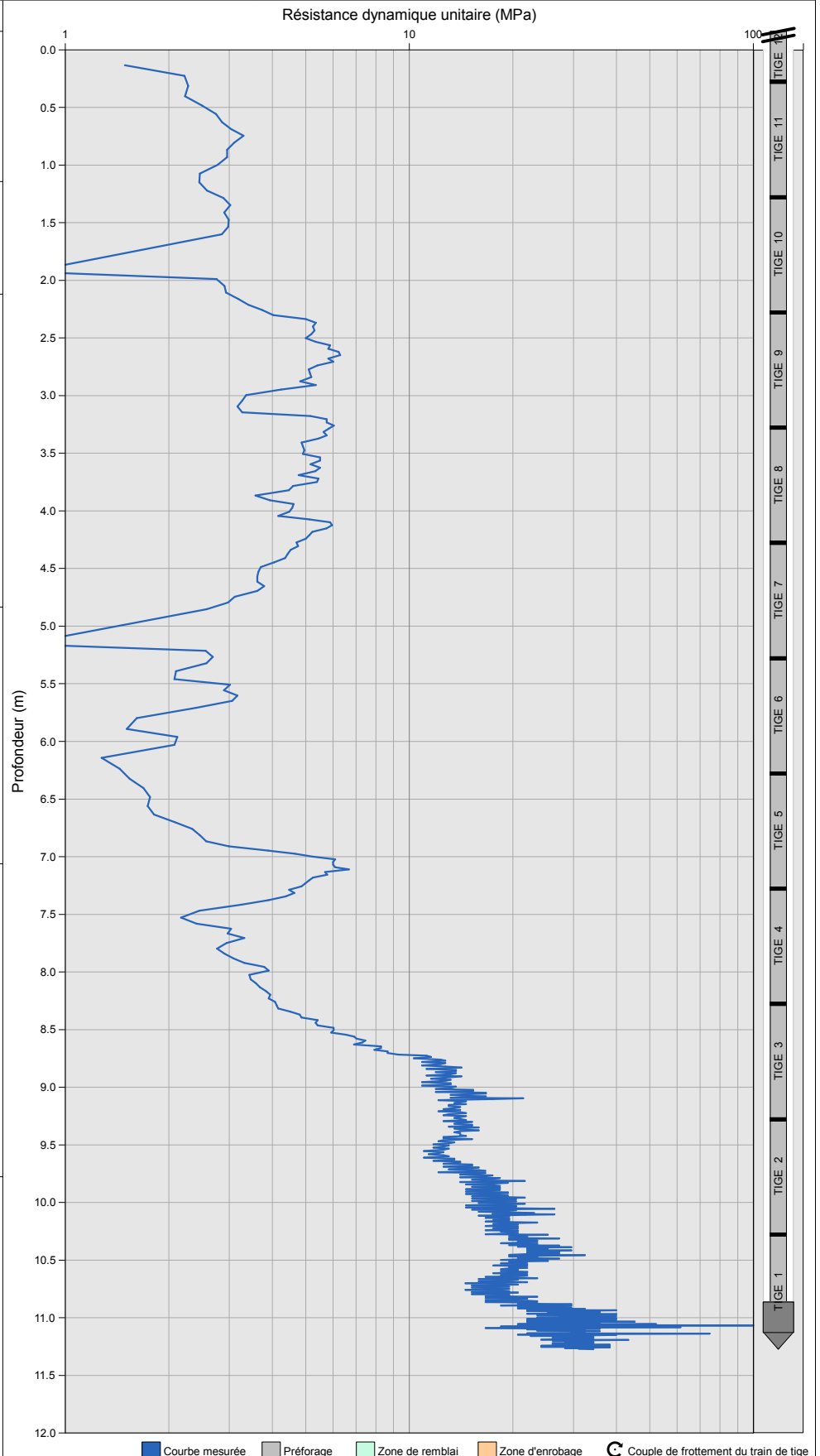
Réalisé le : 20/01/2021 à 14h51
GPS : 43.76528833333 , 1.4179

Profondeur visée : 22.200 m
Profondeur atteinte : 11.273 m
Préforage : 0.000 m
Nombre de coups : 608
Nombre de tiges : 12

Caractéristiques pénétromètre :

Materiel : GEOTOOL
Sys. d'acquisition : MSBOX
Date de vérification : 20/03/2017
Type d'énergie : CONSTANTE
Norme : Non définie
Masse du mouton : 64.000kg
Hauteur de chute : 750mm
Section de pointe : 20.00cm²
Tige : Rallonge 100cm , 6.000kg

Courbes de références étalonnées par le
CER de Rouen - N°OP99, 107/01





N° Dossier : 18993.21
Adresse : Chemin Lambrie

Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

Commune : VILLENEUVE LES BOULOC

Essai : PD2

Essai : PD2

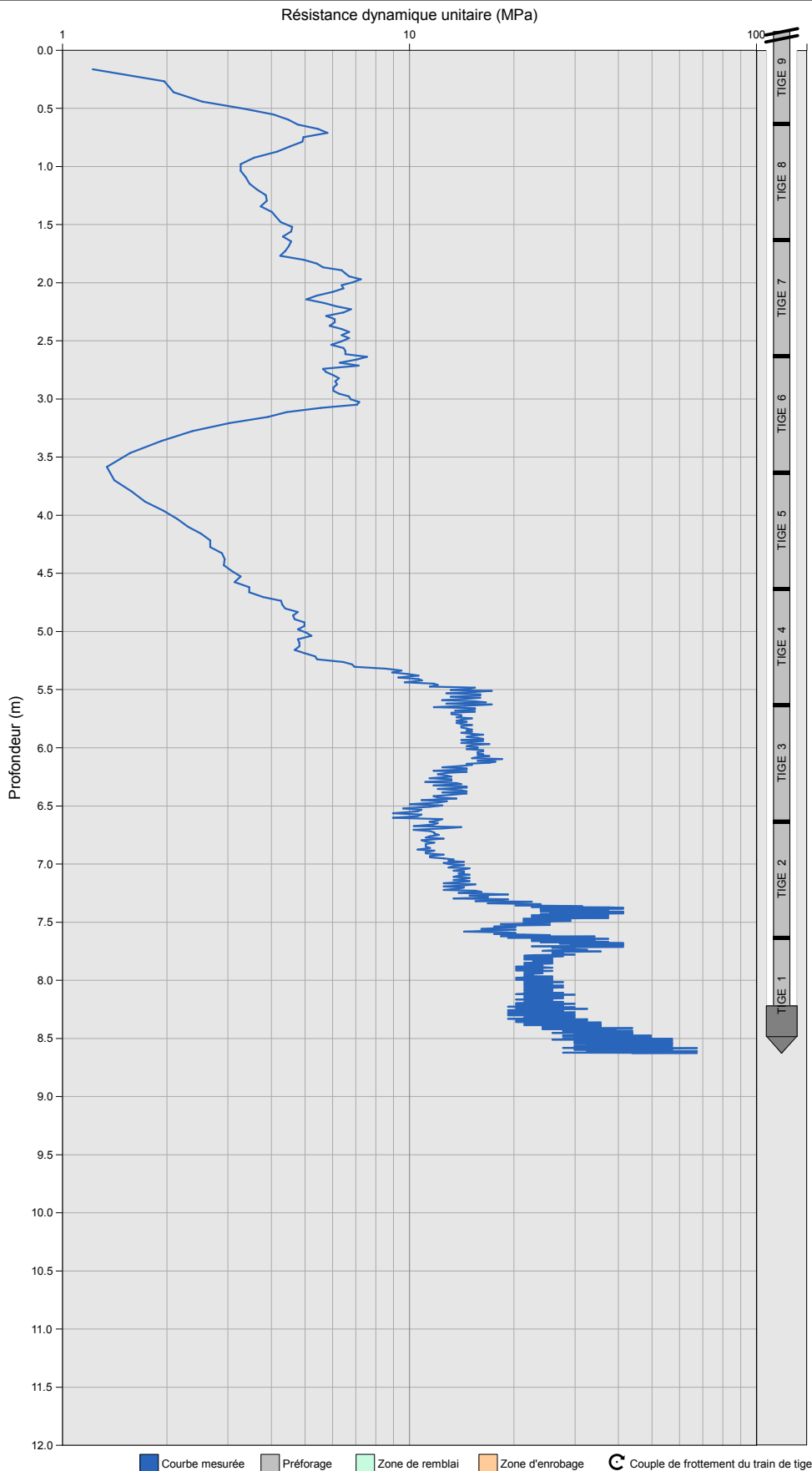
Réalisé le : 20/01/2021 à 14h06
GPS : 43.7652866667, 1.41813

Profondeur visée : 22.200 m
Profondeur atteinte : 8.628 m
Préforage : 0.000 m
Nombre de coups : 615
Nombre de tiges : 9

Caractéristiques pénétromètre :

Matériel : GEOTOOL
Sys. d'acquisition : MSBOX
Date de vérification : 20/03/2017
Type d'énergie : CONSTANTE
Norme : Non définie
Masse du mouton : 64.000kg
Hauteur de chute : 750mm
Section de pointe : 20.00cm²
Tige : Rallonge 100cm, 6.000kg

Courbes de références étalonnées par le
CER de Rouen - N°OP99, 107/01





N° Dossier : 18993.21
Adresse : Chemin Lambrie

Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

Commune : VILLENEUVE LES BOULOC

Essai : PD3

Essai : PD3

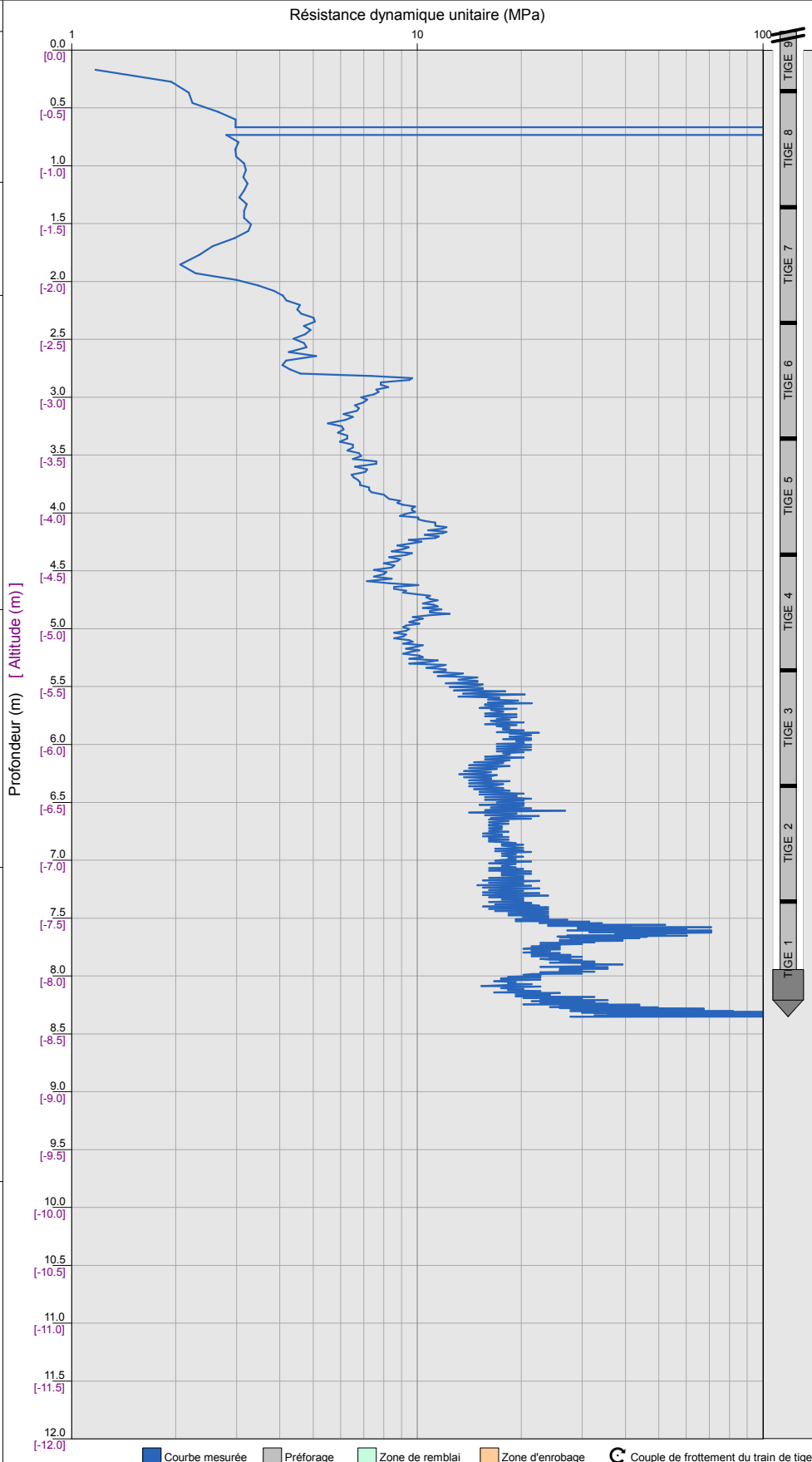
Réalisé le : 20/01/2021 à 13h18
GPS : 43.76527666667 , 1.418438333333
Altitude : 0 m

Profondeur visée : 22.200 m
Profondeur atteinte : 8.352 m
Préforage : 0.000 m
Nombre de coups : 677
Nombre de tiges : 9

Caractéristiques pénétromètre :

Matériel : GEOTOOL
Sys. d'acquisition : MSBOX
Date de vérification : 20/03/2017
Type d'énergie : CONSTANTE
Norme : Non définie
Masse du mouton : 64.000kg
Hauteur de chute : 750mm
Section de pointe : 20.00cm²
Tige : Rallonge 100cm , 6.000kg

Courbes de références étalonnées par le
CER de Rouen - N°OP99, 107/01





N° Dossier : 18993.21
Adresse : Chemin Lambrie

Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

Commune : VILLENEUVE LES BOULOC

Essai : PD4

Essai : PD4

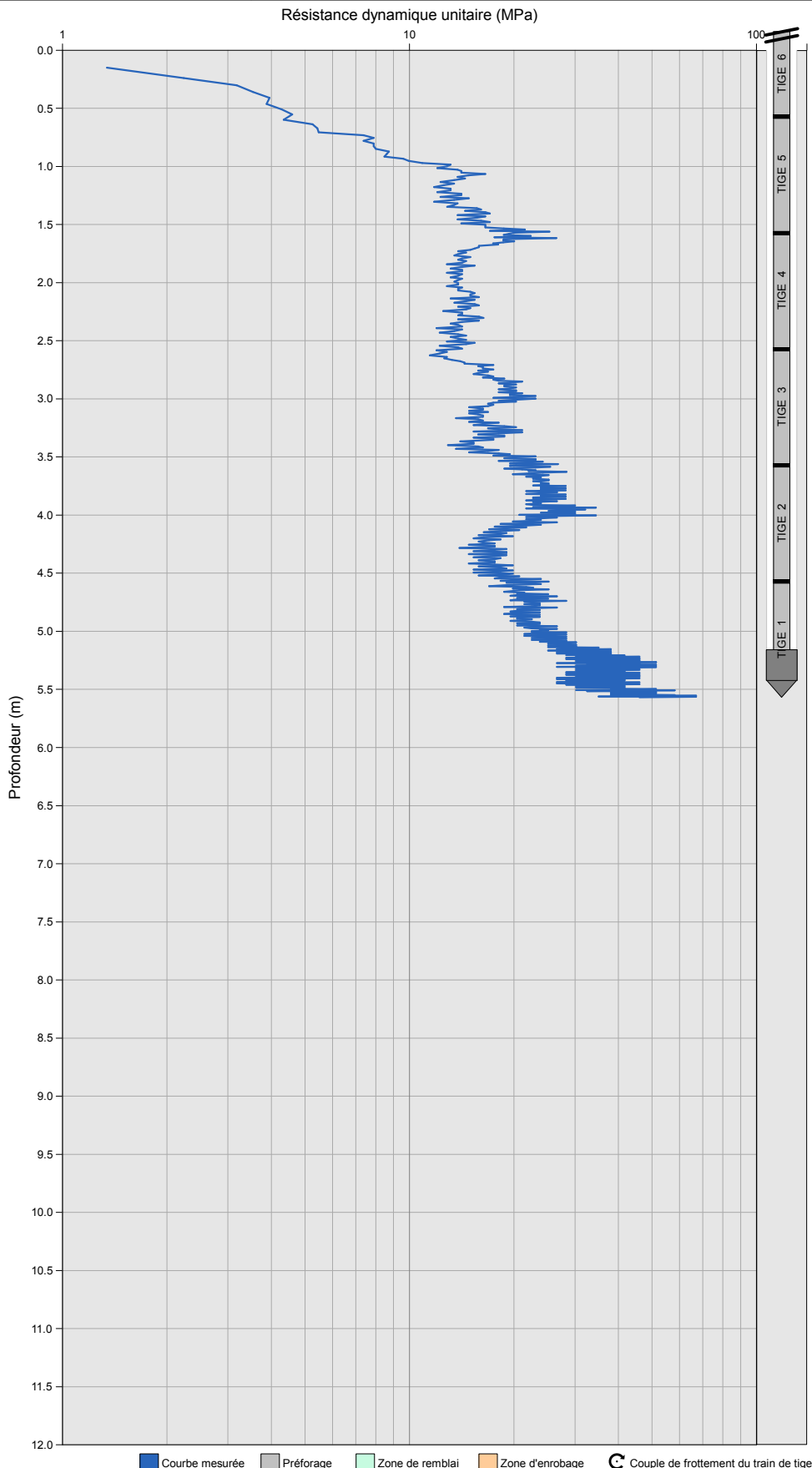
Réalisé le : 20/01/2021 à 11h19
GPS : 43.76525833333 , 1.418768333333

Profondeur visée : 22.200 m
Profondeur atteinte : 5.567 m
Préforage : 0.000 m
Nombre de coups : 600
Nombre de tiges : 6

Caractéristiques pénétromètre :

Materiel : GEOTOOL
Sys. d'acquisition : MSBOX
Date de vérification : 20/03/2017
Type d'énergie : CONSTANTE
Norme : Non définie
Masse du mouton : 64.000kg
Hauteur de chute : 750mm
Section de pointe : 20.00cm²
Tige : Rallonge 100cm , 6.000kg

Courbes de références étalonnées par le
CER de Rouen - N°OP99, 107/01





N° Dossier : 18993.21
Adresse : Chemin Lambrie

Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

Commune : VILLENEUVE LES BOULOC

Essai : PD5

Essai : PD5

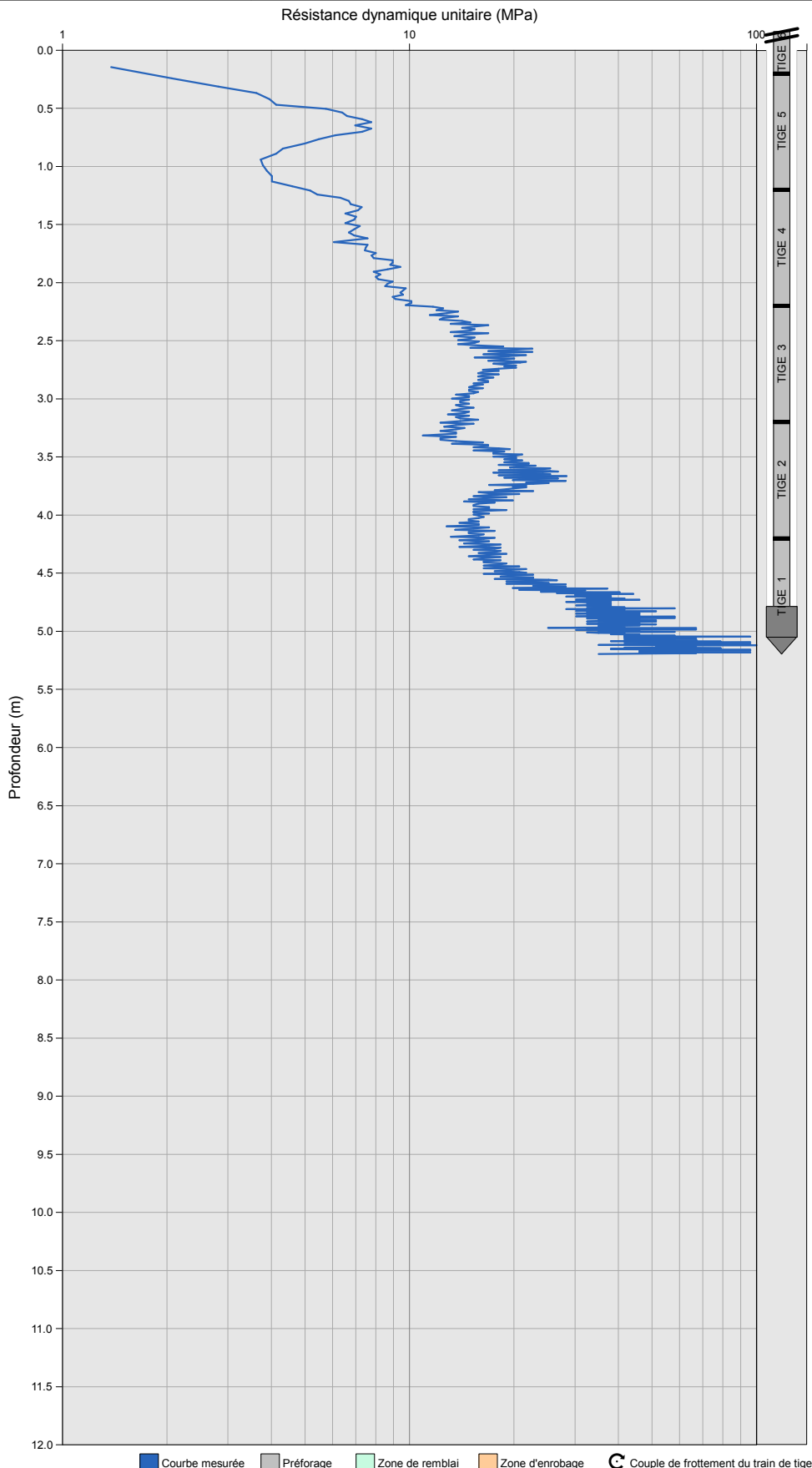
Réalisé le : 20/01/2021 à 10h33
GPS : 43.7652583333 , 1.419101666667

Profondeur visée : 22.200 m
Profondeur atteinte : 5.196 m
Préforage : 0.000 m
Nombre de coups : 486
Nombre de tiges : 6

Caractéristiques pénétromètre :

Matériel : GEOTOOL
Sys. d'acquisition : MSBOX
Date de vérification : 20/03/2017
Type d'énergie : CONSTANTE
Norme : Non définie
Masse du mouton : 64.000kg
Hauteur de chute : 750mm
Section de pointe : 20.00cm²
Tige : Rallonge 100cm , 6.000kg

Courbes de références étalonnées par le
CER de Rouen - N°OP99, 107/01



■ Courbe mesurée ■ Préforage ■ Zone de remblai ■ Zone d'enrobage C Couple de frottement du train de tige



N° Dossier : 18993.21
Adresse : Chemin Lambrie

Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

Commune : VILLENEUVE LES BOULOC

Essai : PD6

Essai : PD6

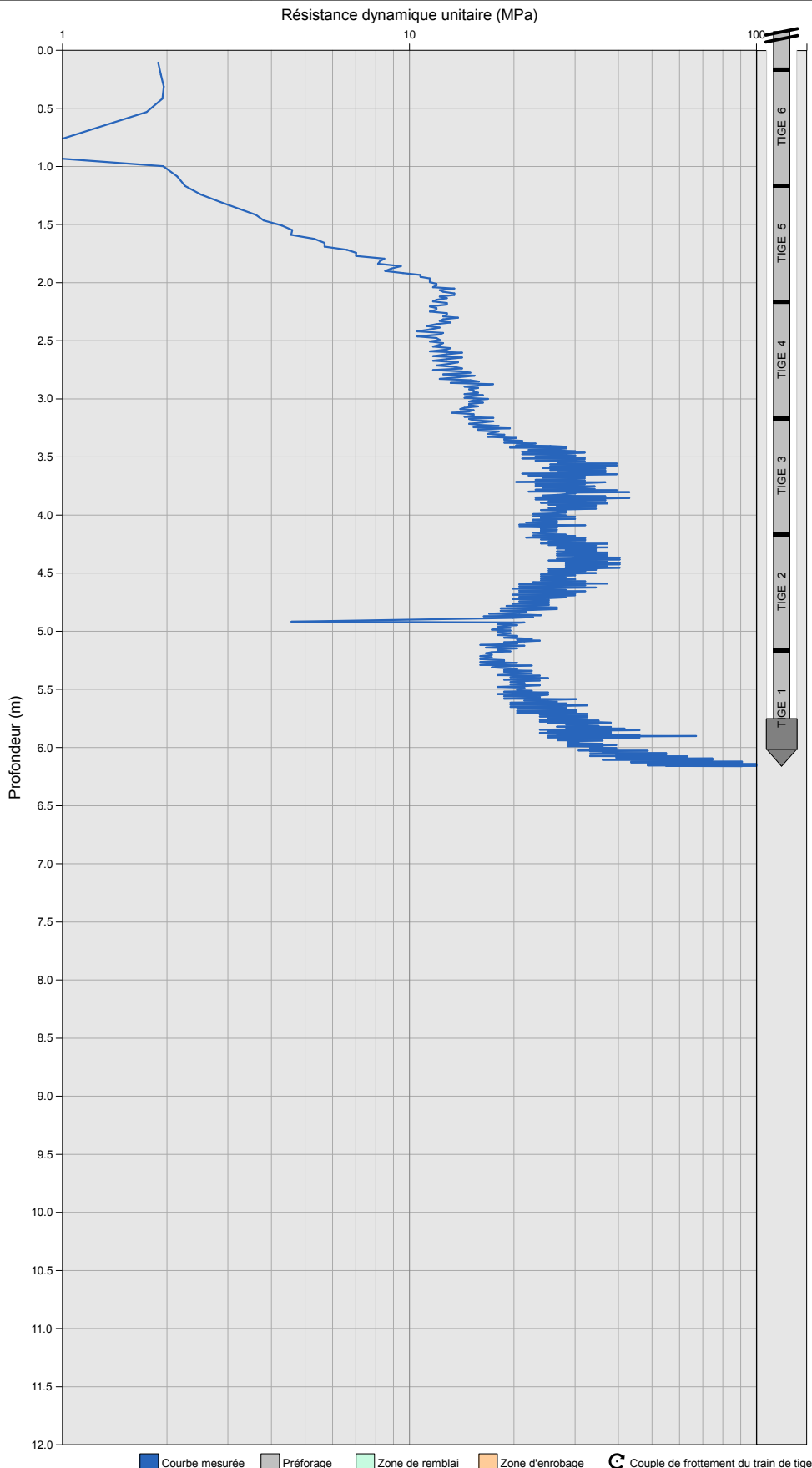
Réalisé le : 20/01/2021 à 09h49
GPS : 43.7652366667, 1.41939

Profondeur visée : 22.200 m
Profondeur atteinte : 6.161 m
Préforage : 0.000 m
Nombre de coups : 648
Nombre de tiges : 7

Caractéristiques pénétromètre :

Matériel : GEOTOOL
Sys. d'acquisition : MSBOX
Date de vérification : 20/03/2017
Type d'énergie : CONSTANTE
Norme : Non définie
Masse du mouton : 64.000kg
Hauteur de chute : 750mm
Section de pointe : 20.00cm²
Tige : Rallonge 100cm, 6.000kg

Courbes de références étalonnées par le
CER de Rouen - N°OP99, 107/01



■ Courbe mesurée ■ Préforage ■ Zone de remblai ■ Zone d'enrobage C Couple de frottement du train de tige



N° Dossier : 18993.21
Adresse : Chemin Lambrie

Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

Commune : VILLENEUVE LES BOULOC

Essai : PD7

Essai : PD7

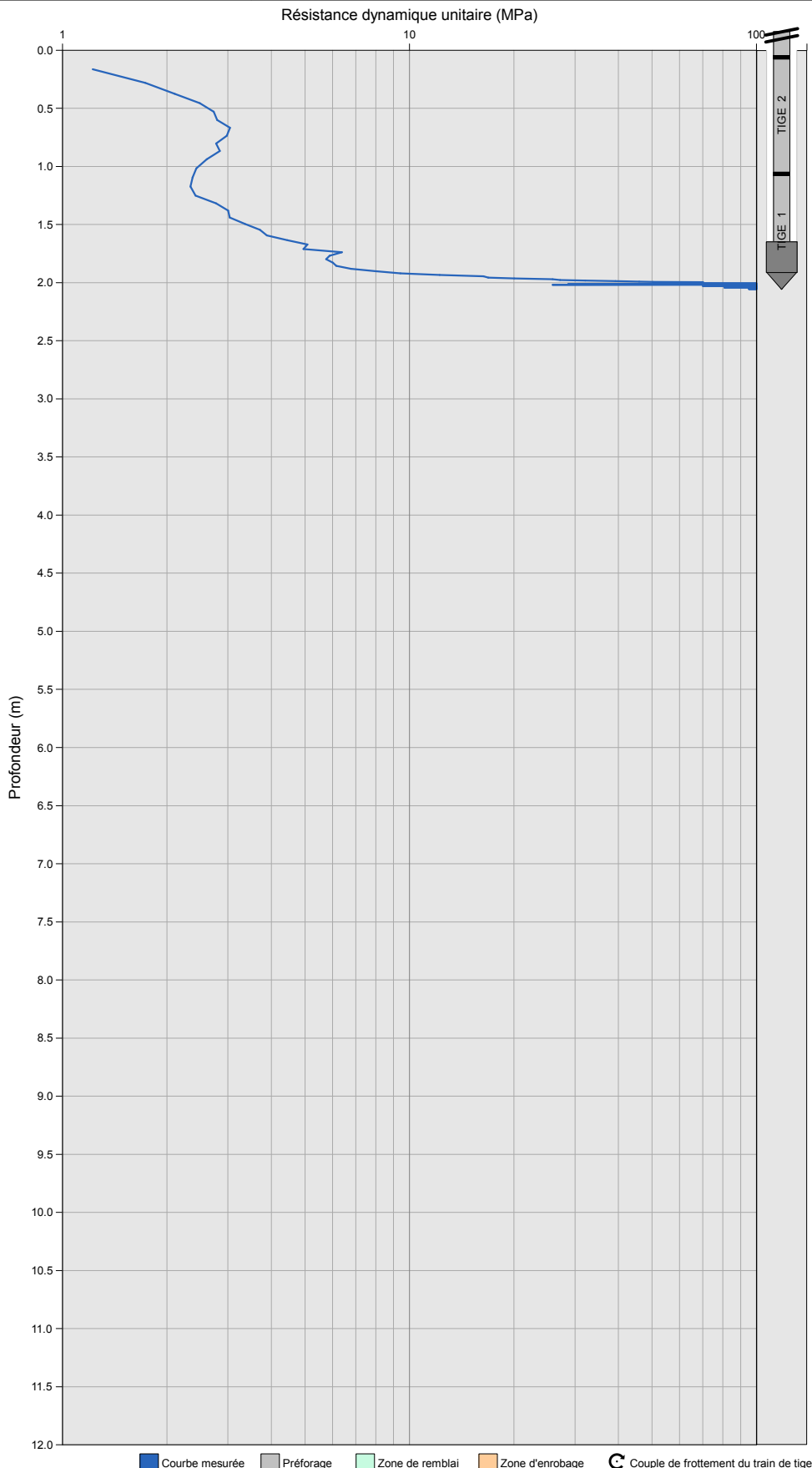
Réalisé le : 20/01/2021 à 09h39
GPS : 43.765215 , 1.41974

Profondeur visée : 22.200 m
Profondeur atteinte : 2.057 m
Préforage : 0.000 m
Nombre de coups : 79
Nombre de tiges : 3

Caractéristiques pénétromètre :

Matériel : GEOTOOL
Sys. d'acquisition : MSBOX
Date de vérification : 20/03/2017
Type d'énergie : CONSTANTE
Norme : Non définie
Masse du mouton : 64.000kg
Hauteur de chute : 750mm
Section de pointe : 20.00cm²
Tige : Rallonge 100cm , 6.000kg

Courbes de références étalonnées par le
CER de Rouen - N°OP99, 107/01





N° Dossier : 18993.21
Adresse : Chemin Lambrie

Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

Commune : VILLENEUVE LES BOULOC

Essai : PD8

Essai : PD8

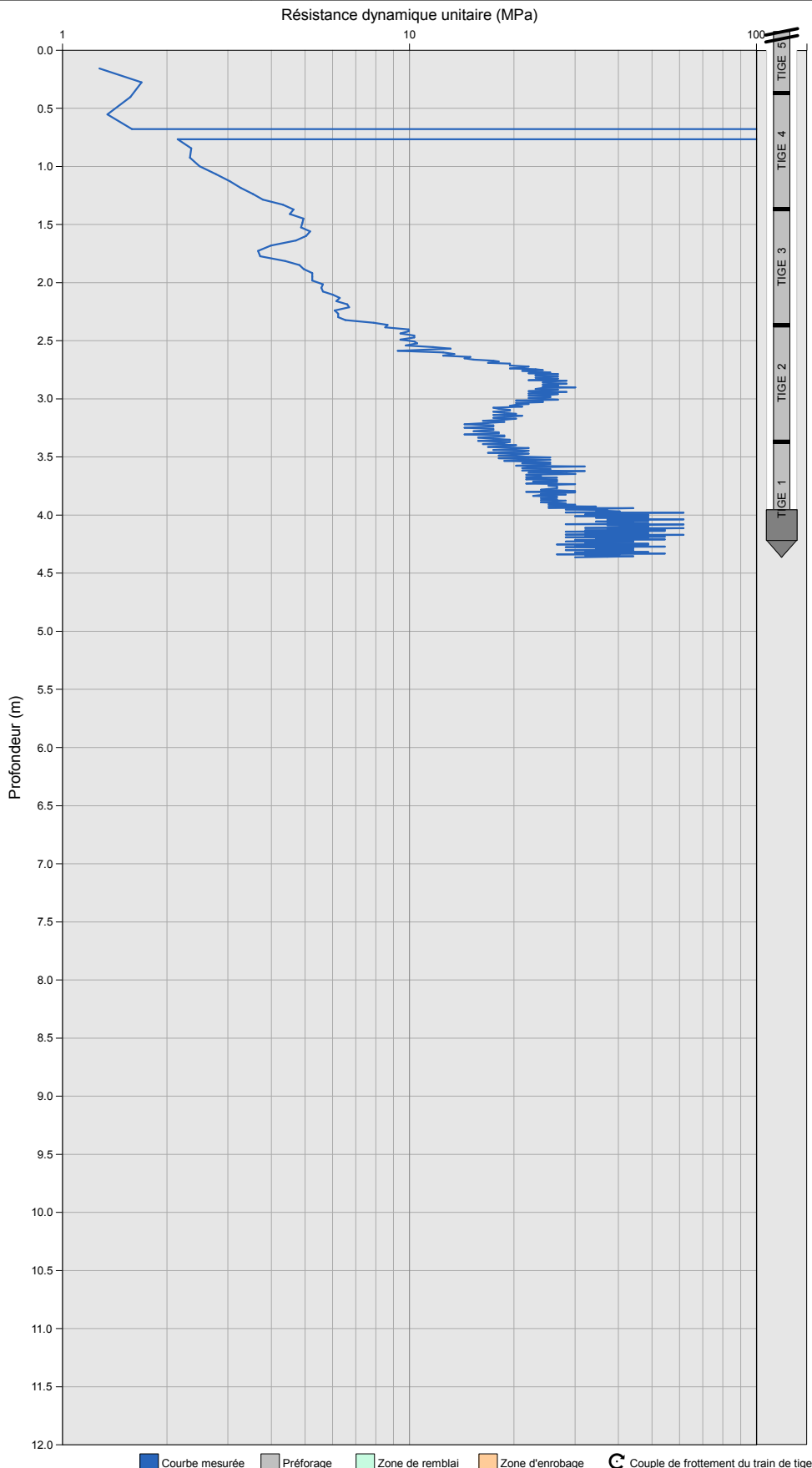
Réalisé le : 20/01/2021 à 09h11
GPS : 43.76519666667 , 1.419933333333

Profondeur visée : 22.200 m
Profondeur atteinte : 4.363 m
Préforage : 0.000 m
Nombre de coups : 351
Nombre de tiges : 5

Caractéristiques pénétromètre :

Matériel : GEOTOOL
Sys. d'acquisition : MSBOX
Date de vérification : 20/03/2017
Type d'énergie : CONSTANTE
Norme : Non définie
Masse du mouton : 64.000kg
Hauteur de chute : 750mm
Section de pointe : 20.00cm²
Tige : Rallonge 100cm , 6.000kg

Courbes de références étalonnées par le
CER de Rouen - N°OP99, 107/01





N° Dossier : 18993.21
Adresse : Chemin Lambrie

Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

Commune : VILLENEUVE LES BOULOC

Essai : PD9

Essai : PD9

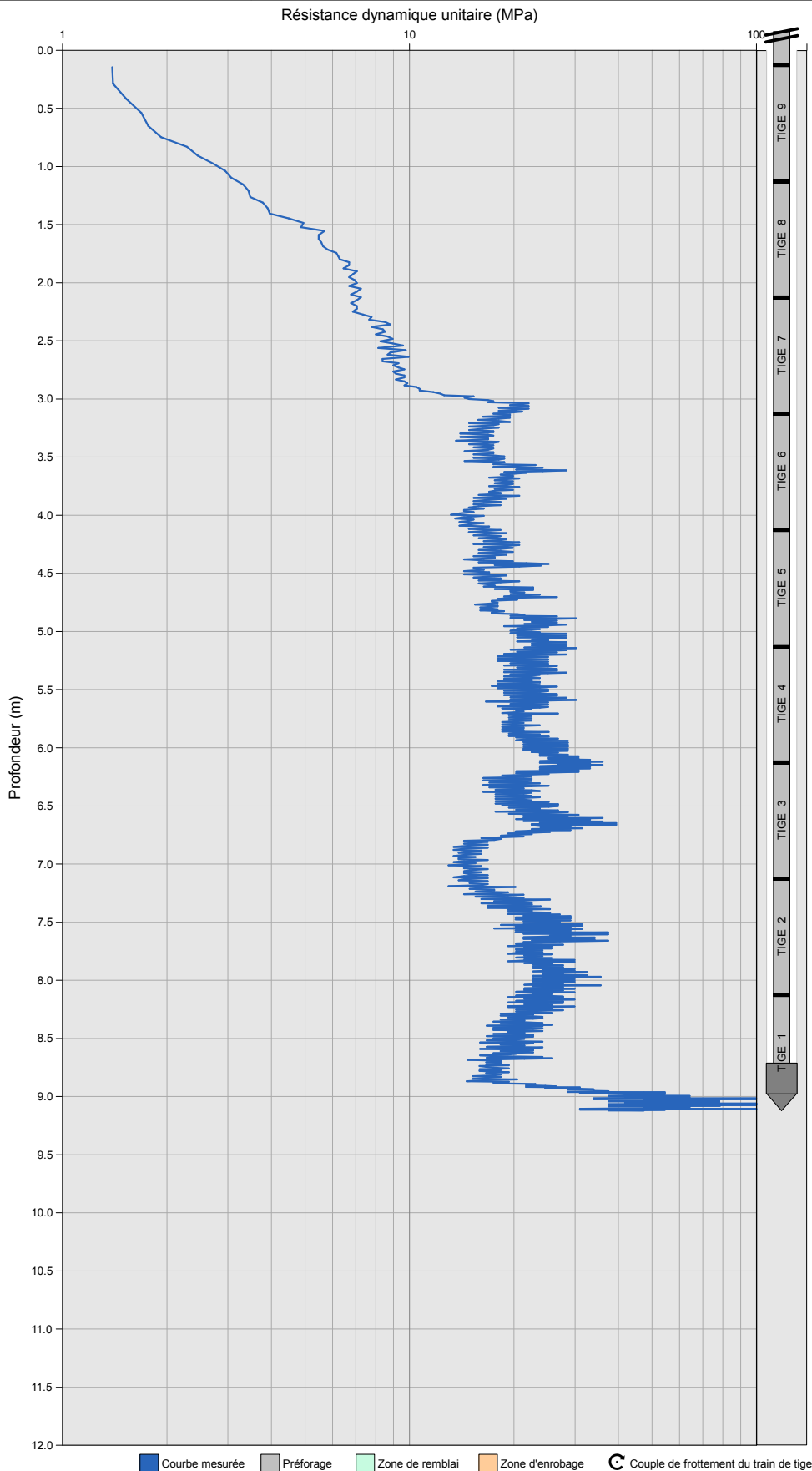
Réalisé le : 25/01/2021 à 08h46
GPS : 43.7655233333 , 1.4199

Profondeur visée : 22.200 m
Profondeur atteinte : 9.122 m
Préforage : 0.000 m
Nombre de coups : 1053
Nombre de tiges : 10

Caractéristiques pénétromètre :

Materiel : GEOTOOL
Sys. d'acquisition : MSBOX
Date de vérification : 20/03/2017
Type d'énergie : CONSTANTE
Norme : Non définie
Masse du mouton : 64.000kg
Hauteur de chute : 750mm
Section de pointe : 20.00cm²
Tige : Rallonge 100cm , 6.000kg

Courbes de références étalonnées par le
CER de Rouen - N°OP99, 107/01





N° Dossier : 18993.21
Adresse : Chemin Lambrie

Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

Commune : VILLENEUVE LES BOULOC

Essai : PD10

Essai : PD10

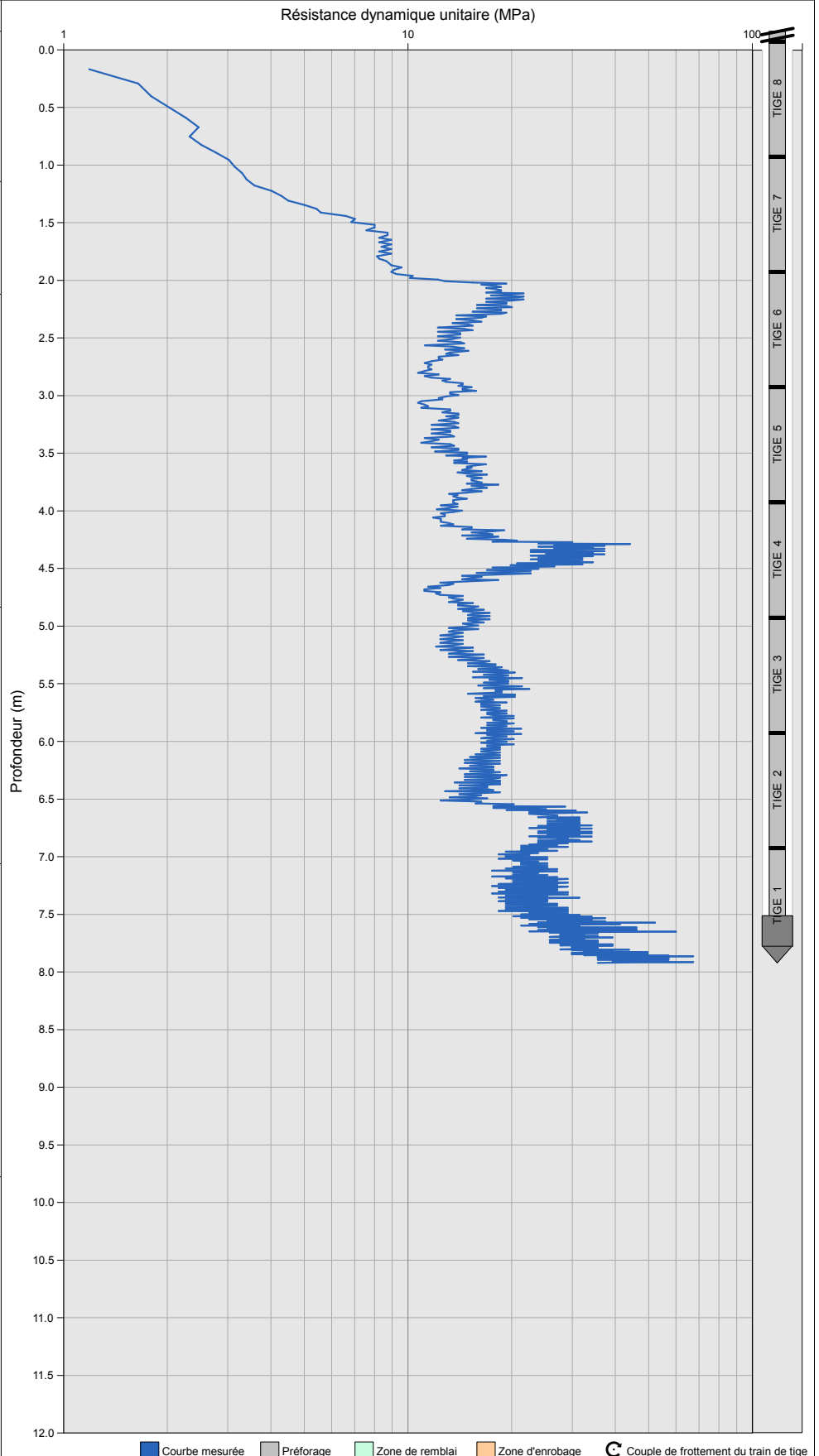
Réalisé le : 21/01/2021 à 16h07
GPS : 43.7655433333 , 1.41971333333

Profondeur visée : 22.200 m
Profondeur atteinte : 7.921 m
Préforage : 0.000 m
Nombre de coups : 818
Nombre de tiges : 9

Caractéristiques pénétromètre :

Matériel : GEOTOOL
Sys. d'acquisition : MSBOX
Date de vérification : 20/03/2017
Type d'énergie : CONSTANTE
Norme : Non définie
Masse du mouton : 64.000kg
Hauteur de chute : 750mm
Section de pointe : 20.00cm²
Tige : Rallonge 100cm , 6.000kg

Courbes de références étalonnées par le
CER de Rouen - N°OP99, 107/01





N° Dossier : 18993.21
Adresse : Chemin Lambrie

Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

Commune : VILLENEUVE LES BOULOC

Essai : PD11

Essai : PD11

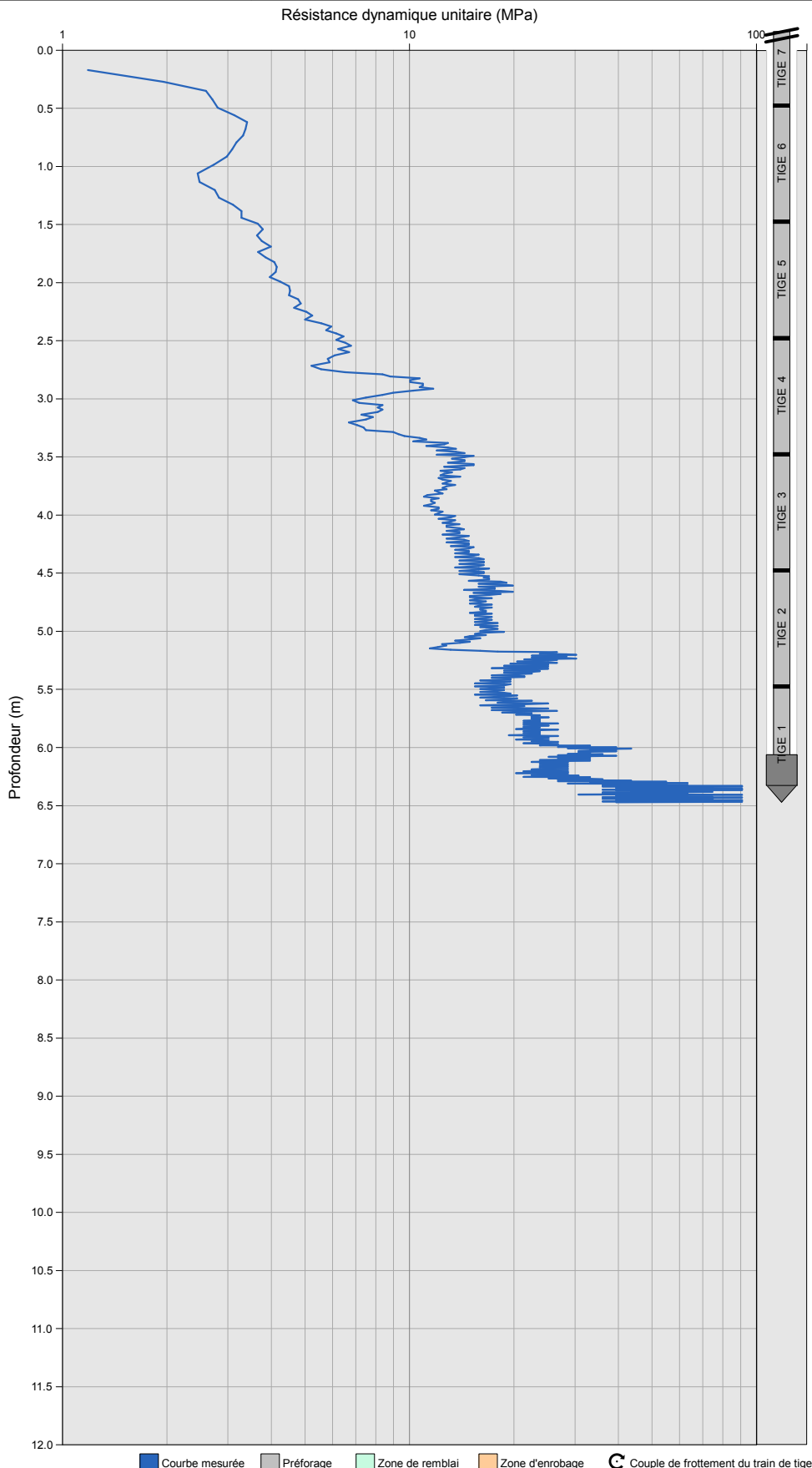
Réalisé le : 21/01/2021 à 15h31
GPS : 43.76556833333 , 1.419518333333

Profondeur visée : 22.200 m
Profondeur atteinte : 6.471 m
Préforage : 0.000 m
Nombre de coups : 519
Nombre de tiges : 7

Caractéristiques pénétromètre :

Matériel : GEOTOOL
Sys. d'acquisition : MSBOX
Date de vérification : 20/03/2017
Type d'énergie : CONSTANTE
Norme : Non définie
Masse du mouton : 64.000kg
Hauteur de chute : 750mm
Section de pointe : 20.00cm²
Tige : Rallonge 100cm , 6.000kg

Courbes de références étalonnées par le
CER de Rouen - N°OP99, 107/01



■ Courbe mesurée ■ Préforage ■ Zone de remblai ■ Zone d'enrobage ⚙ Couple de frottement du train de tige



N° Dossier : 18993.21
Adresse : Chemin Lambrie

Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

Commune : VILLENEUVE LES BOULOC

Essai : PD12

Essai : PD12

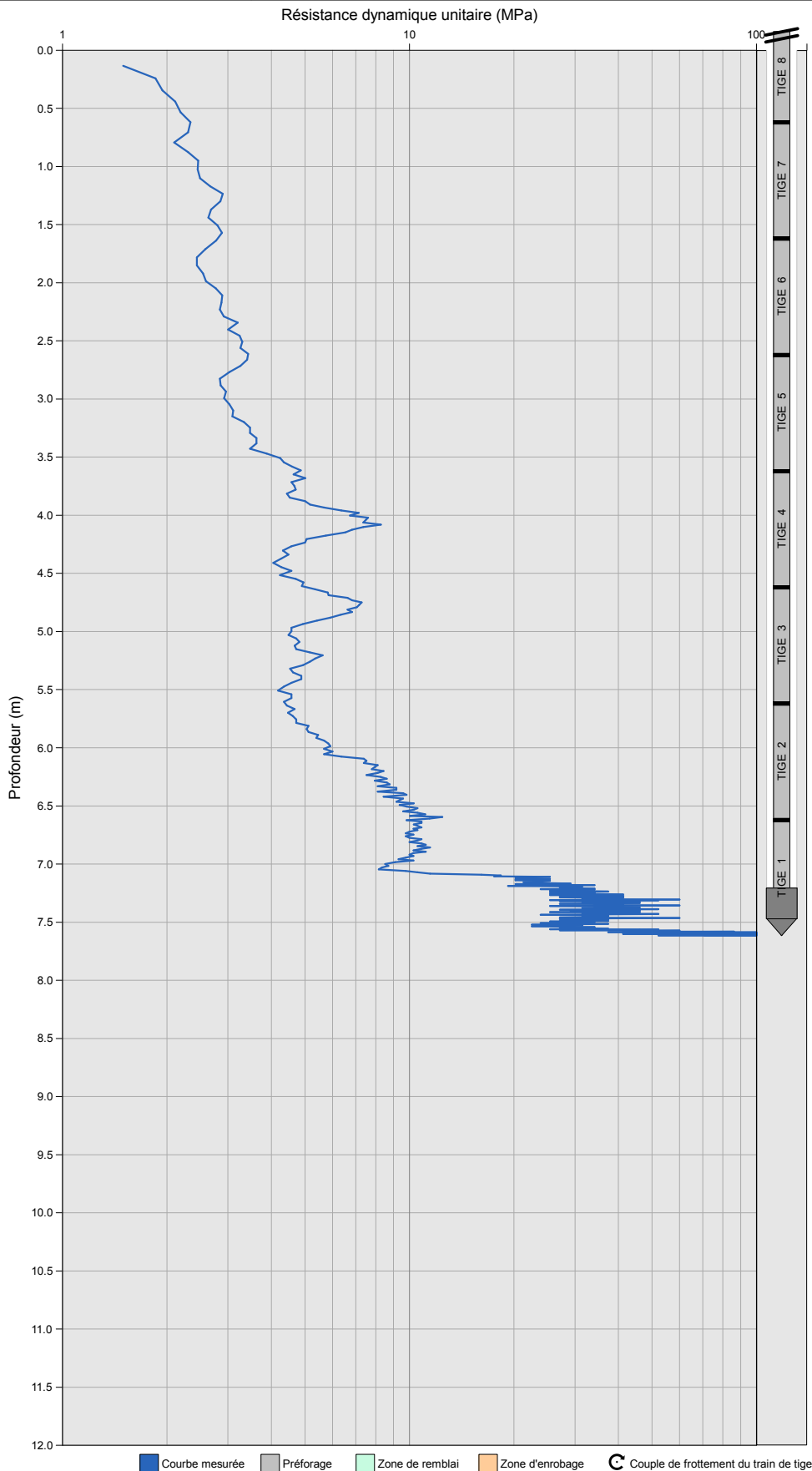
Réalisé le : 25/01/2021 à 09h49
GPS : 43.76579833333 , 1.41932333333

Profondeur visée : 22.200 m
Profondeur atteinte : 7.616 m
Préforage : 0.000 m
Nombre de coups : 366
Nombre de tiges : 8

Caractéristiques pénétromètre :

Matériel : GEOTOOL
Sys. d'acquisition : MSBOX
Date de vérification : 20/03/2017
Type d'énergie : CONSTANTE
Norme : Non définie
Masse du mouton : 64.000kg
Hauteur de chute : 750mm
Section de pointe : 20.00cm²
Tige : Rallonge 100cm , 6.000kg

Courbes de références étalonnées par le
CER de Rouen - N°OP99, 107/01





N° Dossier : 18993.21
Adresse : Chemin Lambrie

Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

Commune : VILLENEUVE LES BOULOC

Essai : PD13

Essai : PD13

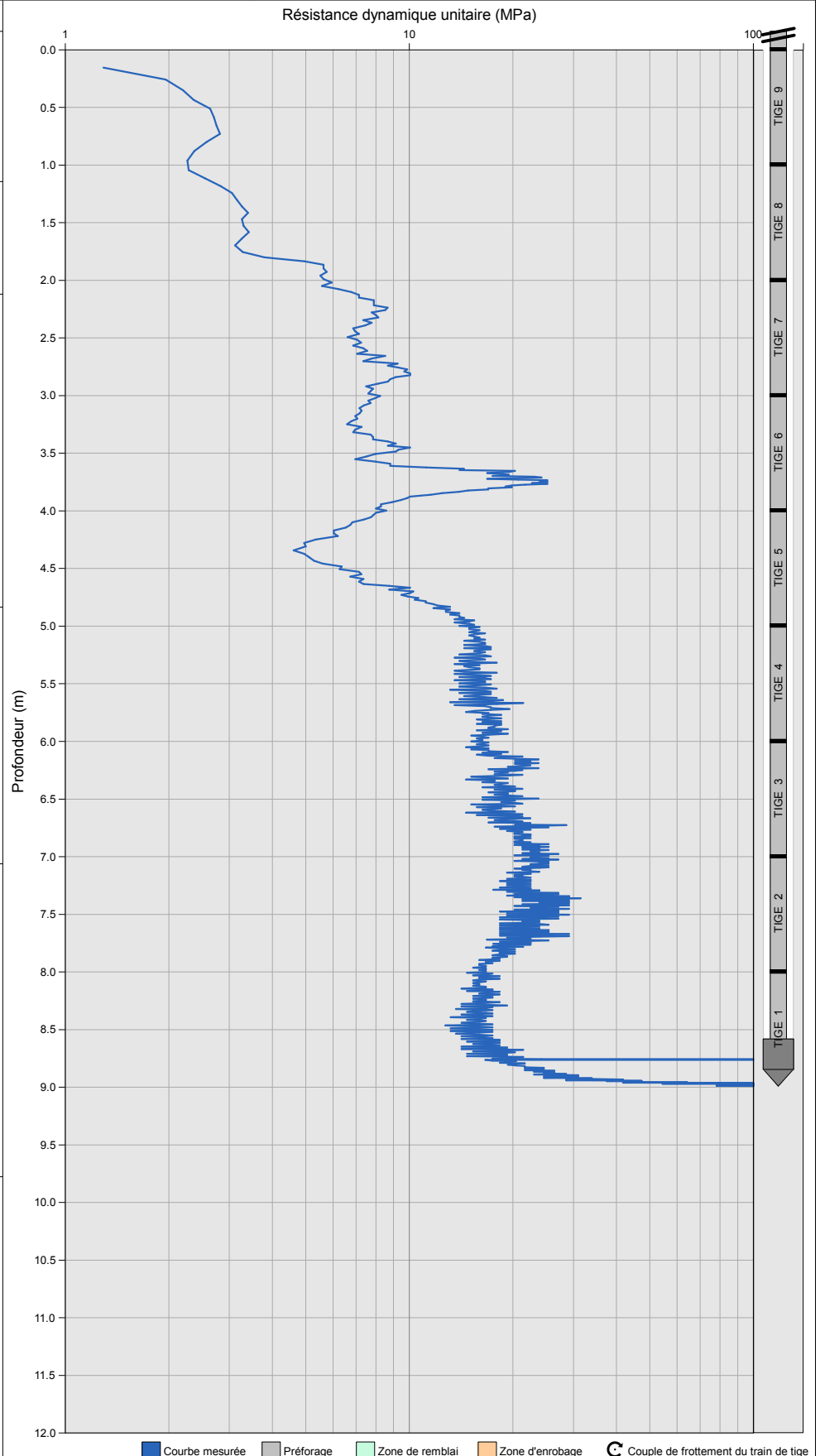
Réalisé le : 25/01/2021 à 10h25
GPS : 43.7658283333 , 1.419055

Profondeur visée : 22.200 m
Profondeur atteinte : 8.991 m
Préforage : 0.000 m
Nombre de coups : 813
Nombre de tiges : 10

Caractéristiques pénétromètre :

Matériel : GEOTOOL
Sys. d'acquisition : MSBOX
Date de vérification : 20/03/2017
Type d'énergie : CONSTANTE
Norme : Non définie
Masse du mouton : 64.000kg
Hauteur de chute : 750mm
Section de pointe : 20.00cm²
Tige : Rallonge 100cm , 6.000kg

Courbes de références étalonnées par le
CER de Rouen - N°OP99, 107/01



■ Courbe mesurée ■ Préforage ■ Zone de remblai ■ Zone d'enrobage ⚙ Couple de frottement du train de tige



N° Dossier : 18993.21
Adresse : Chemin Lambrie

Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

Commune : VILLENEUVE LES BOULOC

Essai : PD14

Essai : PD14

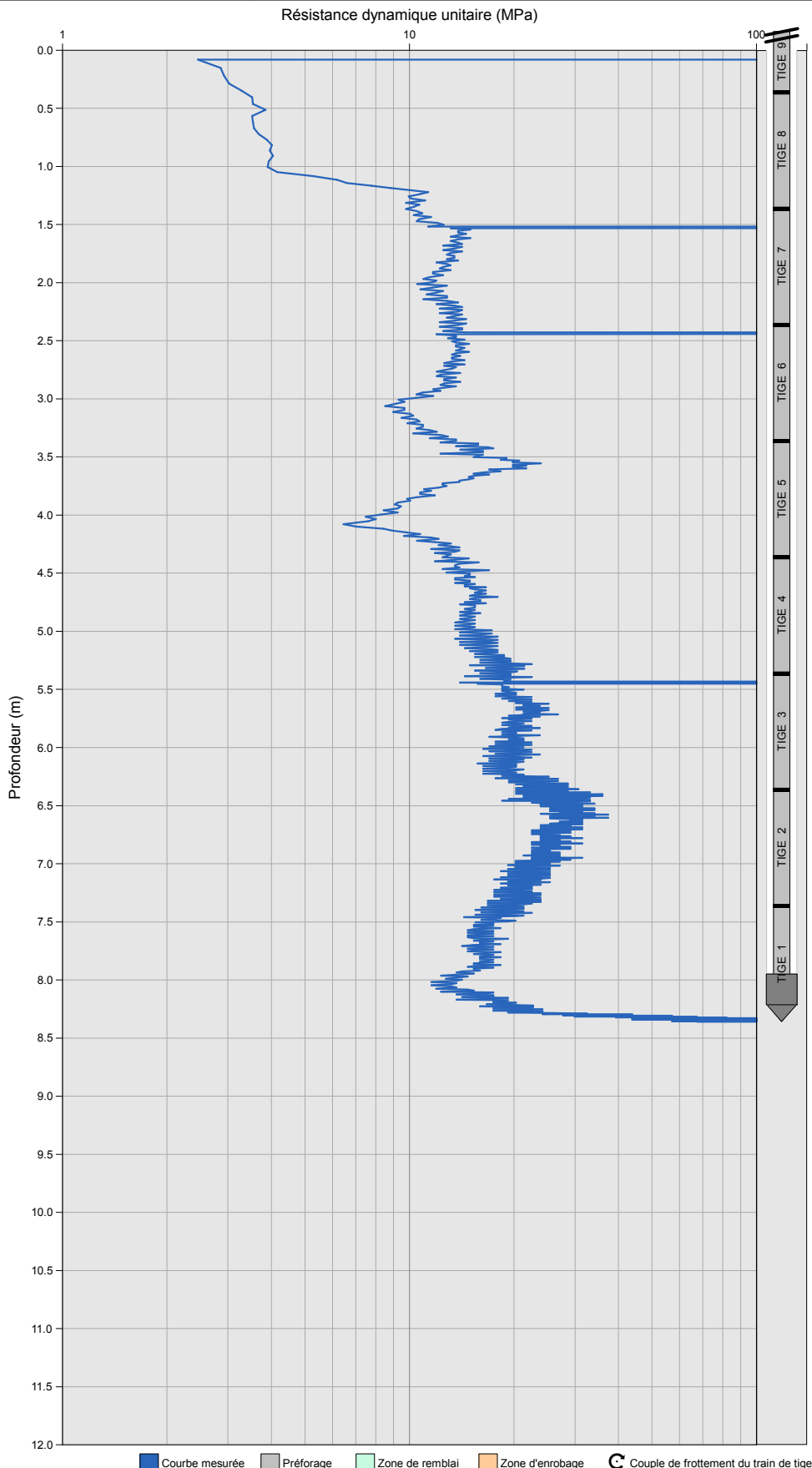
Réalisé le : 25/01/2021 à 11h31
GPS : 43.7659033333 , 1.418785

Profondeur visée : 22.200 m
Profondeur atteinte : 8.359 m
Préforage : 0.000 m
Nombre de coups : 884
Nombre de tiges : 9

Caractéristiques pénétromètre :

Matériel : GEOTOOL
Sys. d'acquisition : MSBOX
Date de vérification : 20/03/2017
Type d'énergie : CONSTANTE
Norme : Non définie
Masse du mouton : 64.000kg
Hauteur de chute : 750mm
Section de pointe : 20.00cm²
Tige : Rallonge 100cm , 6.000kg

Courbes de références étalonnées par le
CER de Rouen - N°OP99, 107/01





N° Dossier : 18993.21
Adresse : Chemin Lambrie

Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

Commune : VILLENEUVE LES BOULOC

Essai : PD15

Essai : PD15

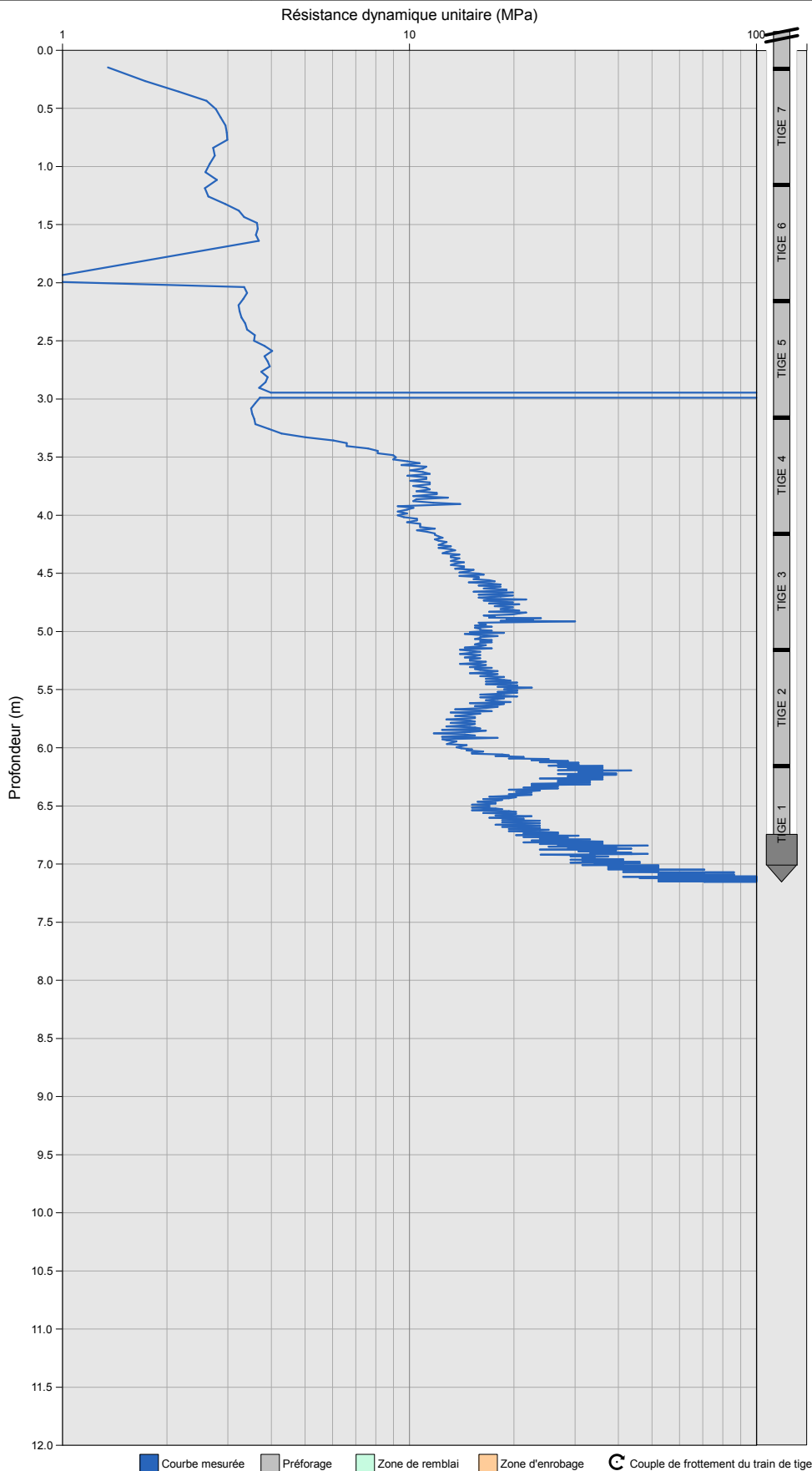
Réalisé le : 25/01/2021 à 13h42
GPS : 43.765905 , 1.418473333333

Profondeur visée : 22.200 m
Profondeur atteinte : 7.154 m
Préforage : 0.000 m
Nombre de coups : 562
Nombre de tiges : 8

Caractéristiques pénétromètre :

Matériel : GEOTOOL
Sys. d'acquisition : MSBOX
Date de vérification : 20/03/2017
Type d'énergie : CONSTANTE
Norme : Non définie
Masse du mouton : 64.000kg
Hauteur de chute : 750mm
Section de pointe : 20.00cm²
Tige : Rallonge 100cm , 6.000kg

Courbes de références étalonnées par le
CER de Rouen - N°OP99, 107/01





N° Dossier : 18993.21
Adresse : Chemin Lambrie

Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

Commune : VILLENEUVE LES BOULOC

Essai : PD16

Essai : PD16

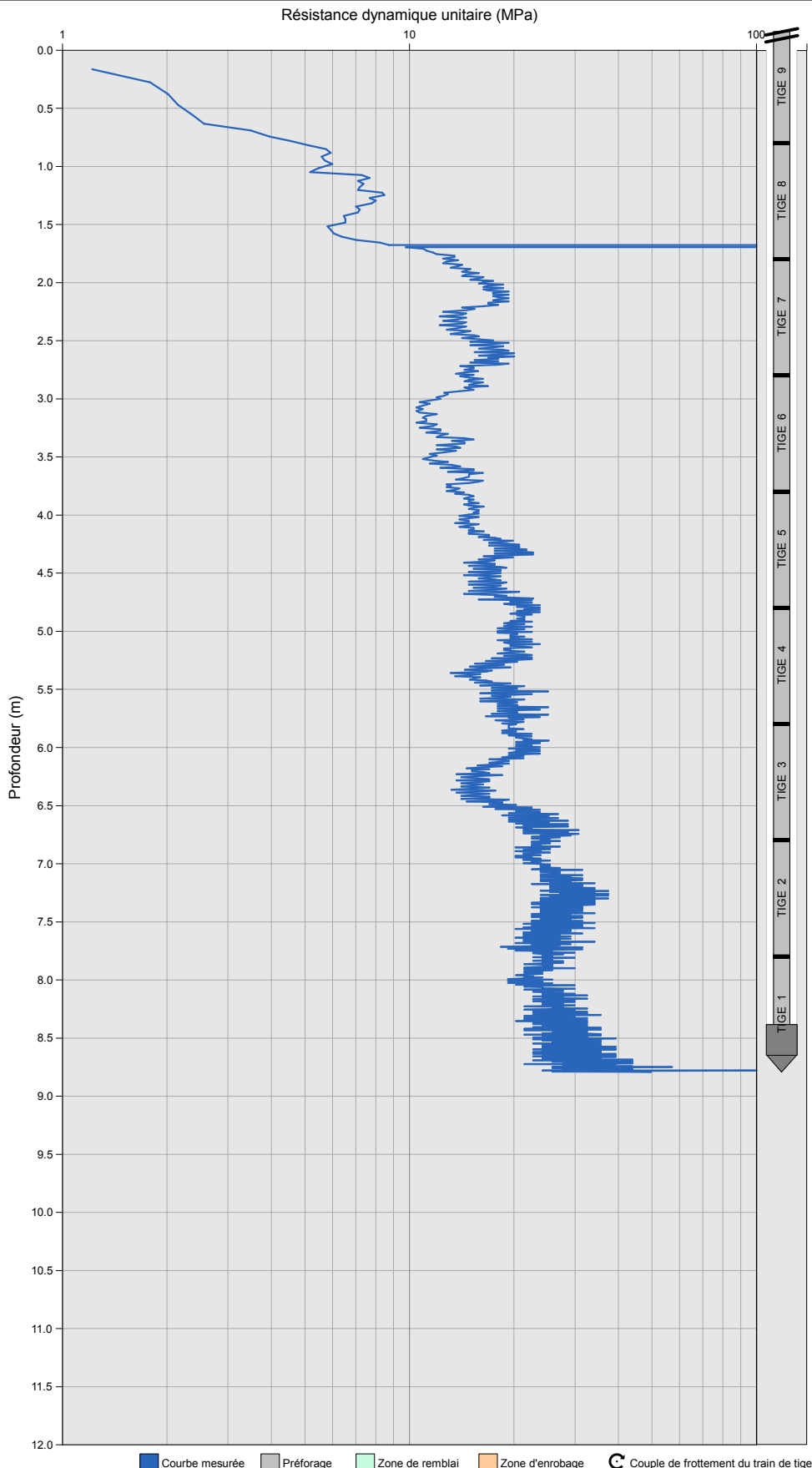
Réalisé le : 25/01/2021 à 14h32
GPS : 43.76581833333 , 1.418161666667

Profondeur visée : 22.200 m
Profondeur atteinte : 8.793 m
Préforage : 0.000 m
Nombre de coups : 1040
Nombre de tiges : 9

Caractéristiques pénétromètre :

Materiel : GEOTOOL
Sys. d'acquisition : MSBOX
Date de vérification : 20/03/2017
Type d'énergie : CONSTANTE
Norme : Non définie
Masse du mouton : 64.000kg
Hauteur de chute : 750mm
Section de pointe : 20.00cm²
Tige : Rallonge 100cm , 6.000kg

Courbes de références étalonnées par le
CER de Rouen - N°OP99, 107/01





N° Dossier : 18993.21
Adresse : Chemin Lambrie

Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

Commune : VILLENEUVE LES BOULOC

Essai : PD17

Essai : PD17

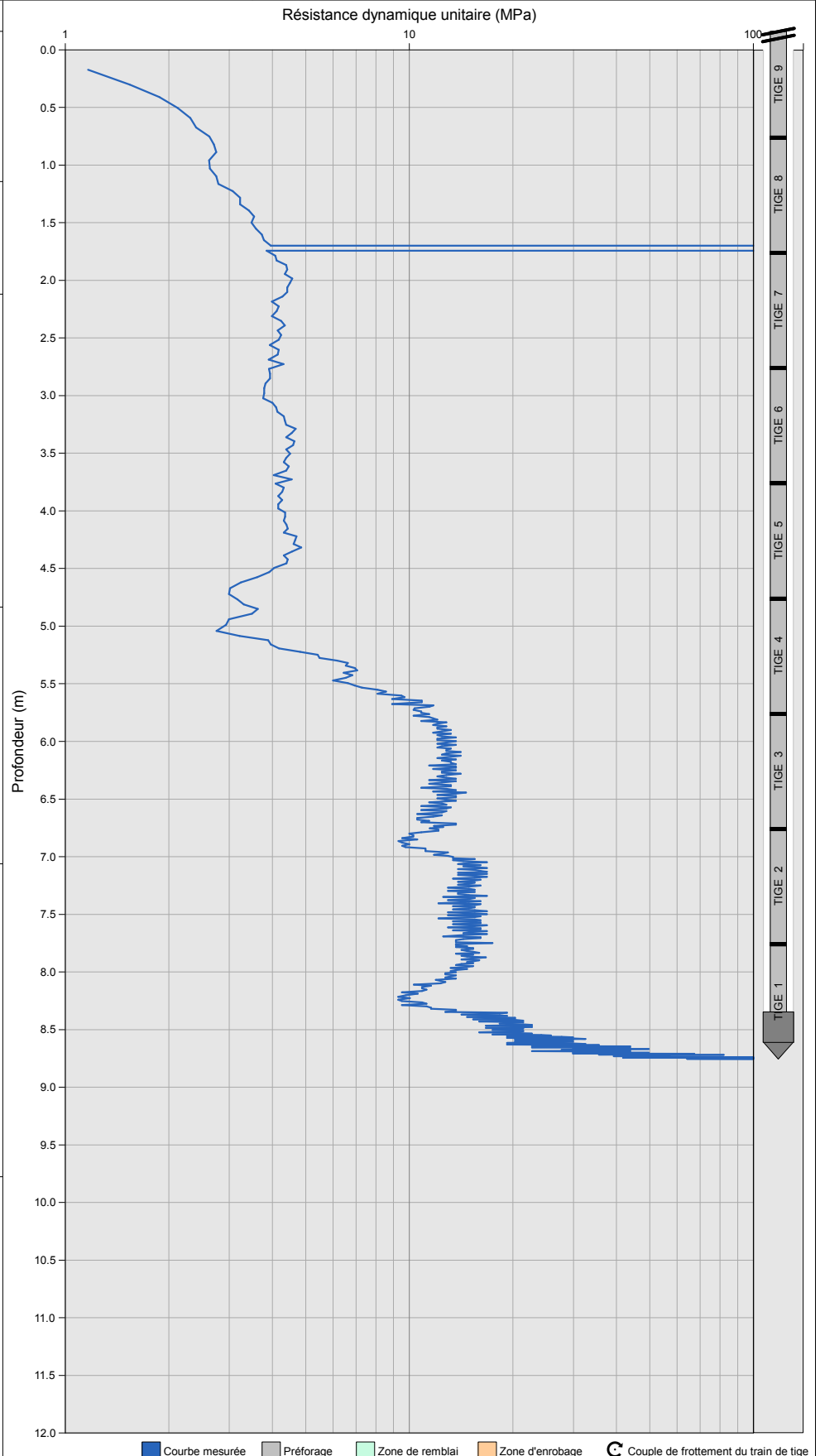
Réalisé le : 25/01/2021 à 15h40
GPS : 43.76576 , 1.417993333333

Profondeur visée : 22.200 m
Profondeur atteinte : 8.755 m
Préforage : 0.000 m
Nombre de coups : 497
Nombre de tiges : 10

Caractéristiques pénétromètre :

Materiel : GEOTOOL
Sys. d'acquisition : MSBOX
Date de vérification : 20/03/2017
Type d'énergie : CONSTANTE
Norme : Non définie
Masse du mouton : 64.000kg
Hauteur de chute : 750mm
Section de pointe : 20.00cm²
Tige : Rallonge 100cm , 6.000kg

Courbes de références étalonnées par le
CER de Rouen - N°OP99, 107/01





N° Dossier : 18993.21
Adresse : Chemin Lambrie

Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

Commune : VILLENEUVE LES BOULOC

Essai : PD18

Essai : PD18

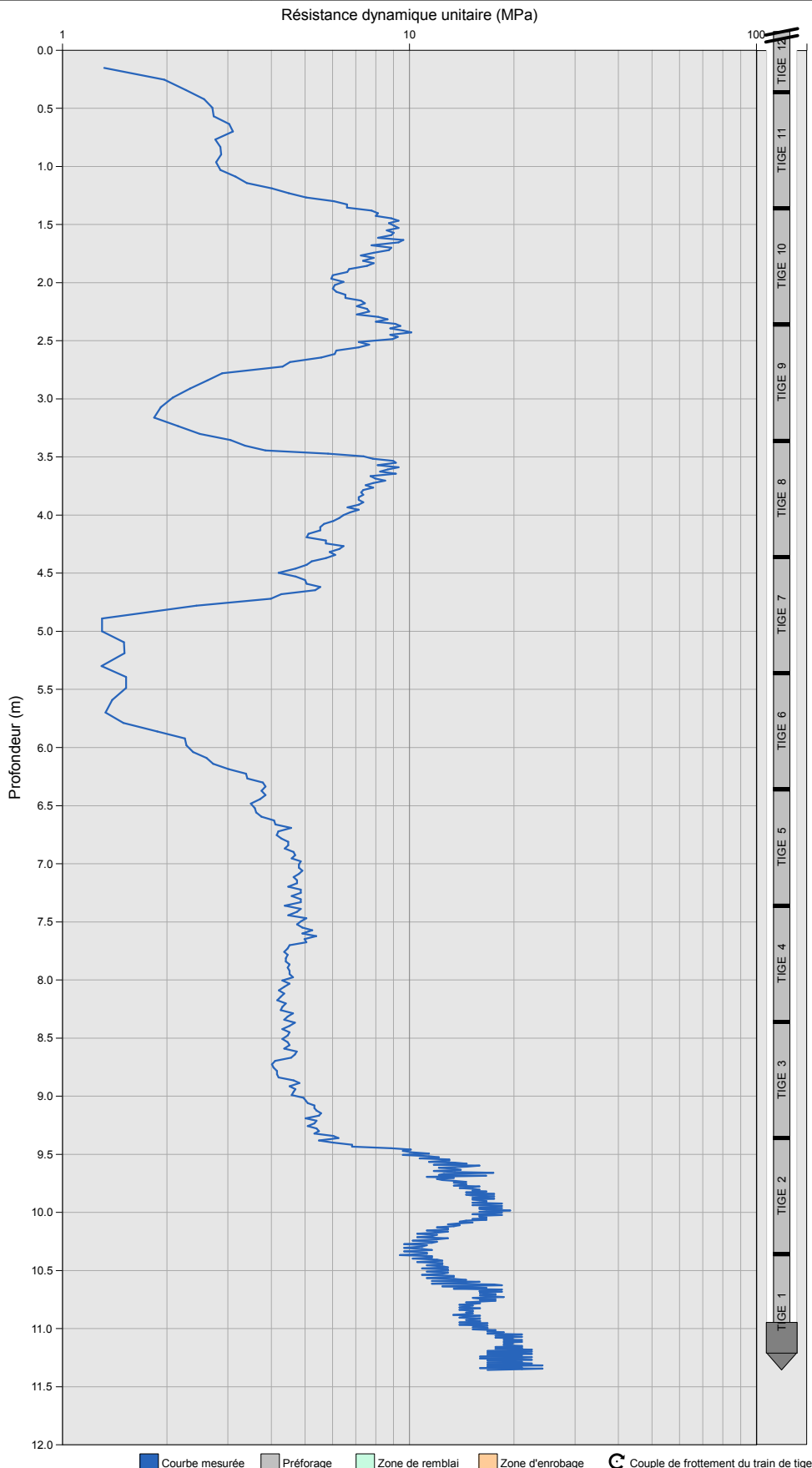
Réalisé le : 20/01/2021 à 15h44
GPS : 43.76561833333 , 1.41764333333

Profondeur visée : 22.200 m
Profondeur atteinte : 11.356 m
Préforage : 0.000 m
Nombre de coups : 537
Nombre de tiges : 12

Caractéristiques pénétromètre :

Matériel : GEOTOOL
Sys. d'acquisition : MSBOX
Date de vérification : 20/03/2017
Type d'énergie : CONSTANTE
Norme : Non définie
Masse du mouton : 64.000kg
Hauteur de chute : 750mm
Section de pointe : 20.00cm²
Tige : Rallonge 100cm , 6.000kg

Courbes de références étalonnées par le
CER de Rouen - N°OP99, 107/01





N° Dossier : 18993.21
Adresse : Chemin Lambrie

Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

Commune : VILLENEUVE LES BOULOC

Essai : PD19

Essai : PD19

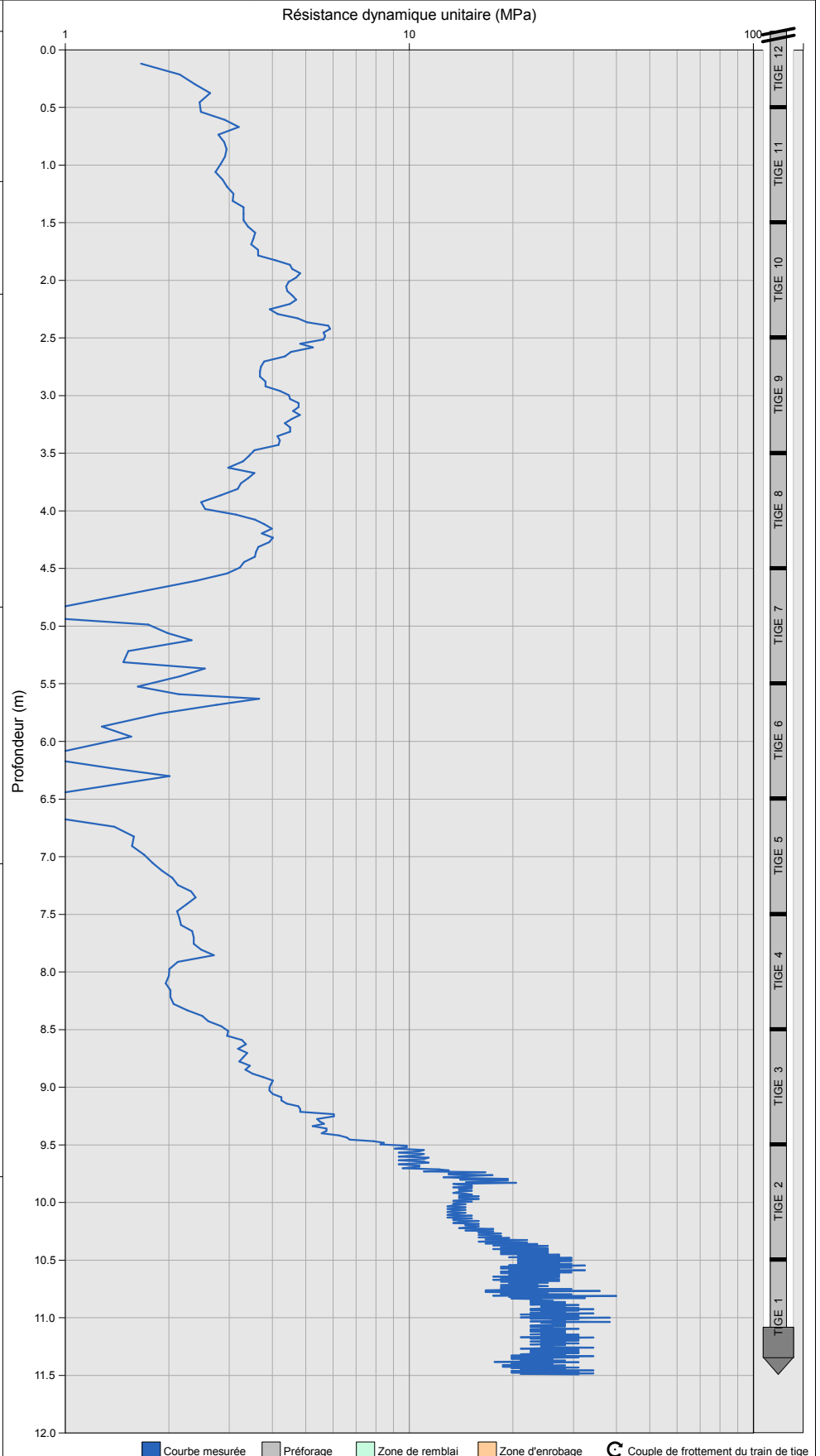
Réalisé le : 21/01/2021 à 08h28
GPS : 43.7656 , 1.418076666667

Profondeur visée : 22.200 m
Profondeur atteinte : 11.491 m
Préforage : 0.000 m
Nombre de coups : 545
Nombre de tiges : 12

Caractéristiques pénétromètre :

Matériel : GEOTOOL
Sys. d'acquisition : MSBOX
Date de vérification : 20/03/2017
Type d'énergie : CONSTANTE
Norme : Non définie
Masse du mouton : 64.000kg
Hauteur de chute : 750mm
Section de pointe : 20.00cm²
Tige : Rallonge 100cm , 6.000kg

Courbes de références étalonnées par le
CER de Rouen - N°OP99, 107/01



■ Courbe mesurée ■ Préforage ■ Zone de remblai ■ Zone d'enrobage ⚙ Couple de frottement du train de tige



N° Dossier : 18993.21
Adresse : Chemin Lambrie

Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

Commune : VILLENEUVE LES BOULOC

Essai : PD20

Essai : PD20

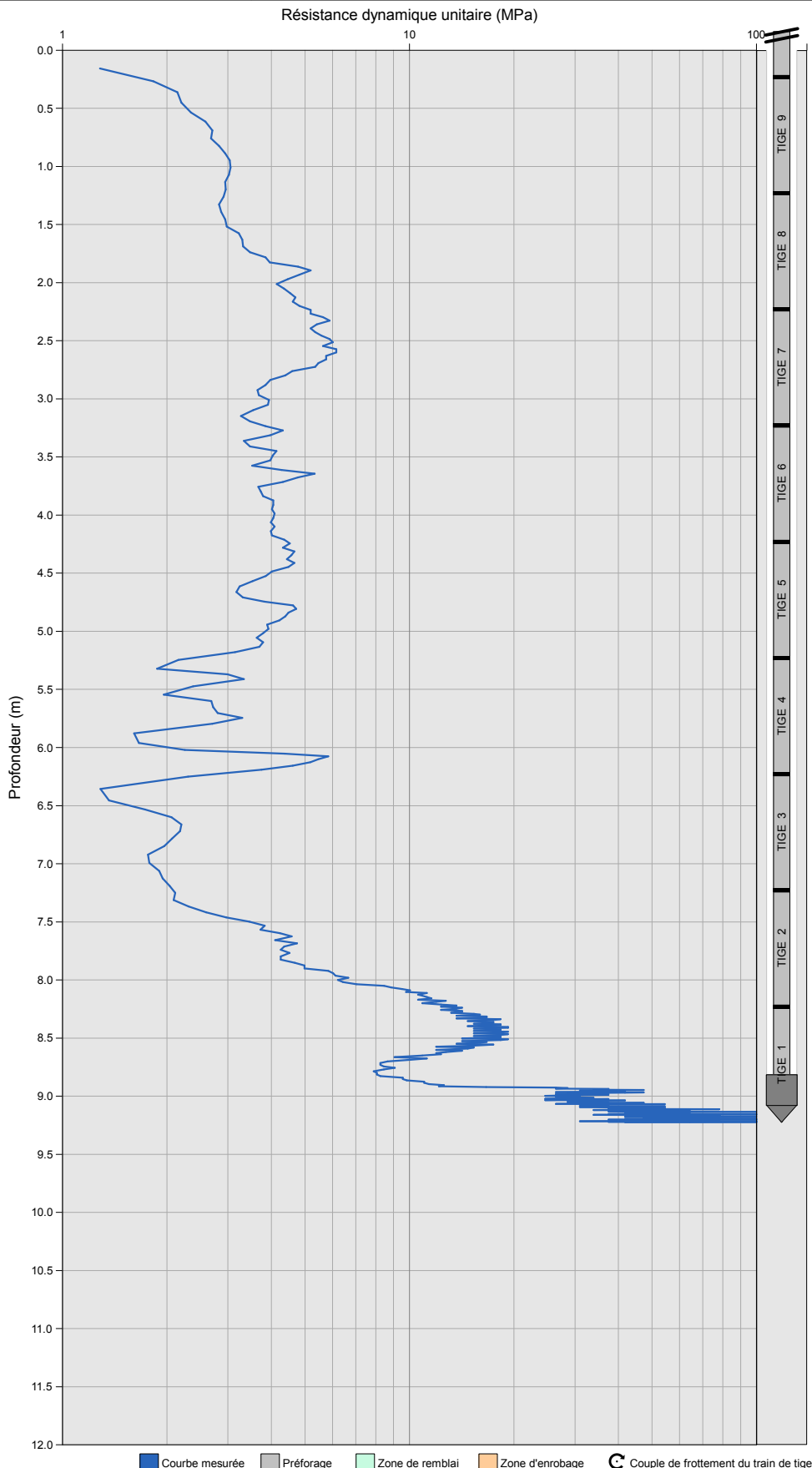
Réalisé le : 21/01/2021 à 09h17
GPS : 43.7656283333 , 1.418305

Profondeur visée : 22.200 m
Profondeur atteinte : 9.225 m
Préforage : 0.000 m
Nombre de coups : 377
Nombre de tiges : 10

Caractéristiques pénétromètre :

Materiel : GEOTOOL
Sys. d'acquisition : MSBOX
Date de vérification : 20/03/2017
Type d'énergie : CONSTANTE
Norme : Non définie
Masse du mouton : 64.000kg
Hauteur de chute : 750mm
Section de pointe : 20.00cm²
Tige : Rallonge 100cm , 6.000kg

Courbes de références étalonnées par le
CER de Rouen - N°OP99, 107/01





N° Dossier : 18993.21
Adresse : Chemin Lambrie

Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

Commune : VILLENEUVE LES BOULOC

Essai : PD21

Essai : PD21

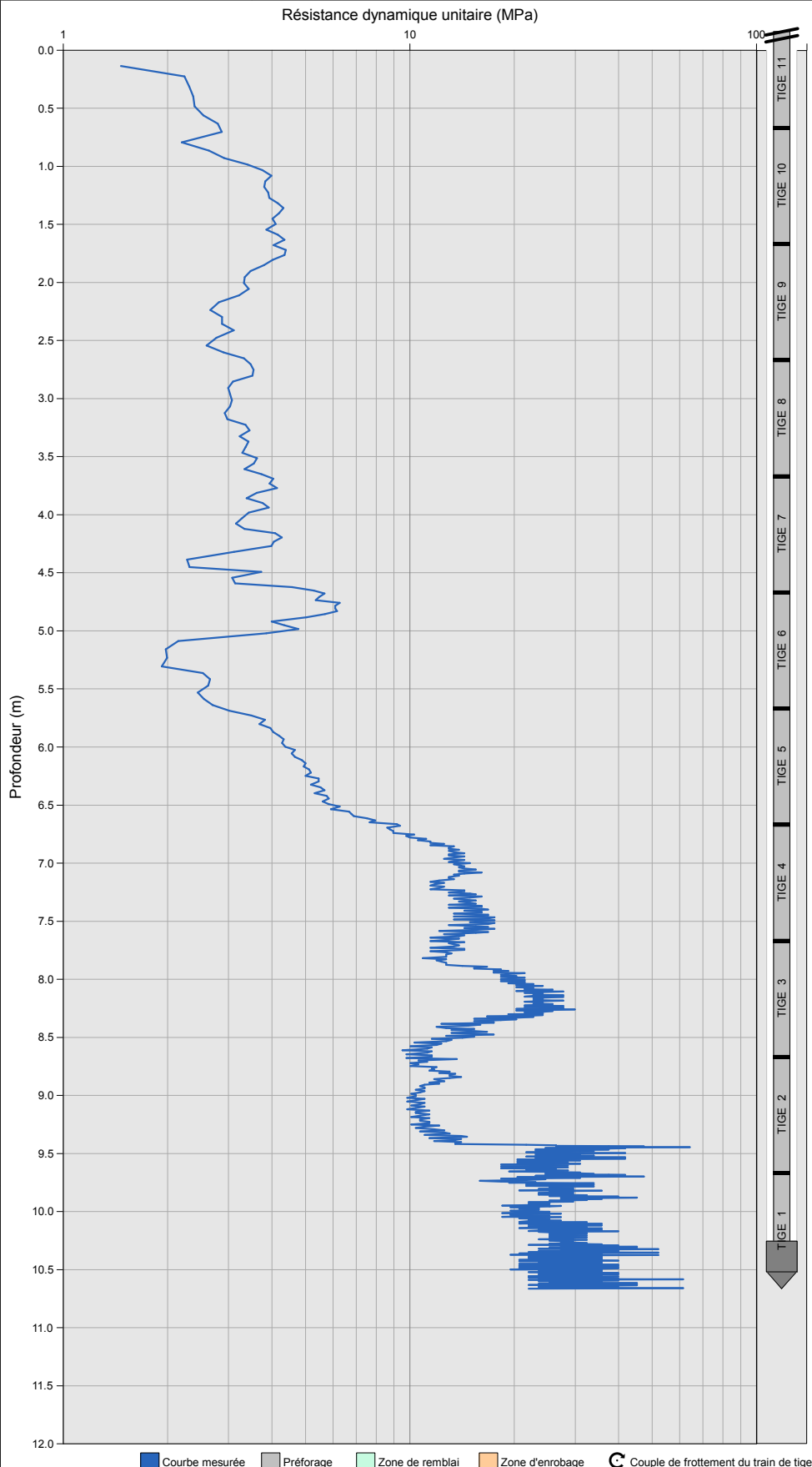
Réalisé le : 21/01/2021 à 09h56
GPS : 43.76560666667 , 1.418505

Profondeur visée : 22.200 m
Profondeur atteinte : 10.664 m
Préforage : 0.000 m
Nombre de coups : 763
Nombre de tiges : 11

Caractéristiques pénétromètre :

Matériel : GEOTOOL
Sys. d'acquisition : MSBOX
Date de vérification : 20/03/2017
Type d'énergie : CONSTANTE
Norme : Non définie
Masse du mouton : 64.000kg
Hauteur de chute : 750mm
Section de pointe : 20.00cm²
Tige : Rallonge 100cm , 6.000kg

Courbes de références étalonnées par le
CER de Rouen - N°OP99, 107/01





N° Dossier : 18993.21
Adresse : Chemin Lambrie

Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

Commune : VILLENEUVE LES BOULOC

Essai : PD22

Essai : PD22

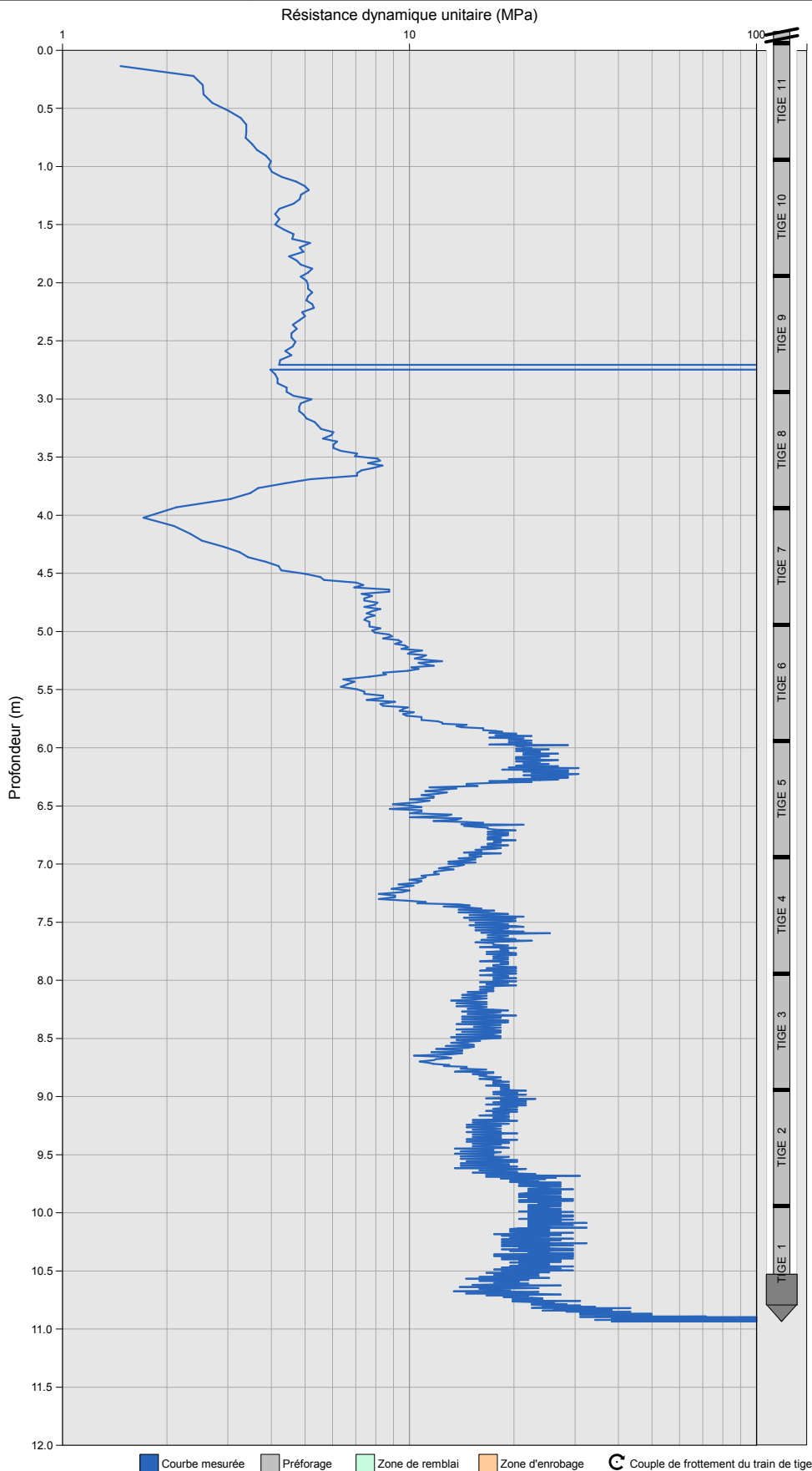
Réalisé le : 21/01/2021 à 10h56
GPS : 43.7655933333 , 1.418735

Profondeur visée : 22.200 m
Profondeur atteinte : 10.936 m
Préforage : 0.000 m
Nombre de coups : 981
Nombre de tiges : 12

Caractéristiques pénétromètre :

Matériel : GEOTOOL
Sys. d'acquisition : MSBOX
Date de vérification : 20/03/2017
Type d'énergie : CONSTANTE
Norme : Non définie
Masse du mouton : 64.000kg
Hauteur de chute : 750mm
Section de pointe : 20.00cm²
Tige : Rallonge 100cm , 6.000kg

Courbes de références étalonnées par le
CER de Rouen - N°OP99, 107/01



■ Courbe mesurée ■ Préforage ■ Zone de remblai ■ Zone d'enrobage ⚙ Couple de frottement du train de tige



N° Dossier : 18993.21
Adresse : Chemin Lambrie

Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

Commune : VILLENEUVE LES BOULOC

Essai : PD23

Essai : PD23

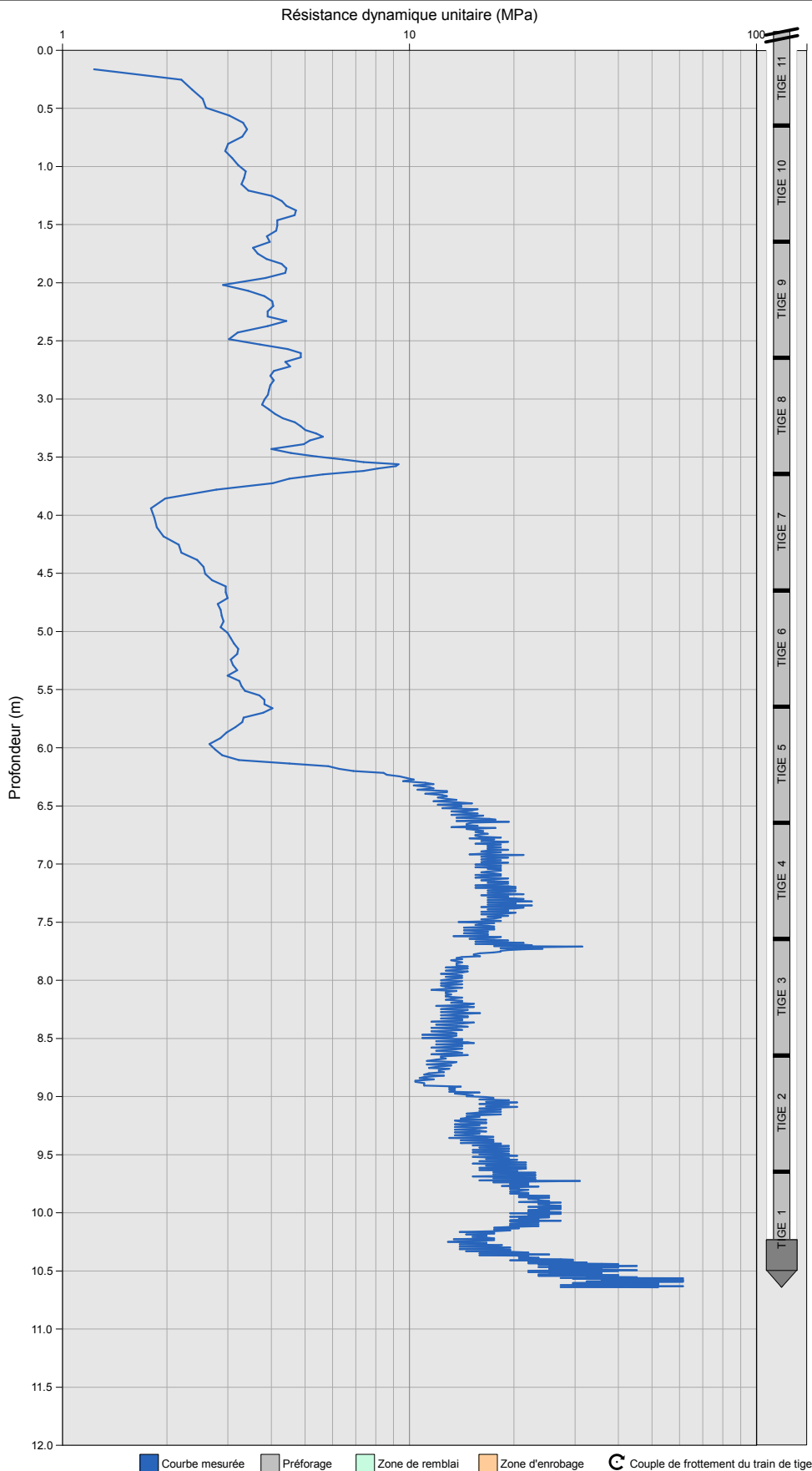
Réalisé le : 21/01/2021 à 13h30
GPS : 43.76557666667 , 1.418933333333

Profondeur visée : 22.200 m
Profondeur atteinte : 10.641 m
Préforage : 0.000 m
Nombre de coups : 762
Nombre de tiges : 11

Caractéristiques pénétromètre :

Matériel : GEOTOOL
Sys. d'acquisition : MSBOX
Date de vérification : 20/03/2017
Type d'énergie : CONSTANTE
Norme : Non définie
Masse du mouton : 64.000kg
Hauteur de chute : 750mm
Section de pointe : 20.00cm²
Tige : Rallonge 100cm , 6.000kg

Courbes de références étalonnées par le
CER de Rouen - N°OP99, 107/01



■ Courbe mesurée ■ Préforage ■ Zone de remblai ■ Zone d'enrobage ⚙ Couple de frottement du train de tige



N° Dossier : 18993.21
Adresse : Chemin Lambrie

Sondage au pénétromètre dynamique type B

Essai au pénétromètre dynamique

Commune : VILLENEUVE LES BOULOC

Essai : PD24

Essai : PD24

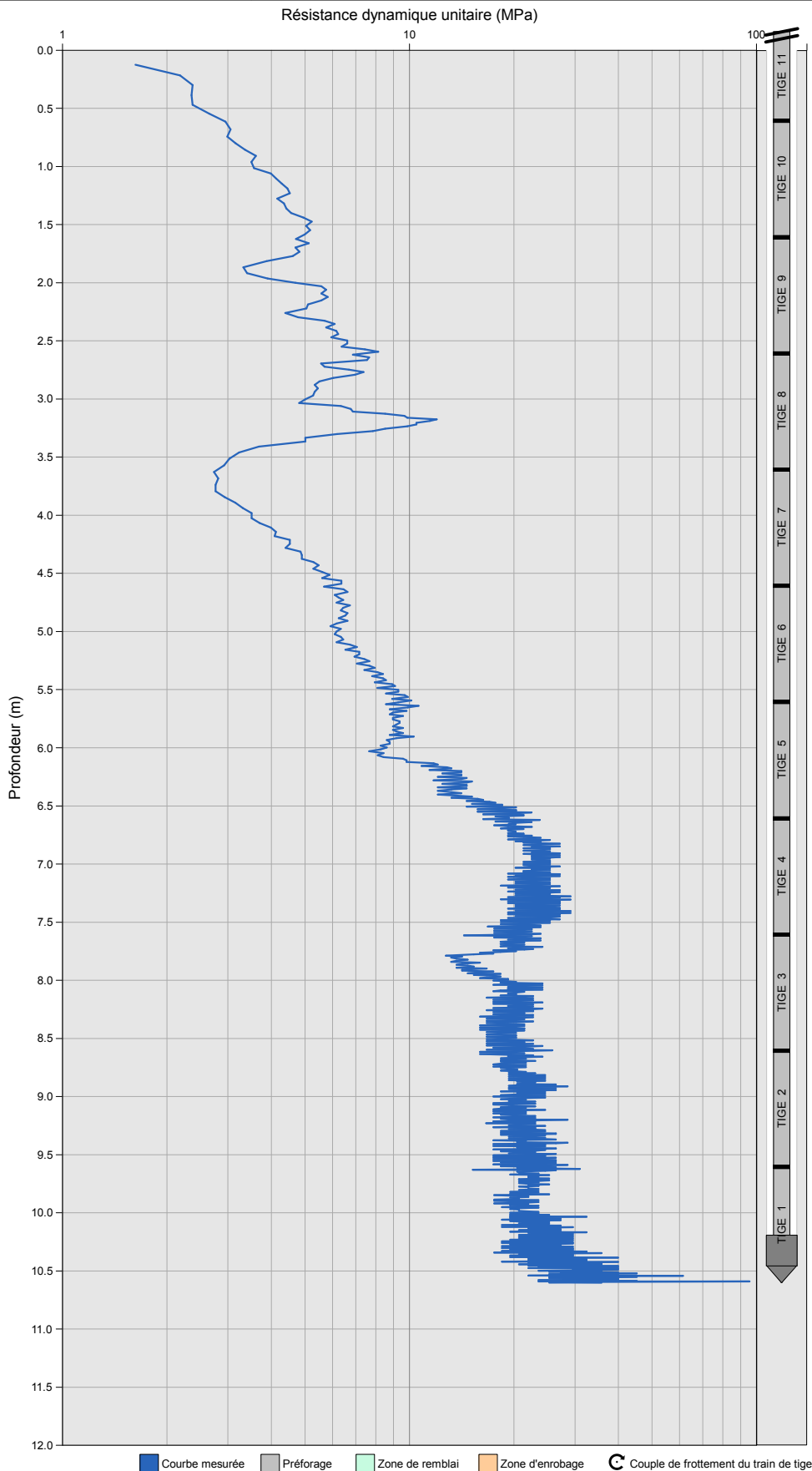
Réalisé le : 21/01/2021 à 14h21
GPS : 43.7655533333 , 1.41911

Profondeur visée : 22.200 m
Profondeur atteinte : 10.602 m
Préforage : 0.000 m
Nombre de coups : 983
Nombre de tiges : 11

Caractéristiques pénétromètre :

Materiel : GEOTOOL
Sys. d'acquisition : MSBOX
Date de vérification : 20/03/2017
Type d'énergie : CONSTANTE
Norme : Non définie
Masse du mouton : 64.000kg
Hauteur de chute : 750mm
Section de pointe : 20.00cm²
Tige : Rallonge 100cm , 6.000kg

Courbes de références étalonnées par le
CER de Rouen - N°OP99, 107/01



■ Courbe mesurée ■ Préforage ■ Zone de remblai ■ Zone d'enrobage ⚙ Couple de frottement du train de tige



31 - VILLENEUVE LES BOULOC

LOTISSEMENT

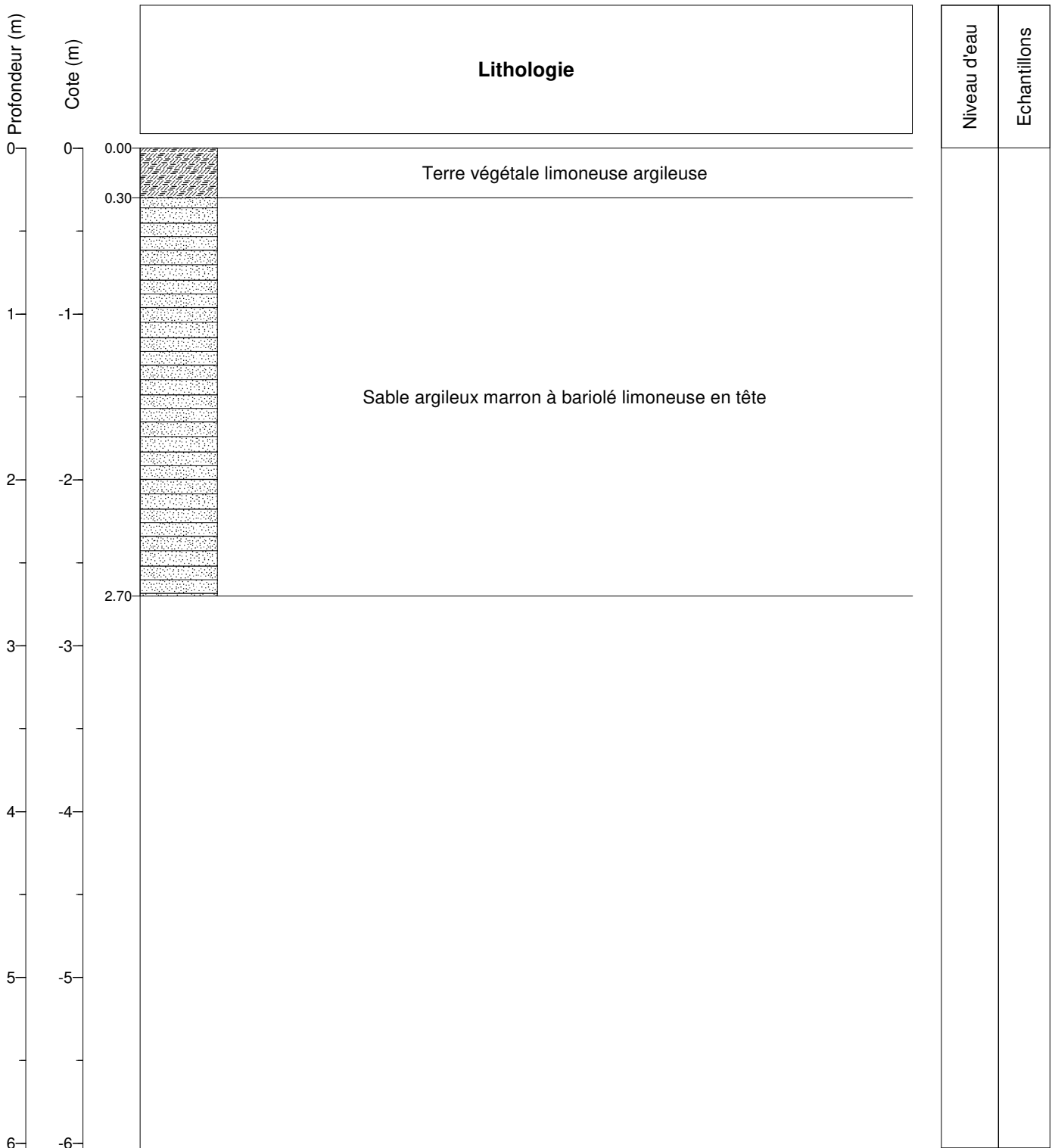
SP1

Dossier : 18993.21

Date : 25/01/2021

Z =

SONDAGE PELLE



Observations : Bonne tenue des parois de la fouille

Arrêt : Volontaire

Outil : Tracto-pelle



31 - VILLENEUVE LES BOULOC

LOTISSEMENT

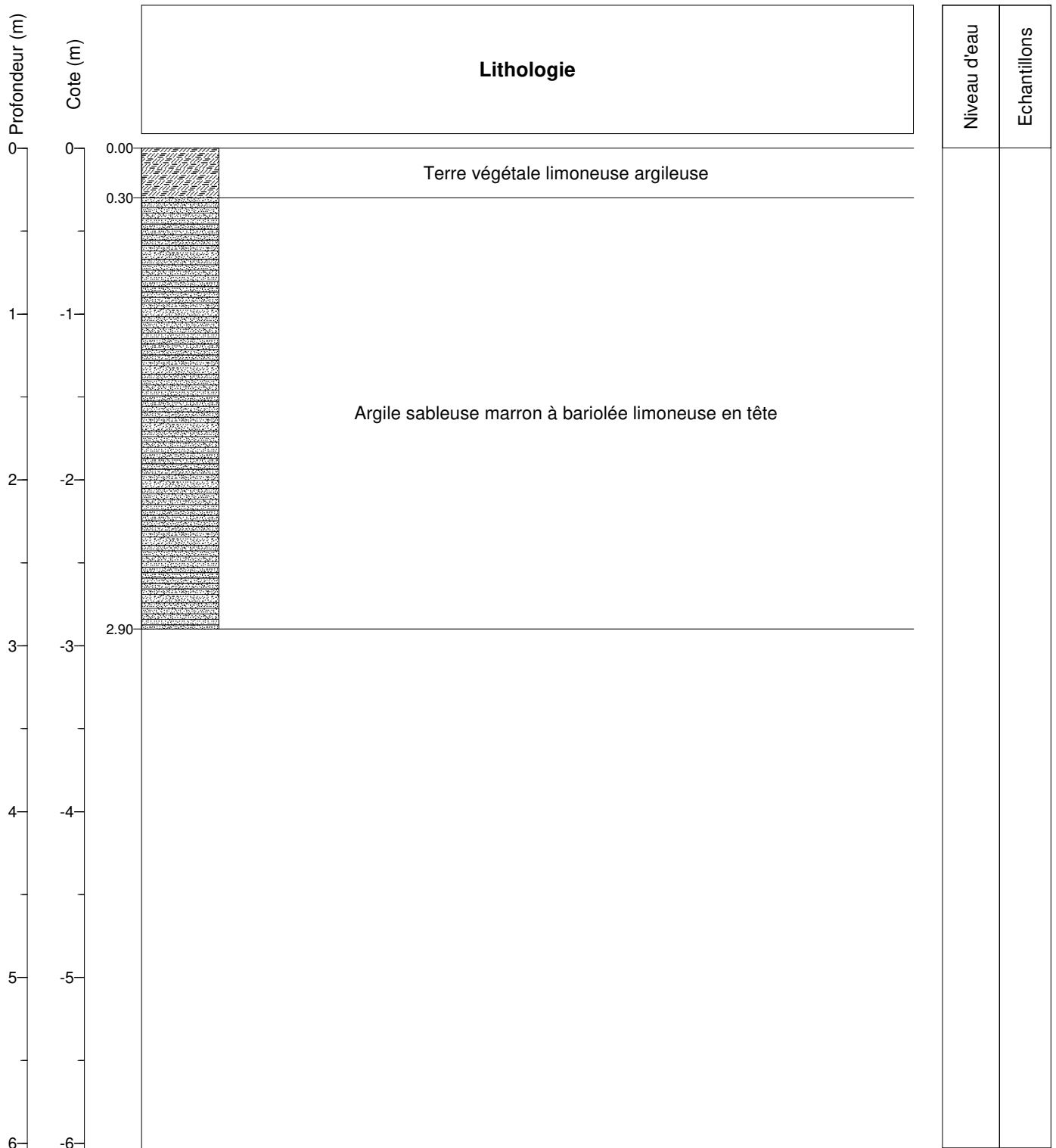
SP2

Dossier : 18993.21

Date : 25/01/2021

Z =

SONDAGE PELLE



Observations : Bonne tenue des parois de la fouille

Arrêt : Volontaire

Outil : Tracto-pelle



31 - VILLENEUVE LES BOULOC

LOTISSEMENT

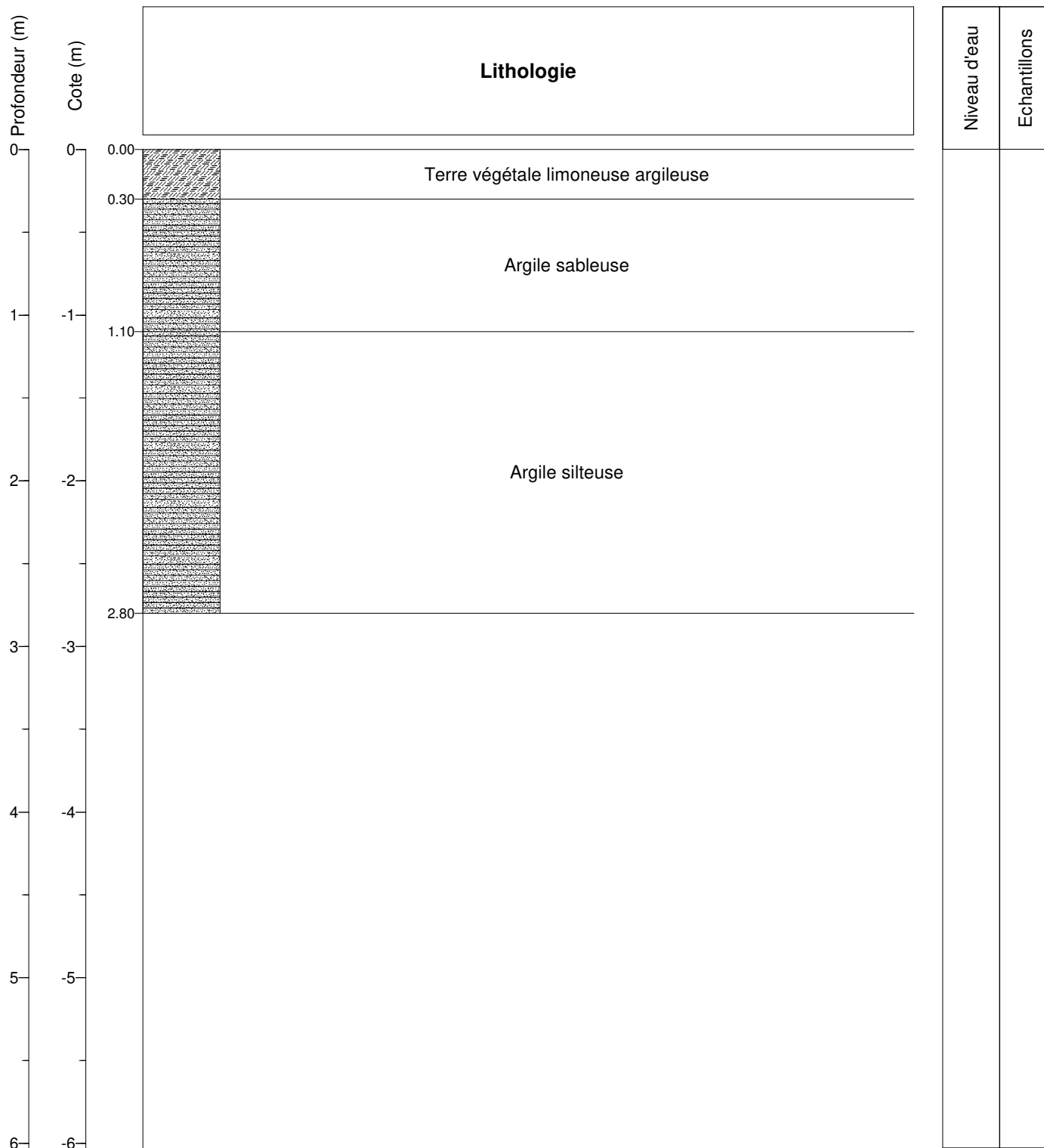
SP3

Dossier : 18993.21

Date : 25/01/2021

Z =

SONDAGE PELLE



Observations : Bonne tenue des parois de la fouille

Arrêt : Volontaire

Outil : Tracto-pelle



31 - VILLENEUVE LES BOULOC

LOTISSEMENT

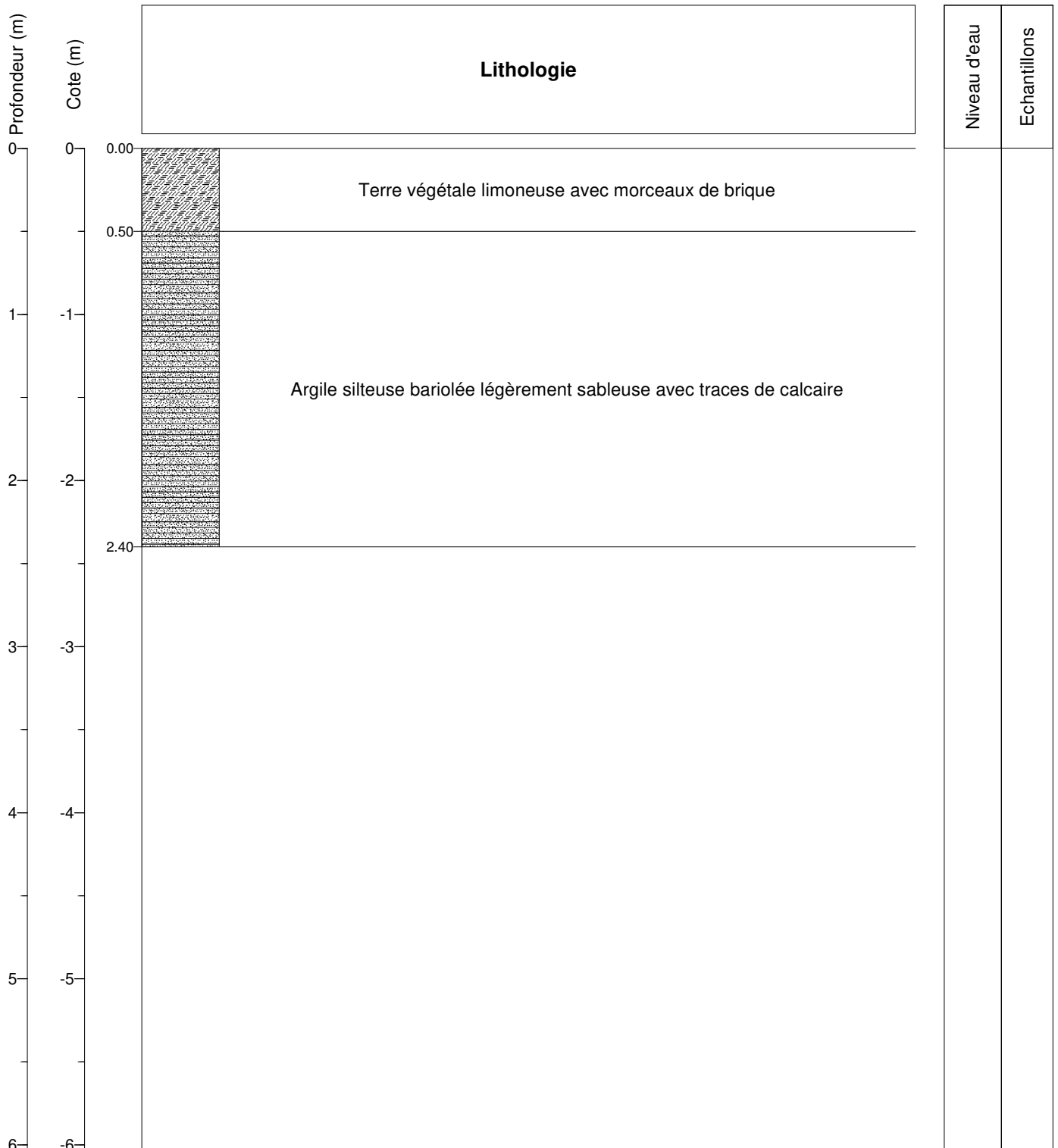
SP4

Dossier : 18993.21

Date : 25/01/2021

Z =

SONDAGE PELLE



Observations : Bonne tenue des parois de la fouille

Arrêt : Volontaire

Outil : Tracto-pelle



31 - VILLENEUVE LES BOULOC

LOTISSEMENT

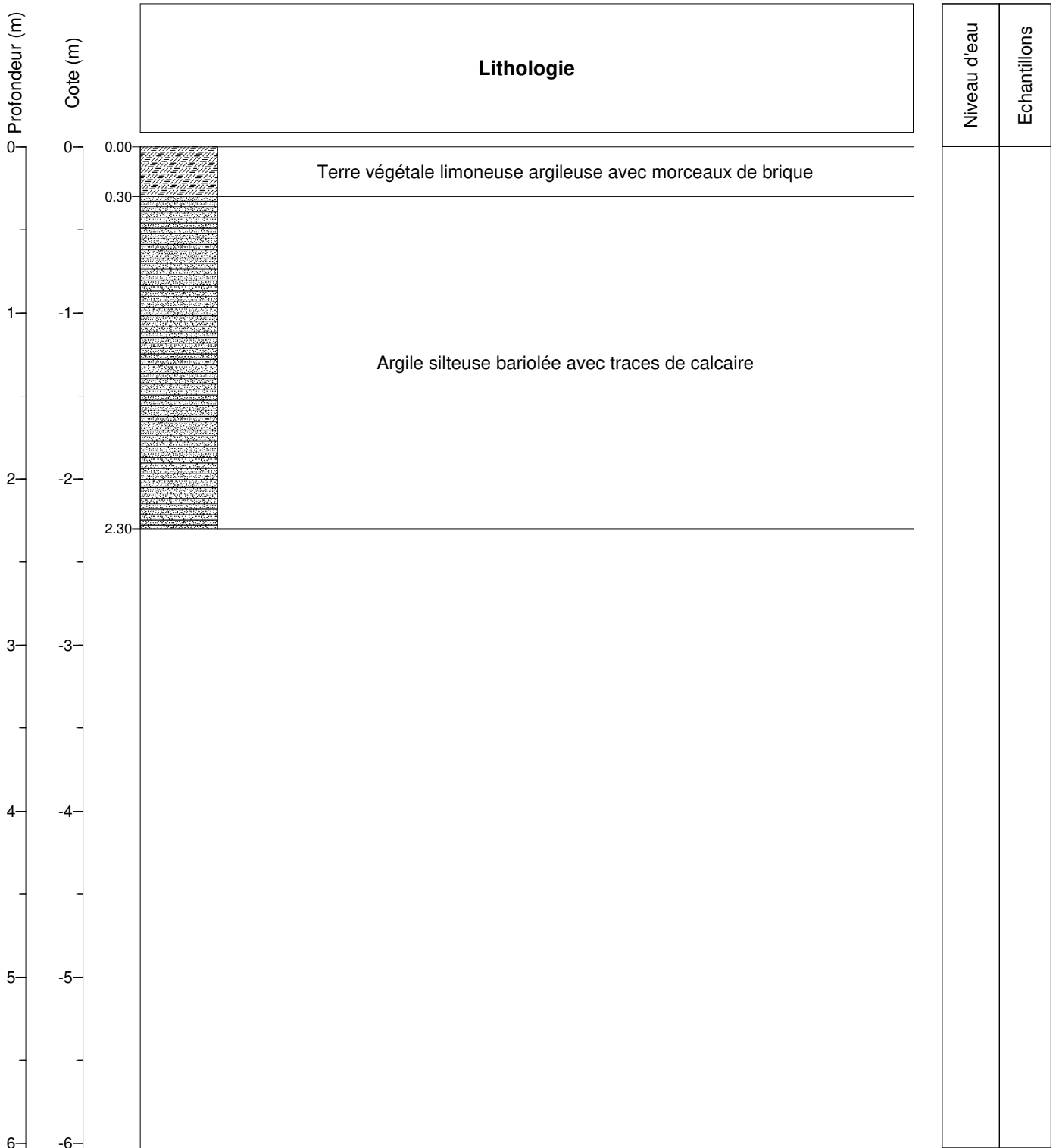
SP5

Dossier : 18993.21

Date : 25/01/2021

Z =

SONDAGE PELLE



Observations : Bonne tenue des parois de la fouille

Arrêt : Volontaire

Outil : Tracto-pelle



31 - VILLENEUVE LES BOULOC

LOTISSEMENT

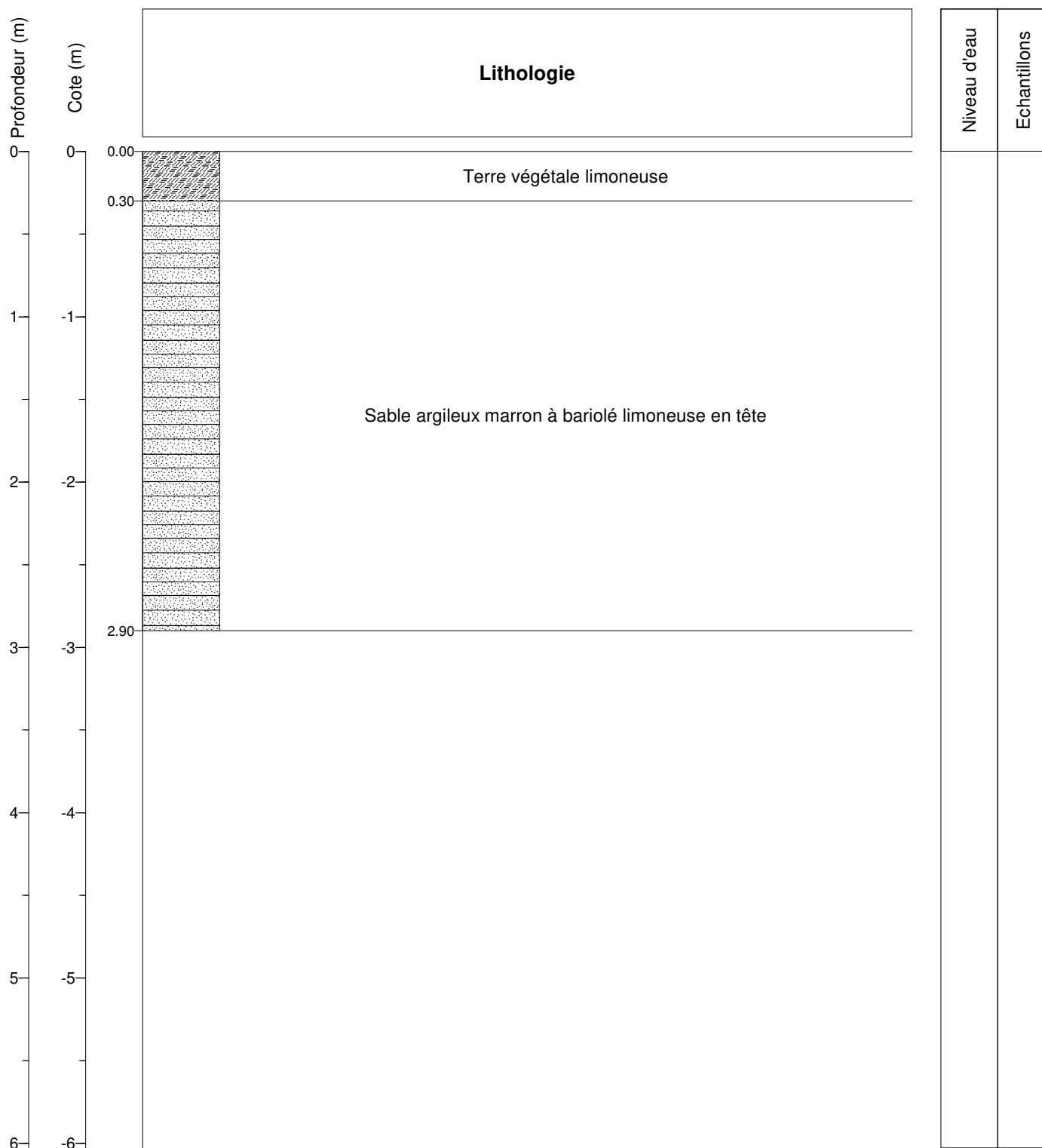
SP6

Dossier : 18993.21

Date : 25/01/2021

Z =

SONDAGE PELLE



Observations : Bonne tenue des parois de la fouille

Arrêt : Volontaire

Outil : Tracto-pelle



31 - VILLENEUVE LES BOULOC

LOTISSEMENT

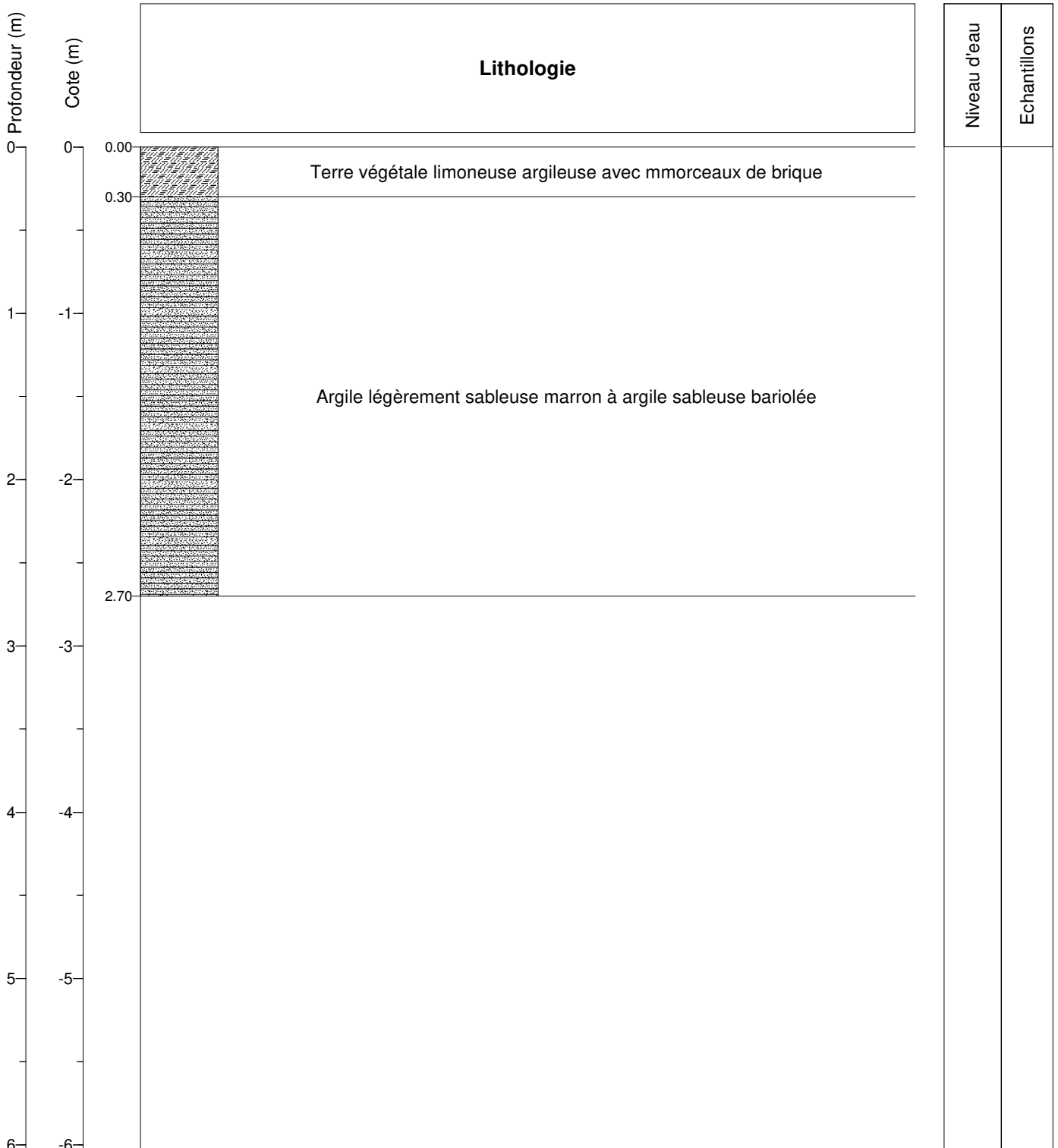
SP7

Dossier : 18993.21

Date : 25/01/2021

Z =

SONDAGE PELLE



Observations : Bonne tenue des parois de la fouille

Arrêt : Volontaire

Outil : Tracto-pelle



31 - VILLENEUVE LES BOULOC

LOTISSEMENT

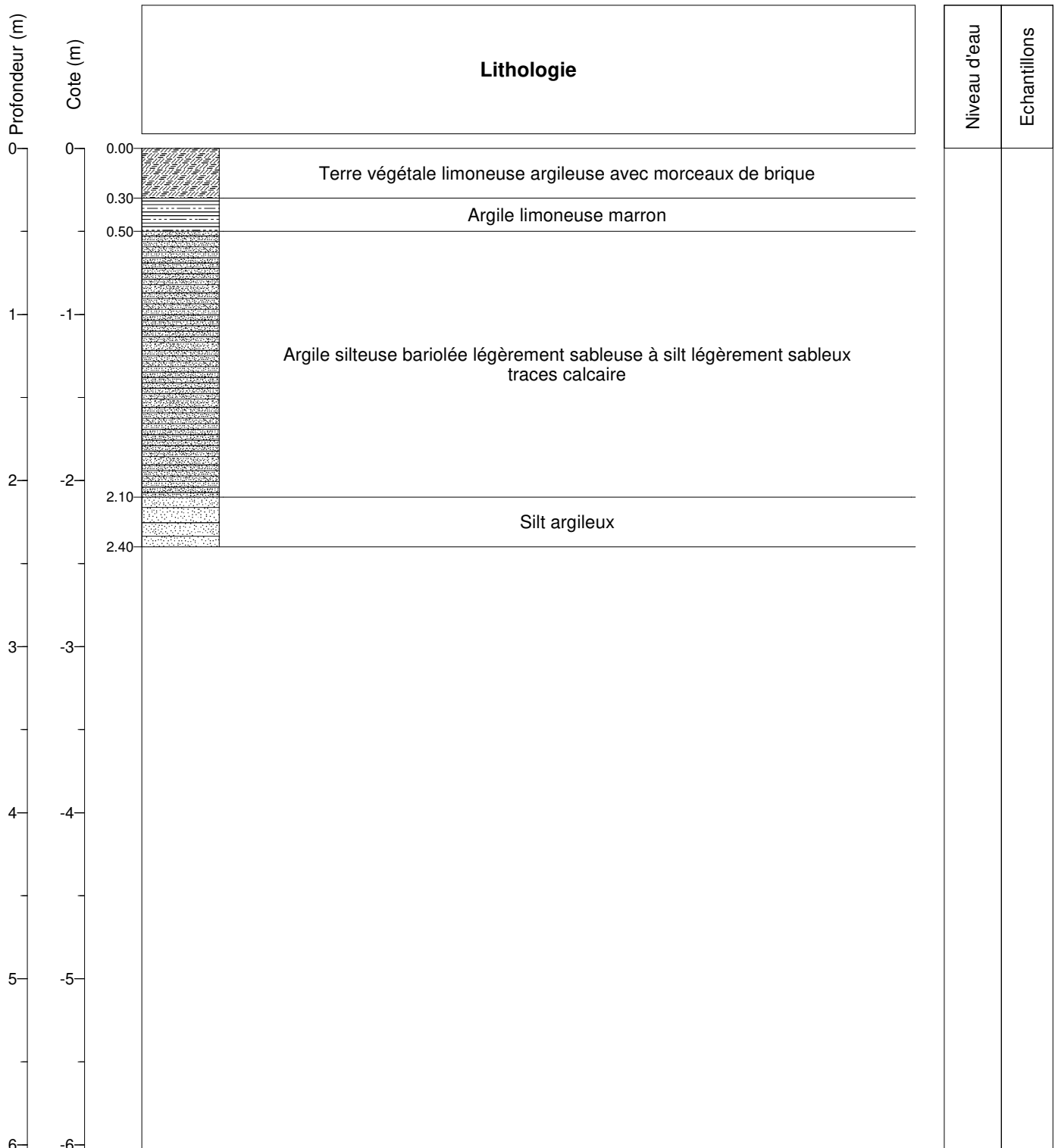
SP8

Dossier : 18993.21

Date : 25/01/2021

Z =

SONDAGE PELLE



Observations : Bonne tenue des parois de la fouille

Arrêt : Volontaire

Outil : Tracto-pelle



31 - VILLENEUVE LES BOULOC

LOTISSEMENT

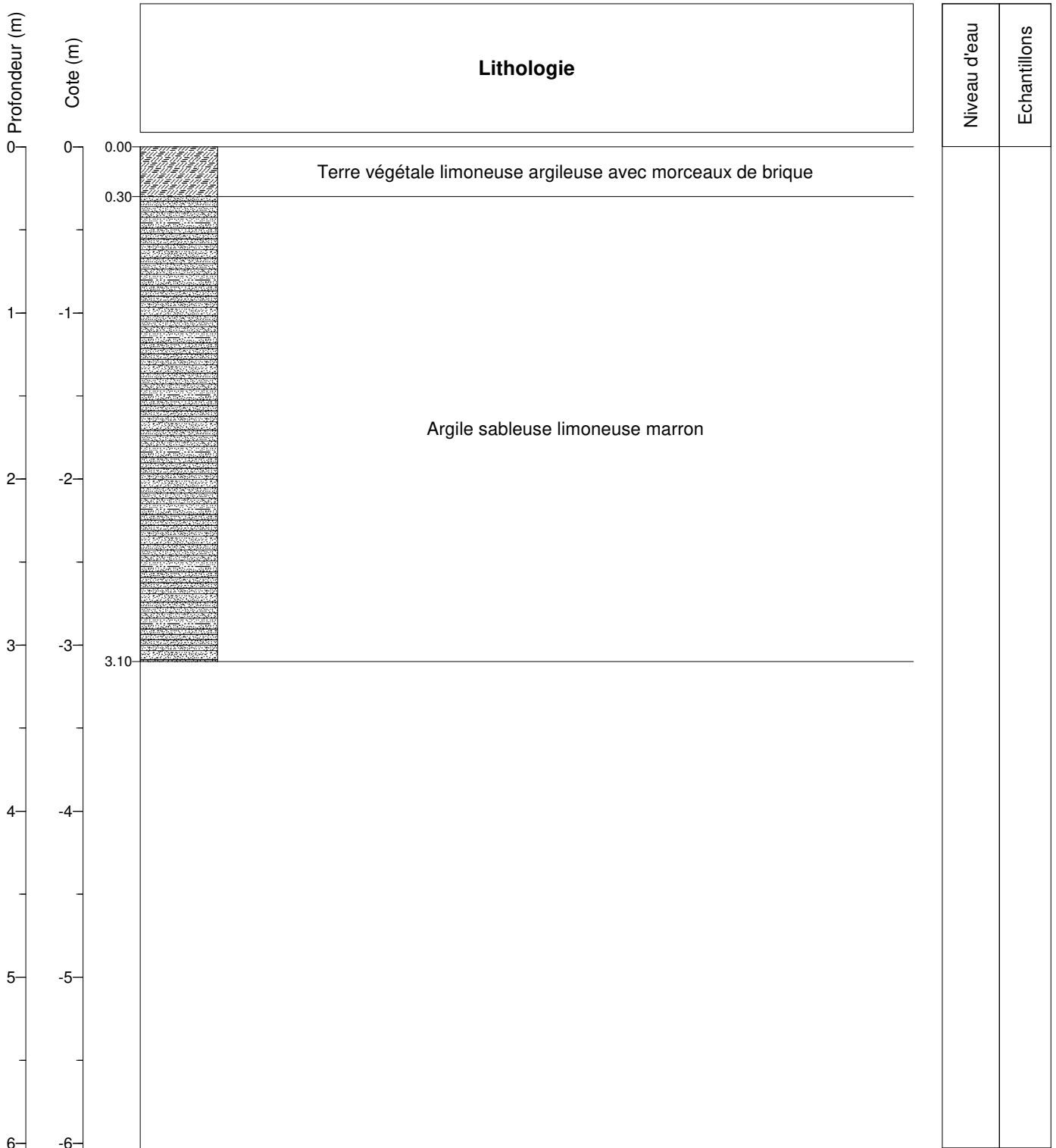
SP9

Dossier : 18993.21

Date : 25/01/2021

Z =

SONDAGE PELLE



Observations : Bonne tenue des parois de la fouille

Arrêt : Volontaire

Outil : Tracto-pelle



31 - VILLENEUVE LES BOULOC

LOTISSEMENT

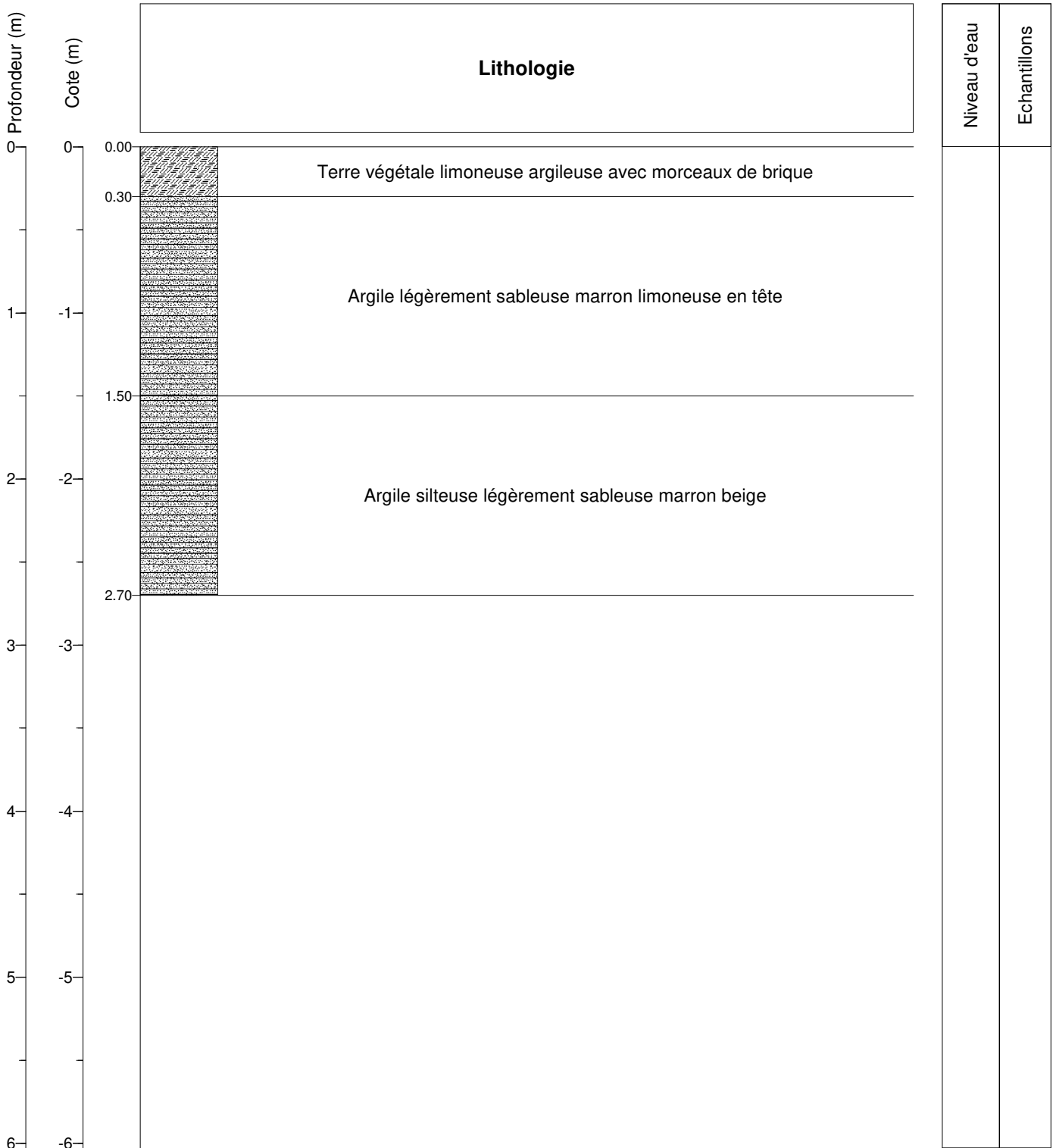
SP10

Dossier : 18993.21

Date : 25/01/2021

Z =

SONDAGE PELLE



Observations : Bonne tenue des parois de la fouille

Arrêt : Volontaire

Outil : Tracto-pelle



ANNEXE 2

EXTRAIT DU PPR SECHERESSE



Plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPR)

Mouvements différentiels de terrain liés au phénomène de retrait-gonflement des argiles

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

Titre II- Mesures applicables aux projets

Les dispositions du présent titre sont définies en application de l'article L.562-1 du Code de l'Environnement, sans préjudice des règles normatives en vigueur.

Cette partie du règlement concerne la construction de tout type de bâtiments. Pour les maisons individuelles, du fait de la sinistralité importante observée sur ce type de construction, des mesures particulières existent et sont traitées dans le chapitre II.

Chapitre I - Mesures générales applicables aux projets de construction de bâtiment

Est prescrit :

Pour déterminer les conditions précises de réalisation, d'utilisation et d'exploitation du projet au niveau de la parcelle, il est prescrit la réalisation d'une série d'études géotechniques sur l'ensemble de la parcelle, définissant les dispositions constructives et environnementales nécessaires pour assurer la stabilité des bâtiments vis-à-vis du risque de tassement différentiel et couvrant les missions géotechniques de type G12 (étude géotechnique d'avant-projet), G2 (étude géotechnique de projet) et G3 (étude et suivi géotechniques d'exécution) au sens de la norme géotechnique NF P 94-500. Au cours de ces études, une attention particulière devra être portée sur les conséquences néfastes que pourrait créer le nouveau projet sur les parcelles voisines (influence des plantations d'arbres ou rejet d'eau trop proche des limites parcellaires par exemple).

Toutes les prescriptions issues de ces études devront être appliquées.

Dès la conception de leur projet, les pétitionnaires doivent aussi veiller à prendre en compte les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde du titre III du présent règlement.

Chapitre II - Mesures particulières applicables aux constructions de maisons individuelles et de leurs extensions

Maison individuelle s'entend au sens de l'article L.231-1 du Code de la Construction et de l'Habitation : construction d'un immeuble à usage d'habitation ou d'un immeuble à usage professionnel et d'habitation ne comportant pas plus de deux logements.

Article 1 – Prescription :

- En l'absence d'une série d'études géotechniques, telle que définie au chapitre 1 du présent titre, il est prescrit le respect de l'ensemble des règles forfaitaires définies aux articles 1-1 et 1-2 du présent chapitre.

Article 1-1 - Règles de construction :

1-1-1 - Interdiction :

- L'exécution d'un sous-sol partiel est interdite.

1-1-2 - Prescriptions :

- Les fondations doivent avoir une profondeur minimum de :
 - 0,80 m, sauf rencontre de terrains rocheux insensibles à l'eau à une profondeur inférieure ;

- Les fondations doivent être plus profondes à l'aval qu'à l'amont pour les terrains en pente et pour des constructions réalisées sur plate-forme en déblais ou déblais-remblais afin d'assurer une homogénéité de l'ancrage ;
- Les fondations doivent être continues, armées et bétonnées à pleine fouille, dimensionnées selon les préconisations du DTU 13-12 « Règles pour le calcul des fondations superficielles » et réalisées selon les préconisations du DTU 13-11 « Fondations superficielles – cahier des clauses techniques » lorsqu'elles sont sur semelles ;
- Toutes les parties de bâtiment fondées différemment et susceptibles d'être soumises à des tassements différentiels doivent être désolidarisées et séparées par un joint de rupture sur toute la hauteur de la construction ; cette mesure s'applique aussi aux extensions ;
- Les murs porteurs doivent comporter un chaînage horizontal et vertical liaisonné, dimensionné et réalisé selon les préconisations du DTU 20-1 « Ouvrages de maçonnerie en petits éléments : Règles de calcul et dispositions constructives minimales » ;
- Si le plancher bas est réalisé sur radier général, la réalisation d'une bêche périphérique est prescrite. S'il est constitué d'un dallage sur terre plein, il doit être réalisé en béton armé, après mise en oeuvre d'une couche de forme en matériaux sélectionnés et compactés, et répondre à des prescriptions minimales d'épaisseur, de dosage de béton et de ferrailage, selon les préconisations du DTU 13.3 « Dallages –conception, calcul et exécution ». Des dispositions doivent être prises pour atténuer le risque de mouvements différentiels vis-à-vis de l'ossature de la construction et de leurs conséquences, notamment sur les refends, cloisons, doublages et canalisations ; les solutions de type plancher porté sur vide sanitaire et sous-sol total seront privilégiées ;
- En cas d'implantation d'une source de chaleur en sous-sol (chaudière ou autres), celle-ci ne devra pas être positionnée le long des murs périphériques de ce sous-sol. A défaut, il devra être mis en place un dispositif spécifique d'isolation des murs.

Article 1-2 - Règles relatives à l'environnement immédiat des projets de constructions :

Les dispositions suivantes réglementent l'aménagement des abords immédiats des constructions. Elles ont pour objectif de limiter les risques de retrait-gonflement par une bonne gestion des eaux superficielles et de la végétation.

Article 1-2-1 - Interdiction :

Toute plantation d'arbre ou d'arbuste à une distance de tout bâtiment existant, ou du projet, inférieure à leur hauteur à maturité (1,5 fois en cas d'un rideau d'arbres ou d'arbustes) sauf mise en place d'un écran anti-racines d'une profondeur minimale de 2 m interposés entre la plantation et les constructions.

Article 1-2-2 - Prescriptions :

- mise en place de dispositifs assurant l'étanchéité des canalisations d'évacuation des eaux usées et pluviales (raccords souples notamment) ;
- récupération et l'évacuation des eaux pluviales et de ruissellement des abords de la construction par un dispositif d'évacuation de type caniveau éloigné à une distance minimale de 1,50 m de tout bâtiment. Le stockage éventuel de ces eaux à des fins de réutilisation doit être étanche et le trop-plein doit être évacué à une distance minimale de 1,50 m de tout bâtiment ;
- captage des écoulements de faibles profondeurs, lorsqu'ils existent, par un dispositif de drainage périphérique à une distance minimale de la construction de 2 m ;

- rejet des eaux pluviales ou usées et des dispositifs de drainage dans le réseau collectif lorsque cela est possible. En cas d'assainissement autonome, le rejet devra être fait à l'aval de la construction et à une distance minimale d'éloignement de 5 mètres de tout bâtiment ;
- mise en place sur toute la périphérie de la construction, à l'exception des parties mitoyennes avec un terrain déjà construit ou revêtu, d'un dispositif s'opposant à l'évaporation (terrasse ou géomembrane enterrée par exemple) et d'une largeur minimale de 1,5 m ;
- mise en place d'écrans anti-racines d'une profondeur minimale de 2 m entre la construction projetée et tout arbre ou arbuste existant situé à une distance inférieure à sa propre hauteur à maturité ou, à défaut, l'arrachage des arbres concernés.

Article 2 - Recommandation :

Le respect d'un délai minimum de 1 an entre l'arrachage des arbres ou arbustes situés dans l'emprise du projet et à son abord immédiat et le démarrage des travaux de construction, lorsque le déboisement concerne des arbres de grande taille ou en nombre important (plus de cinq).

Titre III- Mesures de prévention, de protection et de sauvegarde

Les dispositions du présent titre ne s'appliquent pas lorsqu'une étude géotechnique de niveau minimum G2 au sens de la norme NF P 94-500 démontre que les fondations de la construction sont suffisamment dimensionnées pour éviter les désordres liés aux aménagements à proximité du bâti.

Chapitre I - Prescriptions immédiatement applicables :

- Toute nouvelle plantation d'arbre ou d'arbuste doit respecter une distance d'éloignement par rapport à tout bâtiment au moins égale à la hauteur de la plantation à maturité (1,5 fois en cas d'un rideau d'arbres ou d'arbustes) ou être accompagnée de la mise en place d'un écran anti-racines d'une profondeur minimale de 2 m interposés entre la plantation et les bâtiments ;
- La création d'un puits pour usage domestique doit respecter une distance d'éloignement de tout bâtiment d'au moins 10 mètres ;
- En cas de remplacement des canalisations d'évacuation des eaux usées et/ou pluviales, il doit être mis en place des dispositifs assurant leur étanchéité (raccords souples notamment) ;
- Tous travaux de déblais ou de remblais modifiant localement la profondeur d'encastrement des fondations doivent être précédés d'une étude géotechnique de type G12 au sens de la norme NF P94-500, pour vérifier qu'ils n'aggraveront pas la vulnérabilité du bâti.

Chapitre II - Recommandations :

- élagage régulier de tous arbres ou arbustes implantés à une distance de toute maison individuelle inférieure à leur hauteur à maturité ; cet élagage doit permettre de maintenir stable le volume de l'appareil aérien de l'arbre (feuillage et branchage) ;

- contrôle régulier d'étanchéité des canalisations d'évacuation des eaux usées et pluviales existantes et leur étanchéification en tant que de besoin. Cette recommandation concerne les particuliers et les gestionnaires des réseaux ;

- utilisation raisonnée de l'eau des puits situés à moins de 10m d'un bâtiment existant, particulièrement en période estivale.

Pour les maisons individuelles au sens de l'article L.231-1 du Code de la Construction et de l'Habitation :

- collecte et évacuation des eaux pluviales des abords du bâtiment par un système approprié dont le rejet sera éloigné à une distance minimale de 1,50 m de tout bâtiment ;

- le stockage éventuel de ces eaux à des fins de réutilisation doit être étanche et le trop plein doit être évacué à une distance minimale de 1,50 m de tout bâtiment ;

- mise en place d'un dispositif s'opposant à l'évaporation (terrasse ou géomembrane enterrée) et d'une largeur minimale de 1,50 m sur toute la périphérie du bâtiment, à l'exception des parties mitoyennes avec un terrain déjà construit ou revêtu;

- raccordement des canalisations d'eaux pluviales et usées au réseau collectif lorsque cela est autorisé par le gestionnaire du réseau. A défaut, il est préférable de maintenir une distance minimale d'une dizaine de mètres entre les zones de rejet et des bâtiments ainsi que des limites de parcelle.

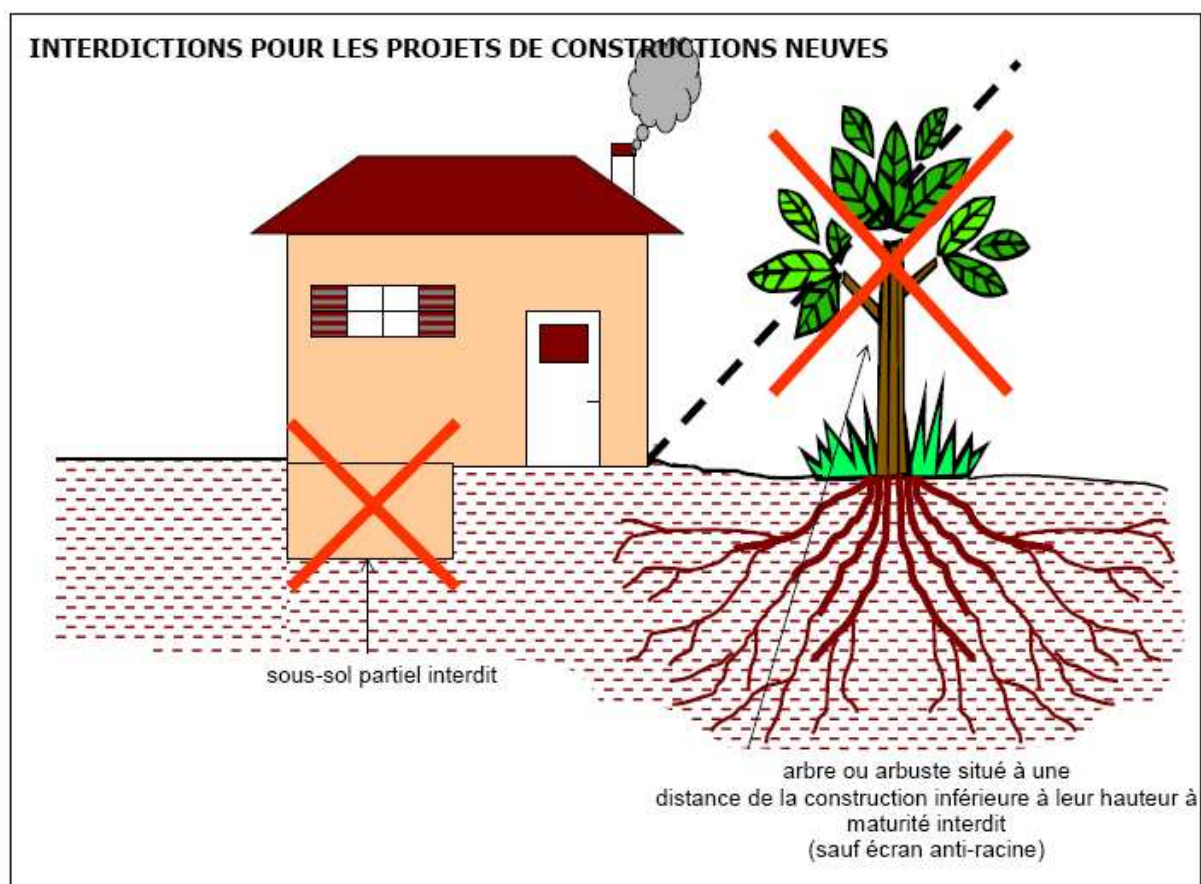
* * *

ANNEXES

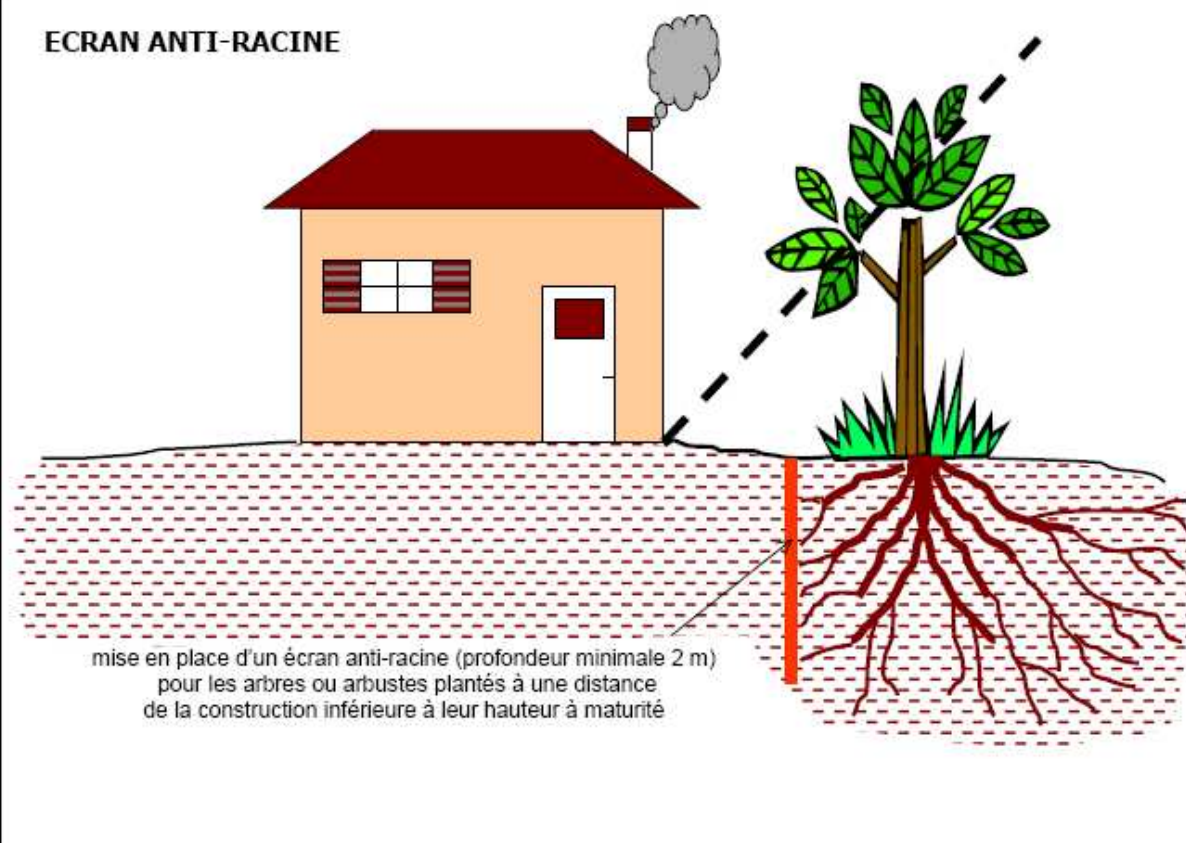
ANNEXE 3 au REGLEMENT

Illustration des principales dispositions réglementaires de prévention des risques de mouvements de terrain différentiels liés au phénomène de retrait - gonflement

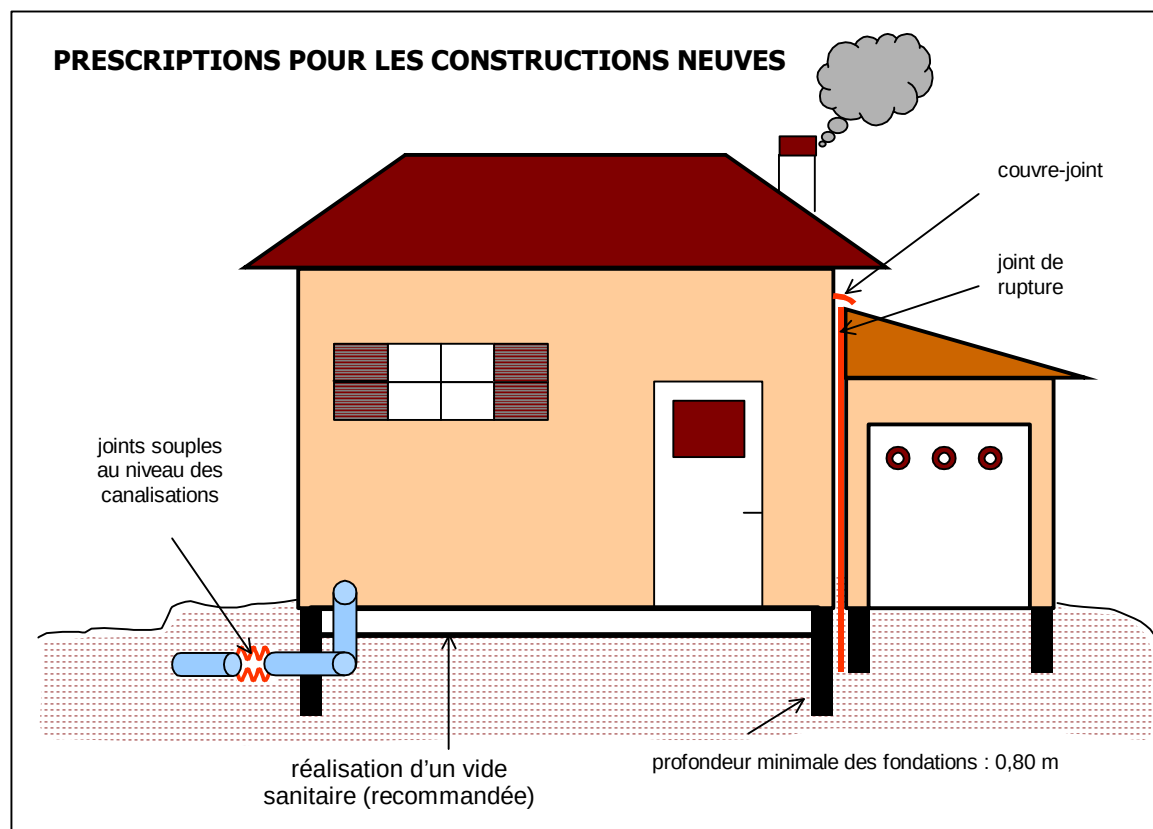
Les illustrations qui suivent présentent une partie des prescriptions et recommandations destinées à s'appliquer dans la zone réglementée par le PPR. Suivant le type de construction (existante ou projetée) certaines de ces mesures sont obligatoires, d'autres seulement recommandées, et l'on se reportera donc au règlement pour obtenir toutes précisions nécessaires.



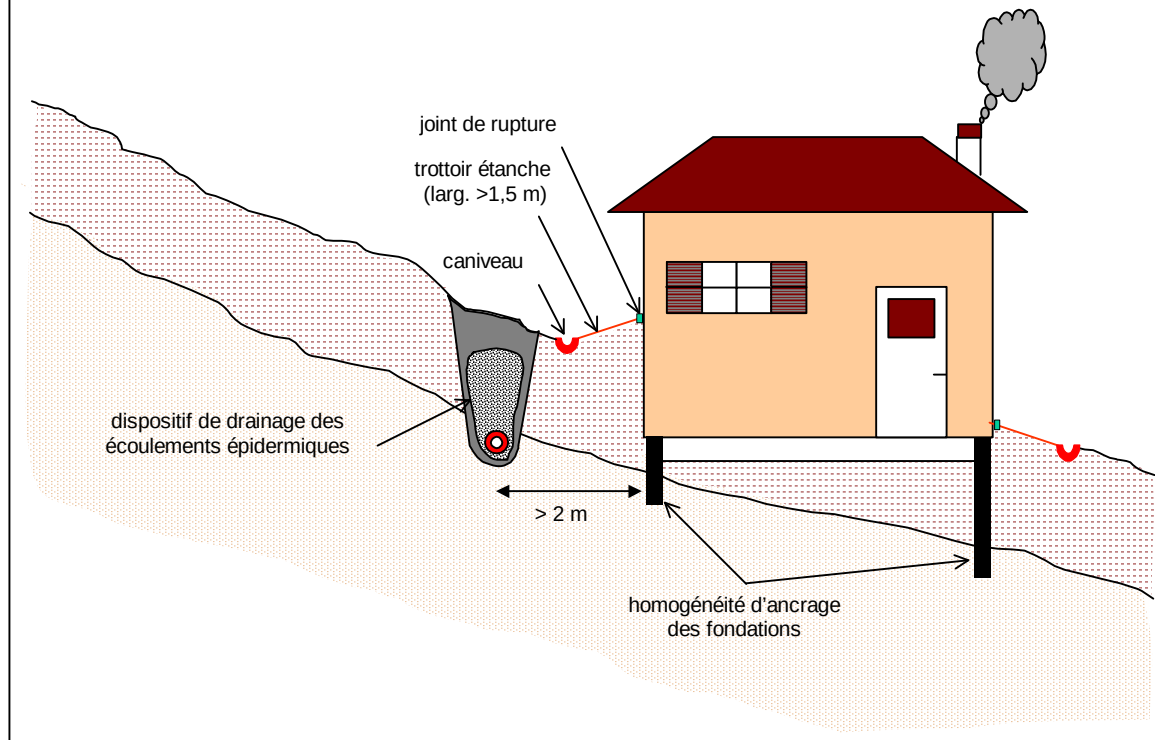
ECRAN ANTI-RACINE



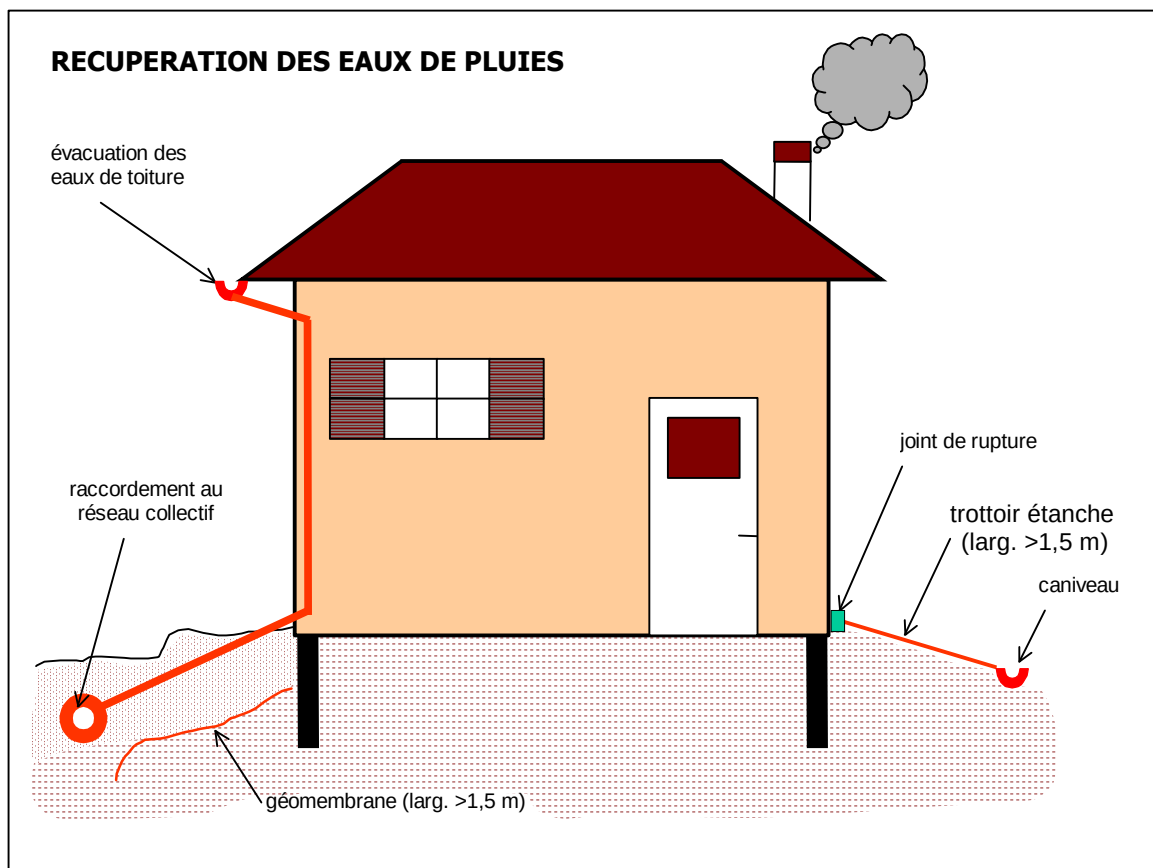
PRESCRIPTIONS POUR LES CONSTRUCTIONS NEUVES



PRESCRIPTIONS POUR LES TERRAINS EN PENTE



RECUPERATION DES EAUX DE PLUIES





ANNEXE 3

PLAN D'IMPLANTATION DES SONDAGES



Commune de VILLENEUVE LES BOULOC

Projet de Lotissement - 22 lots + 1 macrolot

VERSION 02

Echelle : 1/ 750° - 08/01/2021

